

UVIC

UNIVERSITAT DE VIC
UNIVERSITAT CENTRAL
DE CATALUNYA

GUIDE DE L'ÉTUDIANT 2019-2020

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE
LICENCE EN ERGOTHÉRAPIE



INDEX

| | |
|---|-----|
| PRÉSENTATION | 1 |
| FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE | 2 |
| Diplômes | 2 |
| Départements | 2 |
| Organes de direction | 2 |
| CALENDRIER SCOLAIRE | 4 |
| Calendrier du centre | 4 |
| Calendrier spécifique aux étudiants de 3e année de la licence en Soins infirmiers | 4 |
| Vacances et jours fériés | 4 |
| ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT | 6 |
| Objectifs généraux | 6 |
| Methodologie | 6 |
| Processus d'évaluation | 7 |
| DÉROULEMENT DES ÉTUDES | 9 |
| MATIÈRES OBLIGATOIRES EN PREMIÈRE ANNÉE | 12 |
| English for Health Sciences | 12 |
| Étude du corps humain I | 15 |
| Ressources thérapeutiques | 19 |
| Biostatistique et Systèmes d'information en Santé | 22 |
| Bioéthique | 26 |
| Communication et Éducation à la Santé | 30 |
| Culture, Société et Santé | 34 |
| Psychologie évolutive et de la santé | 38 |
| Étude du corps humain II | 41 |
| Bases de la profession I | 45 |
| MATIÈRES OBLIGATOIRES EN DEUXIÈME ANNÉE | 49 |
| Kinésiologie et système nerveux | 49 |
| Élaboration de projets I | 52 |
| Physiopathologie | 56 |
| Bases de la profession II | 61 |
| Neuropsychologie | 65 |
| Nouvelles technologies et environnements accessibles | 69 |
| Activités de la vie quotidienne | 73 |
| Bases de la profession III | 76 |
| Pathologie médico-chirurgicale I | 80 |
| Psychologie sociale | 84 |
| Santé publique | 87 |
| Techniques d'orthèses et Adaptations fonctionnelles | 91 |
| MATIÈRES OBLIGATOIRES EN TROISIÈME ANNÉE | 95 |
| Éducation inclusive et Processus pédagogiques | 95 |
| Santé mentale | 98 |
| Ergothérapie pour l'autonomie personnelle des personnes âgées | 102 |
| Ergothérapie pour l'autonomie personnelle de l'adulte I | 106 |
| Élaboration de projets II | 110 |
| Insertion socioprofessionnelle | 114 |
| Pathologie médico-chirurgicale II | 117 |
| Santé mentale de l'enfant et de l'adolescent | 121 |
| Ergothérapie basée sur la communauté | 124 |
| Ergothérapie pour l'autonomie personnelle de l'adulte II | 127 |
| Practicum I | 131 |
| Practicum II | 135 |
| MATIÈRES OBLIGATOIRES EN QUATRIÈME ANNÉE | 140 |
| Ergothérapie pour l'autonomie personnelle de l'enfant et de l'adolescent | 140 |
| Soins intégrés | 144 |

| | |
|---|-----|
| Gestion et administration des services de santé | 148 |
| Practicum III | 152 |
| Practicum IV | 156 |
| Travail de fin d'études | 160 |
| MATIÈRES FACULTATIVES | 163 |
| Activité physique et Handicap | 163 |
| Artistic Activity as Therapy | 166 |
| Introduction à la théorie de l'intégration sensorielle | 169 |
| Psychomotricité | 172 |
| Psychosociologie du handicap | 176 |
| Sexualité et chronicité | 179 |
| Soins novateurs dans les affections chroniques | 182 |
| Techniques d'intervention groupale | 185 |
| ANNEXE | 188 |
| Correspondance entre les noms des matières en espagnol et en français | 188 |

PRÉSENTATION

La Facultat de Ciències de la Salut i el Benestar (faculté des Sciences de la Santé et du Bien-être) de l'Université de Vic - Université centrale de Catalogne naissait voilà plus de 40 ans sous le nom d'Escola d'Infermeria Osona (École d'infirmierie d'Osona) et prenait son envol vers le développement du leadership et de l'excellence académique. En 1980, les études en soins infirmiers faisaient l'objet d'une licence universitaire et le centre venait s'ajouter à l'UAB. En 1987, d'École d'infirmierie d'Osona s'intégrait aux Études Universitaires de Vic.

En mai 1997, le Parlement de Catalogne ayant voté la Llei de Reconeixement de l'Universitat de Vic [Loi qui reconnaissait l'existence de l'Université de Vic], elle prenait pour nom d'École universitaire des Sciences de la santé et complétait son offre d'enseignement en incorporant : Kinésithérapie (1997), Ergothérapie (1997), Nutrition humaine et Diététique (1998) et Travail social (2010). En 2011, l'École universitaire des Sciences de la santé devenait la Faculté des Sciences de la Santé et du Bien-être. Au long de toutes ces années, l'identité de notre faculté s'est consolidée grâce au leadership de Mme Anna Bonafont en deux occasions et des Dres Montse Vall, Marga Pla et Mireia Subirana.

En 2019-2020, nous désirons consolider le leadership et l'excellence académique à travers la mise en place de programmes novateurs qui garantissent le développement de la compétence professionnelle. Nous avons pour objectif de préparer la prochaine génération de leaders à tous les niveaux des disciplines de la Faculté des sciences de la santé et du bien-être, que ce soit en licence, master ou doctorat. Nous voulons que nos étudiants deviennent des professionnels du futur, capables de diriger et transformer les soins de santé, capables de répondre à l'évolution rapide et complexe de l'environnement sanitaire grâce à l'excellence académique, la pratique clinique, l'innovation, la recherche ainsi que dans les partenariats mis en place avec la communauté et les initiatives internationales.

Des salles de cours, des ateliers et des laboratoires au chevet des patients et de la communauté, nous voulons être une Faculté de référence, présentant une vision holistique de l'être humain, offrant un modèle de formation particulier et de qualité, axé sur la recherche et l'innovation au niveau international, de sorte à améliorer la santé publique, la qualité de vie et à éliminer les inégalités de santé.

La convention passée entre l'UVic et le Consortium Hospitalier de Vic (CHV) offre le cadre idéal qui permettra aux enseignants/chercheurs d'assurer et de garantir l'excellence des cours, des laboratoires, de la simulation et de la pratique cliniques, et de générer des synergies favorables à la recherche clinique et à l'obtention de résultats ainsi qu'à l'innovation, et ce dans une période de changement radical dans les soins de santé.

Doyenne de la Faculté des sciences de la santé et du bien-être
Université de Vic - Université Centrale de Catalogne

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

Diplômes

Licences

- Kinésithérapie
- Infirmierie
- Nutrition humaine et Diététique
- Ergothérapie

Masters officiels

- Soins palliatifs destinés aux Soins palliatifs et accompagnement aux personnes atteintes d'une maladie grave
- Politiques sociales et action communautaire
- Recherche en Santé

Départements

L'unité de base de l'enseignement et de la recherche de la Faculté est le Département, qui regroupe les enseignants en fonction de domaines de connaissance, d'étude et de recherche similaires ou associés.

A la tête du département, un enseignant exerce les fonctions de directeur du département.

Les départements de la Faculté des Sciences de la Santé et du Bien-être sont :

- Département des Sciences élémentaires de la Santé :
 - Directeur : Dr Eduard Minobes
- Département des Sciences appliquées à la Santé :
 - Directrice : Dre Emilia Chirveches
- Département des Sciences sociales et de la Santé communautaire :
 - Directrice : Dre Ester Busquets
- Département des Sciences expérimentales et méthodologiques:
 - Directrice : Dre Montserrat Serra

Organes de direction

Le conseil d'administration est l'organe collégial de la Faculté. Il se compose des membres suivants :

- Doyenne de la Faculté : Dre Paola Galbany
- Vice-doyenne aux études: Dre Míriam Torres
- Directrice des études : Dr Xavier Palomar
- Directeur du département des Sciences élémentaires de la Santé : Dr Eduard Minobes
- Directrice du département des Sciences appliquées à la Santé : Dre Emilia Chirveches
- Directrice du département des Sciences sociales et de la Santé communautaire : Dre Ester Busquets
- Directrice du département des Sciences expérimentales et méthodologiques: Dre Montserrat Serra
- Coordinatrice de la Licence en Soins Infirmiers : Mme Eva Rovira
- Coordinateur de la Licence en Kinésithérapie : M. Carles Parés
- Coordinatrice de la Licence en Ergothérapie : Dre Judit Rusiñol
- Coordinatrice de la Licence en Nutrition humaine et Diététique : Dre Anna Vila

La Faculté offre également les charges suivantes :

- Délégué à la Recherche : Dr Javier Jerez
- Coordinateur du programme de doctorat : Dr Joan Carles Casas
- Responsable de la Formation continue : Dr Jordi Naudó
- Coordinatrice des stages de la Licence en Soins Infirmiers : Mme Olga Isern
- Coordinatrice des stages de Kinésithérapie : Mme Anna Escribà
- Coordinatrice des stages de la licence en Nutrition humaine et Diététique : Dre Blanca Ribot
- Coordinatrice des stages de la Licence en Ergothérapie : Mme Pilar Bové
- Responsable des relations internationales : Mme Montse Romero

CALENDRIER SCOLAIRE

Calendrier du centre

Enseignement

L'année scolaire s'étend du 16 septembre 2019 au 5 juin 2020 (enseignement et stages compris) :

- 1^{er} semestre : du 16 septembre 2019 au 17 janvier 2020.
- 2^e semestre : du 4 février au 5 juin 2020

Semaines d'évaluation

Les semaines d'évaluation de la Faculté sont réparties entre les jours suivants, selon les licences :

- 1^{er} semestre : du 20 au 31 janvier 2020
- 2^e semestre : du 1^{er} au 12 juin 2020

Calendrier spécifique aux étudiants de 3e année de la licence en Soins infirmiers

Enseignement

- 1^{er} semestre : du 30 septembre 2019 au 14 février 2020
- 2^e semestre : du 2 mars au 10 juillet 2020

Semaines d'évaluation

- 1^{er} semestre : du 17 au 21 février 2020
- 2^e semestre : du 4 au 8 mai 2020

Vacances et jours fériés

Vacances de Noël

- Du 21 décembre 2019 au 7 janvier 2020, ces deux dates incluses.

Vacances de Pâques

- Du 4 au 13 avril 2020, ces deux dates incluses.

Jours fériés

- 11 septembre 2019 : fête nationale de Catalogne
- 31 octobre 2019 : jour férié UVic
- 1^{er} novembre 2019 : Toussaint
- 5 décembre 2019 : jour férié UVic
- 6 décembre : fête de la Constitution
- 19 mars 2020, Saint Joseph (fête patronale de Vic)
- 23 avril 2020, Saint Georges, (fête UVic)
- 24 avril, jour férié UVic
- 1^{er} mai 2010, fête du Travail
- 1^{er} juin 2010, Pentecôte (fête locale Vic)

- 24 juin 2010, saint Jean

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Objectifs généraux

Le diplôme en Ergothérapie vise à former des ergothérapeutes capables de promouvoir, de maintenir ou de rétablir la santé, d'améliorer la qualité de vie et de réduire ou réadapter les capacités de la personne de sorte qu'elle puisse atteindre le plus haut niveau d'autonomie personnelle au moyen de modèles, de méthodologies et d'actions utilisant l'occupation et l'environnement dans un but thérapeutique d'inclusion sociale. Elle vise également à développer des compétences d'amélioration suivie de la qualité, de travail en équipe, de gestion et administration de programmes et de services sociaux et de santé, d'éducation et de défense des droits des citoyens, d'enseignement et de recherche.

L'ergothérapie vise à créer une société inclusive qui permette la participation de ses membres en tant que citoyens à part entière, qui apportent leur potentiel en dépit des difficultés.

Méthodologie

Crédits ECTS

Le crédit ECTS (ou crédit européen) est l'unité de mesure du travail de l'étudiant dans une matière. Chaque crédit européen équivaut à 25 heures qui incluent toutes les activités effectuées par l'étudiant dans une matière déterminée : assistance aux cours, consultation en bibliothèque, stages, travail de recherche, réalisation d'activités, étude et préparation d'examens, etc. Si une matière a 6 crédits, cela signifie qu'il est prévu que le travail de l'étudiant sera équivalent à 150 heures d'étude de la matière (6 × 25).

Les compétences

Quand nous parlons de compétences nous nous référons à un ensemble de connaissances, de savoir-faire, de capacités et d'attitudes appliqués au développement d'une profession. Ainsi, l'introduction de compétences dans le CV universitaire doit permettre à l'étudiant d'acquérir un ensemble de qualités personnelles, d'attitudes sociales, de travail en équipe, de motivation, de relations personnelles, de connaissances, etc. qui lui permettront de développer des fonctions sociales et professionnelles dans son contexte social et professionnel.

Certaines de ces compétences sont communes à toutes les professions d'un certain niveau de qualification. Par exemple, la capacité de résoudre des problèmes de façon créative ou de travailler en équipe sont des **compétences générales ou transversales** que l'on retrouve dans presque toutes les professions. On peut supposer qu'un étudiant universitaire les acquerra, les développera et les consolidera, tout au long de ses études tout d'abord puis ensuite dans sa vie professionnelle.

Par contre, d'autres compétences sont **spécifiques** à chaque profession. Un masseur-kinésithérapeute doit, par exemple, dominer des compétences professionnelles bien différentes de celles d'un travailleur social.

L'organisation du travail scolaire

Les compétences professionnelles exigent de l'enseignement universitaire qu'il aille au-delà de la consolidation des contenus de base nécessaires à la profession. Par conséquent, il demande des modes de travail venant compléter la transmission des contenus ; c'est pourquoi nous parlons de trois types de travaux dans les cours ou dans le cadre global de l'Université de Vic et c'est au cours de l'ensemble de ces trois types de travaux qu'a lieu le contact étudiants-enseignants :

- Les **cours** sont les heures de classe que le professeur donne à tout le groupe. Ces séances comprennent les explications des enseignants, les interrogations écrites ou examens, les conférences, les projections, etc. Il s'agit de séances centrées sur un ou plusieurs contenus du programme.
- Les **séances de travail dirigé** (TP) comprises comme heures d'activité des étudiants en présence des enseignants (travail dans le laboratoire d'informatique, corrigé des exercices, travaux de groupe en classe, colloques et débats, travaux pratiques en laboratoire, séminaires en petits groupes, etc. Ces séances pourront s'adresser à l'ensemble du groupe, à un sous-groupe ou à une équipe de travail.
- Les **tutorats** sont les moments où l'enseignant s'occupe d'un seul étudiant ou d'un groupe réduit d'étudiants, pour connaître les progrès accomplis dans le cadre de travaux personnels, pour orienter ou diriger les travaux individuels ou de groupe ou pour commenter les résultats des évaluations des différentes activités. L'initiative de cette aide peut partir du professeur ou des étudiants ; elle permet de commenter les doutes concernant les travaux effectués en la matière, de demander des orientations sur une bibliographie ou sur des sources à consulter, de connaître l'opinion des enseignants sur les rendements scolaires ou de dissiper des doutes sur le contenu du cours. Le tutorat est un élément clé du processus d'apprentissage de l'étudiant.

Le programme d'une matière prévoit aussi des séances de **travail personnel des étudiants** ; il s'agit là des heures consacrées à l'étude, à la réalisation d'exercices, à la recherche d'informations, à la consultation en bibliothèque, à la lecture, à la rédaction et à la réalisation de travaux individuels ou de groupe, à la préparation des examens, etc.

Le programme de travail

Cette nouvelle façon de travailler exige que les étudiants disposent d'outils de planification, de sorte à pouvoir s'organiser et prévoir le travail à effectuer dans les diverses matières. C'est pourquoi le programme de travail devient un élément important car il permet de planifier le travail que l'étudiant doit faire dans un laps de temps limité.

Le programme de travail est un document qui doit refléter la réalisation des objectifs, des contenus, de la méthodologie et de l'évaluation de la matière dans l'espace temporel du semestre ou de l'année. C'est un document qui planifie, de façon cohérente, les activités spécifiques à la matière en tenant compte des éléments antérieurement mentionnés.

Le programme de travail sert de guide pour planifier les contenus et les activités des séances de cours, celles des travaux dirigés et celles de tutorat et consultation. Le programme de travail précisera et planifiera les travaux individuels et de groupe et les activités de consultation personnelle, de recherche et d'étude à effectuer dans le cadre de la matière.

Le programme de travail doit se concentrer essentiellement sur le travail de l'étudiant et le guider dans la planification de ses études, de sorte à lui permettre d'atteindre les objectifs fixés dans sa matière et d'acquérir les compétences établies.

L'organisation du programme de travail peut obéir à des critères de répartition temporelle (bimensuelle, mensuelle, semestrielle, etc.) ou peut suivre les blocs thématiques du programme (c'est-à-dire en établissant un programme de travail par sujet ou par bloc de sujets du programme).

Processus d'évaluation

Selon le règlement de l'Université de Vic, «les enseignements officiels de licence sont évalués en continu et il y aura une seule session officielle par inscription. L'obtention des crédits d'une matière ou d'un cours demande que soient réussies les épreuves d'évaluation établies dans le programme».

L'évaluation des compétences que l'étudiant doit acquérir en chaque matière exige que le processus d'évaluation ne se réduise pas à un examen final unique. Par conséquent, divers outils seront utilisés pour assurer une évaluation continue et plus globale, qui tienne compte du travail réalisé pour atteindre les différents types de compétences. C'est pourquoi nous parlons de deux types d'évaluation qui ont tous deux la même importance :

- **Évaluation du processus** : suivi du travail individuel pour évaluer le processus d'apprentissage réalisé pendant le cours. Ce suivi peut se faire par le biais des tutorats individuels ou de groupe, la remise de travaux sur chaque sujet et leur correction ultérieure, par le processus d'organisation et d'acquis que suivront les membres d'une équipe individuellement et collectivement dans la réalisation de travaux de groupe, etc. L'évaluation du processus se fera à partir d'activités dirigées ou qui s'adresseront à la classe et seront en lien avec la partie du programme que l'on sera en train de travailler. On pourrait citer, par exemple des commentaires d'articles, de textes et autres documents écrits ou audiovisuels (films, documentaires, etc.) : la participation à des groupes de discussion, des visites, l'assistance à des conférences, etc. Ces activités seront évaluées en continu tout au long du semestre.
- **Évaluation des résultats** : correction des résultats de l'apprentissage des étudiants. Ces résultats peuvent provenir de divers types de travaux de groupe oraux ou écrits, d'exercices faits en classe individuellement ou en petits groupes, de réflexions et d'analyses individuelles dans lesquelles les liens sont faits entre diverses sources d'information au-delà des contenus expliqués par l'enseignant pendant les cours, de la rédaction de travaux individuels, d'exposés oraux, d'examens partiels ou terminaux etc.

Les dernières semaines du semestre seront consacrées aux épreuves et à des activités d'évaluation.

La convocation officielle prévoit deux "sessions" d'évaluation différenciées. Tout d'abord, la période ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire. En outre, une deuxième session d'évaluation complémentaire (2^e session) dans laquelle l'étudiant pourra être évalué à nouveau sur les tâches, activités ou tests qu'il n'aura pas réussis au cours de la première session. L'évaluation de cette deuxième période ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale du cours et, en tout cas, elle aura lieu en cohérence avec le processus d'évaluation continue établi pour chaque matière et donc en respectant les activités qui, dans le programme, ont été définies comme non-récupérables.

En aucun cas cette période d'évaluation complémentaire / de récupération par session extraordinaire ne pourra être utilisée pour les travaux de Mémoire de Licence ni pour les Stages extérieurs.

Les étudiants qui pourront choisir la seconde période d'évaluation complémentaire (2^e session), seront notés "en attente d'évaluation". tant qu'ils attendront les résultats de cette 2^e session. Les étudiants "non-reçus" ou "absents" ne pourront pas profiter de la seconde période d'évaluation complémentaire -(2^e session).

Les étudiants qui échoueront à l'évaluation devront se réinscrire et redoubler la matière concernée au prochain cours.

DÉROULEMENT DES ÉTUDES

| Matière | Crédits |
|-------------------------------|---------|
| Formation de base (FB) | 60 |
| Obligatoire (OB) | 114 |
| En option (OP) | 18 |
| Travail de Fin d'études (TFG) | 8 |
| Stages extérieurs (PE) | 40 |
| Total | 240 |

- Bien que le programme prévoit la possibilité d'enseigner certaines matières au cours du premier ou du second semestre, elles ne sont étudiées qu'une fois chaque année. Vérifiez la matière concernée pour savoir en quel semestre elle est dispensée.

PREMIÈRE ANNÉE

| | Semestre | Crédits | Type |
|---|-----------|---------|------|
| English for Health Sciences | 1er | 6.0 | FB |
| Étude du corps humain I | 1er | 6.0 | FB |
| Ressources thérapeutiques | 1er | 6.0 | OB |
| Biostatistique et Systèmes d'information en Santé | 1er ou 2e | 6.0 | FB |
| Bioéthique | 1er ou 2e | 6.0 | FB |
| Communication et Éducation à la Santé | 1er ou 2e | 6.0 | FB |
| Culture, Société et Santé | 1er ou 2e | 6.0 | FB |
| Psychologie évolutive et de la santé | 1er ou 2e | 6.0 | FB |
| Étude du corps humain II | 2e | 6.0 | FB |
| Bases de la profession I | 2e | 6.0 | OB |

DEUXIÈME ANNÉE

| | Semestre | Crédits | Type |
|--|-----------------|----------------|-------------|
| Cinésiologie et système nerveux | 1er | 6.0 | FB |
| Élaboration de projets I | 1er | 3.0 | OB |
| Physiopathologie | 1er | 6.0 | FB |
| Bases de la profession II | 1er | 6.0 | OB |
| Neuropsychologie | 1er | 3.0 | OB |
| Nouvelles technologies et environnements accessibles | 1er | 6.0 | OB |
| Activités de la vie quotidienne | 2e | 3.0 | OB |
| Bases de la profession III | 2e | 6.0 | OB |
| Pathologie médico-chirurgicale I | 2e | 6.0 | OB |
| Psychologie sociale | 2e | 3.0 | OB |
| Santé publique | 2e | 6.0 | OB |
| Techniques d'orthèses et Adaptations fonctionnelles | 2e | 6.0 | OB |

TROISIÈME ANNÉE

| | Semestre | Crédits | Type |
|---|-----------------|----------------|-------------|
| Éducation inclusive et processus Pédagogiques | 1er | 3.0 | OB |
| Santé mentale | 1er | 6.0 | OB |
| Ergothérapie pour l'autonomie personnelle des personnes âgées | 1er | 6.0 | OB |
| Ergothérapie pour l'autonomie personnelle de l'adulte I | 1er | 6.0 | OB |
| Élaboration de projets II | 2e | 3.0 | OB |
| Insertion socioprofessionnelle | 2e | 3.0 | OB |
| Pathologie médico-chirurgicale II | 2e | 3.0 | OB |
| Santé mentale de l'enfant et de l'adolescent | 2e | 3.0 | OB |
| Ergothérapie basée sur la communauté | 2e | 3.0 | OB |
| Ergothérapie pour l'autonomie personnelle de l'adulte II | 2e | 6.0 | OB |
| Practicum I | Annuel | 9.0 | PE |
| Practicum II | Annuel | 9.0 | PE |

QUATRIÈME ANNÉE

| | Semestre | Crédits | Type |
|--|-----------------|----------------|-------------|
| Ergothérapie pour l'autonomie personnelle de l'enfant et de l'adolescent | 1er | 6.0 | OB |
| Soins intégrés | 1er ou 2e | 3.0 | OB |
| Gestion et administration des services de santé | 1er ou 2e | 3.0 | OB |
| Practicum III | Annuel | 10.0 | PE |
| Practicum IV | Annuel | 12.0 | PE |
| Travail de fin d'études | Annuel | 8.0 | TFG |
| Options | | 18.0 | OP |

EN OPTION - NO WAY

| | Crédits |
|--|----------------|
| Activité physique et Handicap | 3.0 |
| Artistic Activity as Therapy | 3.0 |
| Soins novateurs dans les affections chroniques | 3.0 |
| Introduction à la théorie de l'intégration sensorielle | 3.0 |
| Psychomotricité | 3.0 |
| Psychosociologie du handicap | 3.0 |
| Sexualité et chronicité | 3.0 |
| Techniques d'intervention groupale | 3.0 |

MATIÈRES OBLIGATOIRES EN PREMIÈRE ANNÉE

English for Health Sciences

English for Health Sciences

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 6.0

Semestre : 1^{er}

Langue d'étude : anglais

ENSEIGNANTS

- Josefina Guix Soldevila

OBJECTIFS

Il s'agit d'un cours de mise en pratique qui permet aux étudiants de développer les compétences de production et de compréhension de textes en langue anglaise, oraux et écrits, et ce dans le contexte de l'ergothérapie.

Objectifs spécifiques de ce cours :

- Améliorer l'usage instrumental de l'anglais.
- Comprendre des textes authentiques spécialisés en ergothérapie.
- Développer des stratégies d'expression écrite de textes spécifiques portant sur l'ergothérapie.
- Comprendre et parler couramment sur un sujet spécialisé, qu'il s'agisse de présentations orales ou de discussions.
- Connaître et utiliser la grammaire et la syntaxe à bon escient.
- Connaître et utiliser un vocabulaire et des expressions appartenant au champ sémantique de l'ergothérapie.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant parle anglais et utilise des expressions et un vocabulaire spécifiques portant sur les sujets traités en cours.
- RA2. Il connaît et utilise le lexique spécifique de l'anglais des sciences de la santé.
- RA3. Il connaît et utilise les structures grammaticales de la langue anglaise.
- RA4. Il a une compréhension globale et sélective des messages oraux en anglais.
- RA5. Il a une compréhension globale et sélective d'un texte écrit en anglais et de documents concernant l'ergothérapie et les sciences de la santé.
- RA6. Il rédige des textes en anglais sur des sujets concernant les sciences de la santé.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Comprendre et interpréter, dans une seconde langue, les sources d'information écrites et orales spécialisées dans les Sciences de la santé.
- Connaître la terminologie scientifique dans une autre langue.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

1. Topics

1. What is occupational therapy?
2. The Human body
3. Activities of daily living
4. Special equipment
5. Occupational therapy conditions

2. Language in use

1. Questions
2. Tenses
3. Reported speech
4. Relative pronouns

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- Une période ordinaire ou 1^{re} session, qui aura lieu dans le cadre de l'année scolaire.
- Une période d'évaluation complémentaire ou 2^e session

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation suivie des activités effectuées par l'étudiant par le biais de :

- Examen 1 : 15 %, récupérable.
- Examen 2 : 30 %, récupérable.
- Projet 1 : 15 %, non-récupérable.
- Listening : 15 %, non-récupérable.
- Projet 2 : 10 %, non-récupérable.
- Speaking : 15 %, non-récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi certaines des activités récupérables pourra les récupérer au cours de cette période, à condition que le total des parties à rattraper ne représente pas 50 % de la note finale.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi, dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la Bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Bradley, Robin A (2004). *English for Nursing and Health Care* (1 ed.). Milano: McGraw.
- Mann, Malcom; Taylore-Knowles, Steve (2011). *Destination B2* (1 ed.). Oxford: MacMillan.
- Murphy, Raymond (2010). *English Grammar in Use* (3 ed.). Cambridge: Cambridge University Press.
- Smiley, Jim; Masui, Michiyo; Asano, Tomaoki (2014). *Therapy Care* (1 ed.). Nayoga: Perceptia Press.

Étude du corps humain I

Étude du corps humain I

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 6.0

Semestre : 1^{er}

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Elisabet Dachs Cabanas
- Eulalia Bosch Presegue

OBJECTIFS

Ce cours, avec la *Structure et Fonction du corps humain II* représente la matière Anatomie et enseigne les structures de l'organisme et leur fonctionnalité. Il n'exige pas de connaissances spécifiques préalables.

La *Structure et Fonction du corps humain I* permet aux étudiants d'acquérir :

- Des connaissances générales sur la structure et le fonctionnement du corps humain.
- Des connaissances de base sur l'histologie et l'embryologie humaines.
- Des connaissances sur les différentes parties de l'anatomie humaine.
- Des connaissances en physiologie ou sur le fonctionnement normal du corps humain.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant identifie les structures anatomiques qui composent les divers appareils et systèmes du corps humain, il les décrit, les situe et les relie.
- RA2. Il explique le développement embryonnaire et le relie à la structure et à la fonction des organes définitifs.
- RA3. Il utilise la terminologie propre à l'anatomie et la la kinésiologie.
- RA4. Il intègre les connaissances en anatomie et physiologie de façon à pouvoir les mettre en pratique et fait preuve de capacités à la réflexion critique lors de processus liés à l'exercice de l'ergothérapie.
- RA5. Il utilise à bon escient le langage oral (verbal et non-verbal) dans l'interaction personnelle et professionnelle en catalan, espagnol et anglais.
- RA6. Il prépare des rapports et des documents (principalement techniques) qui recueillent et interprètent des données sur lesquelles il fonde ses conclusions.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Connaître et comprendre la structure et la fonction du corps humain afin de pouvoir évaluer, synthétiser et appliquer des traitements d'ergothérapie.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

1. Introduction : niveaux d'organisation fonctionnelle :
 1. Niveau moléculaire : principales biomolécules et leurs fonctions.
2. Structure et fonction de la cellule :
 1. Membrane plasmatique : structure et fonctions (systèmes de transport).
 2. Cytoplasme : cytosol, organites et fonctions.
 3. Noyau : structure et fonction (mitose et méiose).
3. Génétique :
 1. Gènes, chromosomes, ADN.
 2. L'héritage : les lois de Mendel, dominance, codominance, héritage complexe, etc.
 3. Principes de base de la génétique.
 4. Troubles chromosomiques et maladies génétiques.
4. Histologie :
 1. Types de tissus. Caractéristiques anatomiques et physiologiques. Tissu épithélial et tissu conjonctif.
 2. Tissu nerveux (potentiel d'action et plaque motrice).
5. Homéostasie :
 1. Concept d'homéostasie et environnement interne.
 2. Les systèmes de régulation : rétroalimentation.
 3. Fluides corporels : eau et électrolytes.
6. Embryologie :
 1. Concept et définition de l'embryologie.
 2. Période de division cellulaire.
 3. Développement embryonnaire.
 4. Développement du fœtus.
 5. Anomalies de gestation.
 6. Cellules mères.
7. Sang :
 1. Caractéristiques physiques et fonctions du sang.
 2. Formation des cellules sanguines.
 3. Érythrocytes : fonctions. Métabolisme du fer.
 4. Hémostase.
 5. Groupes sanguins.

8. Système lymphatique et immunitaire :
 1. Vaisseaux lymphatiques et lymphes.
 2. Organes et tissus lymphatiques.
 3. Résistance non spécifique.
 4. Résistance spécifique.
9. Système digestif :
 1. Généralités sur l'anatomie.
 2. Mastication, déglutition. Motilité de la bouche et de l'œsophage. Digestion salivaire.
 3. Digestion gastrique.
 4. Digestion intestinale.
 5. Structure et fonction du foie et de la vésicule biliaire.
 6. Pancréas exocrine : sécrétions, enzymes digestives.
 7. Transit et absorption intestinales. Défécation.
 8. Métabolisme : mise à profit des nutriments. Principales voies métaboliques.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation suivie des activités effectuées par l'étudiant par le biais de :

Mode présentiel

- Partiel 1 : 15 % (récupérable). En salle de cours, avec notes.
- Partiel 2 : 15 % (récupérable). En salle de cours, avec notes.
- Partiel 3 : 35 % (récupérable). En salle de cours, sans notes.
- Questions de synthèse : 15 % (non-récupérables). En présentiel ou par vidéo.
- Activités : 20 % (non-récupérables). Dans la salle de cours ou hors de la salle de cours.

Mode semi-présentiel

- Partiel 1 : 15 % (récupérable). *On-line*, avec notes.
- Partiel 2 : 15 % (récupérable). *On-line*, avec notes.
- Partiel 3 : 35 % (récupérable). En salle de cours, sans notes.
- Questions de synthèse : 15 % (non-récupérables). En format vidéo.
- Activités : 20 % (non-récupérables). Dans la salle de cours ou hors de la salle de cours.

Les activités non-récupérables feront la moyenne avec la note obtenue à la fin de la période scolaire dans la mesure où la moyenne des partiels sera égale ou supérieure à 4.

De plus, les étudiants en mode semi-présentiel devront avoir obtenu une note égale ou supérieure à 4,5 au 3^e partiel.

Pour réussir le cours, la note doit être égale ou supérieure à 5.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

Les activités ou les épreuves récupérables qui n'auront pas obtenu une note suffisante en session ordinaire seront récupérées dans la mesure où elles ne représenteront pas plus de 50% du cours.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Marieb, E. N., Keller, S. M. (2017). *Fisiología Humana* (12 ed.). Madrid: Pearson.
- Martini, F.H., Tallitsch, R.B, Nath, J.L. (2017). *Anatomía Humana* (9 ed.). Madrid: Pearson.
- Tortora, G.J., Derrickson, B. (2013). *Principios de Anatomía y Fisiología* (13 ed.). Buenos Aires: Médica Panamericana.
- Young, B., O'Dowd, G., Woodford, P. (2014). *Wheater Histología Funcional* (6 ed.). Barcelona: Elsevier España SL.

Ressources thérapeutiques

Ressources thérapeutiques

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6.0

Semestre : 1^{er}

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Judit Rusiñol Rodríguez

OBJECTIFS

Ce cours ouvre l'étude de l'Ergothérapie, qui fait partie de la formation obligatoire de la licence en Ergothérapie. L'étudiant y expérimentera des activités et des réflexions diverses sur son propre vécu de sorte à commencer à comprendre le potentiel thérapeutique de cette activité.

Objectifs généraux de ce cours :

- Expérimenter diverses activités artisanales.
- Expérimenter le montage d'une pièce de théâtre.
- Expérimenter diverses dynamiques de créativité et théâtrales.
- Effectuer diverses analyses concernant des activités.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant utilise à bon escient le langage oral (verbal et non-verbal) dans l'interaction personnelle et professionnelle en catalan et en espagnol.
- RA2. Il recueille et interprète des données et des informations sur lesquelles il peut baser ses conclusions sur le lien entre travail et santé.
- RA3. Il élabore, en catalan et en espagnol, des rapports et des documents écrits (à caractère technique principalement) avec une orthographe et une grammaire correctes.
- RA4. Il cerne et applique le potentiel de l'activité comme moyen thérapeutique, selon les besoins du patient à partir des divers cadres d'ergothérapie.
- RA5. Il respecte l'opinion de ses collègues et exprime sa propre opinion de manière assertive.

COMPÉTENCES

Générales

- Interagir avec les autres avec empathie et faire preuve de savoir-faire dans les relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Connaître et comprendre les antécédents historiques, les bases théoriques et les principes méthodologiques : aspects philosophiques, cadres de référence théoriques, modèles, techniques, évaluations et diagnostics de l'ergothérapie, nécessaires à la reconnaissance et à l'interprétation des processus fonction-dysfonction occupationnelle.
- Connaître, comprendre et appliquer les bases de l'autonomie personnelle aux activités de la vie quotidienne avec et sans adaptation et/ou aides techniques dans le cycle de vie.
- Préparer, conserver et examiner la documentation sur les processus d'ergothérapie.
- Utiliser le potentiel thérapeutique de l'occupation à travers l'analyse et la synthèse de l'occupation et de l'activité.

Fondamentales

- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

CONTENUS

1. La dérive.
2. L'activité exploratoire.
3. Créativité.
4. L'analyse de l'activité.
5. Atelier tricot.
6. Atelier théâtre.
7. Atelier papier.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation suivie des activités effectuées par l'étudiant par le biais de :

- Analyse de l'activité tricot et analyse de l'activité théâtre : 30% de la note finale du cours, récupérable.
- Expérimentation, exposition et analyse d'une activité explorée : 25 % de la note finale du cours, activité récupérable.
- Assistance et participation active : 35 % de la note finale du cours, activité non-récupérable.
- Réalisation d'un carnet de route : 10 % de la note finale du cours, activité non-récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Barrera, L., Medem, J., Peñafiel, I. (2007). *Que tienes debajo del sombrero* [DVD] España: Alice Produce.
- Drake, M. (1992). *Therapeutic Use of Crafts in Occupational Therapy* (1 ed.). Etats Units d'Amérique: SLACK Incorporated.
- Martín Beristain, C., Cascón Soriano, P. (1996). *La alternativa del juego I: Juegos y dinámicas de educación para la paz* (14 ed.). Madrid: Los Libros de la Catarata.
- Schell, B. A. B. [et al.] (2016). *Terapia ocupacional [de] Willard & Spackman* (12 ed.). Buenos Aires: Editorial Médica Panamericana.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Biostatistique et Systèmes d'information en Santé

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 6.0

Semestre : 1^{er} ou 2^d

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Eva Cirera Viñolas

OBJECTIFS

Le cours de *Biostatistique et Systèmes d'Information en Santé* fait partie de la matière de statistique qui entre dans la Formation de base de la Licence en Ergothérapie.

C'est une introduction au monde de la science et à la création de connaissances et une passerelle vers la connaissance scientifique, caractéristique de l'enseignement universitaire.

Objectifs généraux de ce cours :

- Comprendre la littérature scientifique pour former les étudiants et les futurs professionnels à l'utilisation d'un nouvel outil d'expression.
- Aider l'étudiant à donner des réponses aux questions qui se présenteront à lui au cours de la pratique clinique.
- Acquérir des compétences dans la recherche d'informations pertinentes concernant les problèmes qu'il aura à résoudre.

ACQUIS

-
- RA1. L'étudiant connaît les bases conceptuelles qui lui permettront de lancer des recherches dans les principales sources documentaires du domaine de la santé.
 - RA2. Il résout correctement les problèmes principaux de recherche d'information concernant les soins de santé.
 - RA3. Identifier les étapes de la méthode scientifique.
 - RA4. Identifier la structure et le contenu d'un original dans une publication scientifique.
 - RA5. Il applique les tests statistiques appropriés dans chaque question étudiée.
 - RA6. Il interprète les résultats provenant des divers tests statistiques appliqués.
 - RA7. Il utilise efficacement un logiciel statistique, un éditeur de texte, un accès Internet et un diaporama.
 - RA8. Il prépare et édite le rapport sur les résultats du problème statistique étudié.
 - RA9. Résoudre correctement les problèmes statistiques posés.
 - RA10. Il identifie les tâches à accomplir, les organise et les assigne dans le consensus et le partage avec le reste du groupe.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.

Spécifiques

- Connaître, sélectionner, appliquer et interpréter les tests statistiques afin de les utiliser correctement dans l'analyse de données.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

1. La recherche en Santé
 1. La méthode scientifique
 1. Étapes du processus de la recherche et contribution de la statistique
 2. Les articles originaux : structure et lecture critique d'articles
2. Systèmes d'information en santé
 1. Introduction à la recherche bibliographique et à la gestion des documents dans le domaine socio-sanitaire
 2. Critères de qualité de l'information sur réseau et lecture critique de documents. Modes de citation bibliographique
3. Statistique descriptive
 1. Notions de base : les variables et les échelles de mesure.
 2. Collecte d'informations et organisation des données pour analyse statistique
 3. Mesures de fréquence, de tendance centrale et de dispersion
 4. Représentation graphique de l'information
 5. Utilisation de logiciels statistiques pour l'analyse descriptive
 6. Élaboration du rapport concernant les résultats
4. Statistique inférentielle
 1. Probabilité et répartitions de probabilité
 2. Théorie des échantillons. Estimation ponctuelle et par intervalle
 3. Les tests d'hypothèse
 1. Comparaison des proportions

2. Comparaison des moyennes
3. Corrélation et régression
4. Utilisation de logiciels statistiques pour l'analyse inférentielle
5. Élaboration du rapport inférentiel de résultats

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- **Épreuves individuelles**
 - Épreuve *en ligne* sur les systèmes de l'information (sujet 1) : 5% ; non-récupérable
 - Épreuve écrite de statistique descriptive (sujet 2) : 20 %, récupérable
 - Épreuve écrite de statistique inférentielle (sujet 3) : 40 %, récupérable
 - Épreuves en ligne de SPSS : 10 %, non-récupérable
- **Activité de groupe**
 - Création d'une affiche scientifique et sa présentation orale : 20%, non-récupérable
- **Participation individuelle**
 - Suivi de la participation et de l'implication dans le cours et les tutorats de groupe sur l'affiche : 5% ; non-récupérable

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Les activités d'évaluation non réalisés seront notées 0.

La note minimale exigée aux épreuves des sujets 2 et 3 de statistiques descriptive et inférentielle est de 3,5.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

Note finale de la 2^e session

L'étudiant pourra être réévalué sur les tâches, les activités ou les épreuves qui n'auront pas été satisfaisantes lors de la session ordinaire. L'évaluation de cette 2^e session ne peut pas représenter plus de 50% de la note finale de ce cours : seul peut être récupéré l'un des deux contrôles des sujets 3 et 4, respectivement de statistique descriptive et inférentielle.

La note finale est calculée en faisant la moyenne pondérée de toutes les activités, en choisissant la note la plus élevée entre celle de la session ordinaire et de la 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5 sur 10.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Cobo, E., Muñoz, P., González, JA. (2007). *Bioestadística para no estadísticos* (1 ed.). Barcelona: Elsevier.
- Milton, SJ. (2007). *Estadística para biología y ciencias de la salud* (3 ed.). Madrid: McGraw Hill-Interamericana.
- Petrie, A., Sabin, C. (2009). *Medical Statistics at a Glance* (3 ed.). West Sussex: Wiley Blackwell.
- Sentís, J et al. (2003). *Bioestadística* (3 ed.). Barcelona: Elsevier.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Bioéthique

Bioéthique

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 6.0

Semestre : 1^{er} ou 2^d

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Ester Busquets Alibés
- Núria Tria Parareda

OBJECTIFS

Ce cours fait partie de la matière « Éthique » et veut présenter les contenus essentiels de la bioéthique fondamentale et de la bioéthique clinique. La bioéthique est une discipline qui vise à aider l'étudiant à devenir un bon professionnel de la santé, surtout en ce qui concerne attitudes et valeurs éthiques. La première partie à l'initier aux rudiments de la bioéthique et d'autres disciplines qui s'y rattachent. La deuxième partie aborde des questions qui posent des problèmes éthiques et juridiques dans le domaine des sciences de la vie et des sciences de la santé.

Les objectifs du cours sont les suivants :

- Comprendre le sens et la portée de la réflexion éthique en kinésithérapie.
- Connaître et assumer les valeurs et les attitudes qui correspondent à sa profession et les dispositions propres à son code déontologique.
- Identifier et analyser les questions éthiques qui se posent dans sa profession et apprendre à leur donner des réponses fondamentales.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant comprend les concepts de base de la bioéthique fondamentale et de la bioéthique clinique et sait les relier.
- RA2. Il identifie des problèmes éthiques dans le cadre de sa profession, peut leur donner une réponse et communiquer à tout type de public de façon claire et précise des connaissances, une méthodologie, des idées, des problèmes et des solutions.
- RA3. Il prend conscience de ce qu'il est important de transformer les valeurs éthiques en attitudes éthiques pour le meilleur déroulement de la profession.
- RA4. Il acquiert les connaissances fondamentales de la bioéthique et les applique à la bioéthique clinique, par l'analyse et la résolution de conflits de valeurs qui demandent de recourir à des idées novatrices.

COMPÉTENCES

Générales

- Démontrer son engagement auprès de la profession et de ses valeurs, en améliorant constamment ses pratiques, et rechercher l'excellence dans les soins prodigués aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Connaître le contexte professionnel, éthique et juridique de l'ergothérapeute, en reconnaissant et en résolvant les dilemmes et les problèmes éthiques dans la pratique quotidienne.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.

CONTENUS

Module I. Principes éthiques

1. Anthropologie
 1. L'homme, être pluridimensionnel et plurirelationnel
 2. La dimension éthique de la personne humaine
 3. La dignité humaine
 4. Les droits de l'homme
2. Éthique
 1. Morale et éthique
 2. Les deux dimensions de la vie morale
 3. Théories éthiques
3. Déontologie
 1. Le bien interne de la profession
 2. Les devoirs professionnels et l'excellence professionnelle
 3. Présentation et analyse de certains codes de déontologie dans le domaine de la santé

Module II. Bioéthique et biodroit

1. Bioéthique
 1. Nature et objectifs de la bioéthique
 2. Critères et méthodologies de la prise de décisions
 3. Les comités de bioéthique
2. Biodroit
 1. Le concept de biodroit
 2. Relations entre éthique et droit
 3. Responsabilité juridique des professionnels de la santé

Module III. L'éthique en matière de santé

1. Vie privée et confidentialité
 1. Vie privée et confidentialité : concept et bases éthiques
 2. Règlementation éthique et juridique
 3. Exceptions à la confidentialité
 4. Difficultés actuelles dans la protection de la vie privée et de la confidentialité
2. Autonomie : la prise de décisions
 1. Du paternalisme médical à la reconnaissance de l'autonomie
 2. Modèles de relation de soins
 3. La prise de décision partagée. Le processus du consentement éclairé
 4. Exceptions au consentement éclairé
 5. Les formulaires du consentement éclairé
3. Le début de la vie
 1. Statut épistémologique de l'embryon
 2. Les aspects éthiques et juridiques en début de vie
4. La fin de vie
 1. Mourir de nos jours
 2. Aspects éthiques et légaux des interventions en fin de vie
 3. Documents des volontés anticipées et Planification anticipée des décisions en matière de soins

Module IV. Éthique de la recherche

1. Principes éthiques de la recherche
 1. Problèmes éthiques posés par la recherche sur les êtres humains
 2. Critères éthiques applicables à la recherche
 3. L'expérimentation animale et le débat sur les « droits des animaux »

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Lectures (25 %) : commentaire de textes et d'un film. [Cette partie est récupérable.]
- Activités pratiques (20%) : deux activités portant sur la résolution de cas pratiques. Activité de groupe. (Les jours sont indiqués sur le programme). [Cette partie n'est pas récupérable.]
- Partiel (20 %) : il portera sur les modules 1 et 2. [Cette partie n'est pas récupérable.]
- Épreuve de synthèse et de contenus intégrés (35 %) : elle portera sur les modules 3 et 4. [Cette partie est récupérable.]

Si les activités de lecture et les TP ne sont pas faites au jour indiqué sur le programme, il n'est pas possible de les faire plus tard. Si elles ne sont pas réalisées, elles seront notées 0.

La note finale de ce cours est calculée à partir de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic-UCC.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Beauchamp, T.L., Childress, J.F. (2013). *Principles of biomedical ethics* (1 ed.). New York: Oxford University Press.
- Busquets Alibés, E. (2019). *Ética del cuidado en ciencias de la salud* (1 ed.). Barcelona: Herder.
- Casado, M (ed). (2015). *Bioética, derecho y sociedad* (1 ed.). Madrid: Trotta.
- Gracia, D., Júdez, J. (eds.) (2004). *Ética en la práctica clínica* (1 ed.). Madrid: Triacastela.
- Sasía, P.M (coord). (2018). *La perspectiva ética* (1 ed.). Madrid: Tecnos.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Communication et Éducation à la Santé

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 6.0

Semestre : 1^{er} ou 2^d

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Laura Coll Planas
- Neus Vila Mumbro

OBJECTIFS

Cette matière fait partie de la matière principale de Communication et elle entre dans la formation de base de l'Ergothérapie. Elle a des liens avec d'autres cours de première année de l'Ergothérapie et occupera une place importante dans des cours suivants.

La communication est essentielle dans toutes les actions professionnelles effectuées avec et pour des êtres humains. Elle devient donc primordiale dans la formation des professions sanitaires telles que l'ergothérapie ; elle permet d'établir une relation empathique avec les patients, les familles et les groupes et fait partie des outils d'Éducation à la santé (EpS). Le rôle de l'EpS et de la communication est significatif dans tous les domaines de prise en charge globale des personnes. C'est-à-dire tout autant dans la promotion de la santé, la prévention de la maladie, le traitement des problèmes de santé, la rééducation physique et/ou mentale que dans la réinsertion sociale.

Objectifs

- Comprendre l'importance de la communication et de la relation thérapeutique dans la profession de santé. (U01, U06, G03, G13)
- Comprendre l'importance de la communication et de l'EpS dans l'enseignement, dans les différents domaines d'activité professionnelle. (G03)
- Décrire des modèles, des techniques et des stratégies de communication et d'EpS. (U01)
- Utiliser les connaissances de la communication et de l'EpS pour proposer des activités pédagogiques correspondant aux besoins éducatifs des individus, des groupes et de la communauté. (G12, G26)
- Identifier, selon les besoins, les interventions de communication et d'EpS adaptées à l'individu, à la famille, aux groupes sociaux à la communauté. (G09)

ACQUIS

- RA1. L'étudiant définit et relie les contenus principaux de la communication et de l'Éducation à la santé.
- RA2. Il décrit les théories de l'apprentissage qui peuvent être appliquées à l'éducation à la santé et au processus même de l'apprentissage.
- RA3. Il sait apporter une réponse adéquate d'éducation à la santé selon la situation qui lui est présentée, sous sa responsabilité individuelle et en tant que faisant partie d'une équipe de travail.

- RA4. Il utilise les stratégies de la communication et les savoir-faire interpersonnels pour arriver à une communication efficace et établir une relation empathique avec le patient, la famille et les groupes sociaux.
- RA5. Identifie les facteurs liés à la santé (personnels et environnementaux), dans un contexte proche tout autant qu'international, de façon à apporter une réponse aux besoins éducatifs des personnes saines ou malades, en tant que membres d'une communauté, et à promouvoir des habitudes saines.
- RA6. L'étudiant utilise à bon escient le langage oral (verbal et non-verbal) dans l'interaction personnelle et professionnelle en catalan et en espagnol.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Interagir avec empathie et faire preuve d'aptitudes aux relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Construire une relation thérapeutique comme la base du processus de l'ergothérapie.
- Identifier les facteurs qui interviennent dans le travail en équipe et dans des situations de leadership.
- Utiliser des stratégies et des savoir-faire qui permettent une communication effective avec les patients, les familles et les groupes sociaux, et leur permette aussi d'exprimer leurs préoccupations et leurs désirs.

Fondamentales

- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Interagir dans des contextes globaux et internationaux pour identifier des besoins et de nouvelles réalités permettant le transfert de connaissances vers des domaines de développement professionnel actuels ou émergents, avec une capacité d'adaptation et d'auto-direction dans les processus professionnels et de recherche.

CONTENUS

1. Communication
 1. Introduction à la communication en matière de santé
 2. La communication humaine
 3. La communication, verbale et non-verbale
 4. L'observation et l'écoute
 5. Styles de communication et d'affirmation de soi
 6. Les éléments facilitateurs et les attitudes essentielles de la communication thérapeutique
 7. Les émotions dans la communication thérapeutique
 8. Empathie
 9. L'examen clinique
2. Éducation à la santé (EpS)
 1. Théories, modèles et domaines d'intervention

2. Motivation, styles de vie et comportements de santé
3. Planification d'un programme d'éducation à la santé
4. L'éducation à la santé dans une perspective interdisciplinaire

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Activités individuelles non-récupérables (15 % de la note finale du cours; activité non-récupérable : 10 % résultat final et 5 % suivi du travail réalisé).
- Activités de groupe non-récupérables (15 % de la note finale du cours; activité non-récupérable : 10 % résultat final et 5 % suivi du travail réalisé).
- Travail final (30 % de la note finale du cours; activité récupérable : 25 % résultat final et 5 % suivi du travail réalisé).
- Deux partiels de synthèse écrits (40 % de la note finale du cours; activité récupérable).

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- AAVV (2006). *Manual de educación para la salud*. Recuperat de <https://www.navarra.es/nr/rdonlyres/049b3858-f993-4b2f-9e33-2002e652eba2/194026/manualdeeducacionpar>
- Cibanal, J.L (2010). *Técnicas de comunicación y Relación de Ayuda en ciencias de la salud* (1 ed.). Madrid: Elsevier.
- Perea Quesada, Rogelia (2014). *Promoción y educación parar la salud: Tendencias innovadoras* (1 ed.). Madrid: Díaz de Santos.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Culture, Société et Santé

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 6.0

Semestre : 1^{er} ou 2^d

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Sandra Ezquerria Samper

OBJECTIFS

Le cours de *Culture, Société et Santé* fait partie de la matière d'anthropologie, incluse dans le module correspondant à la Formation basique d'Ergothérapie.

Objectifs généraux de ce cours :

- Effectuer une approche sociologique et anthropologique du processus santé-maladie en approfondissant les facteurs sociaux et culturels qui influent sur la santé et la maladie des personnes, des familles, des communautés et de la société en général.
- Donner une connaissance de l'être humain dans le domaine de la santé, de la maladie et des soins, en reliant ces aspects aux croyances, aux valeurs, aux symboles et aux modes de vie d'un groupe et à la transmission de pratiques héritées de génération en génération.
- Permettre de réfléchir sur les systèmes d'organisation sociale, de groupes, de familles, des communautés et sur les systèmes de soin des diverses réalités socio-culturelles, et ce dans une perspective interculturelle.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant comprend et apprécie l'interaction des aspects socio-culturels dans le maintien de la santé ou dans l'apparition de la maladie. Il fait de même pour les facteurs sociaux, de groupe et familiaux d'un environnement culturel dans des sociétés différentes.
- RA2. Il comprend et interprète les profils polysémiques des processus de santé et de maladie. Et les contenus théoriques et les diverses méthodologies d'étude de l'anthropologie de la santé.
- RA3. Il comprend, dans leur perspective, les référents culturels des groupes face aux représentations et au vécu des processus de santé / maladie / soins.
- RA4. Il identifie et connaît les principaux problèmes qui affectent les processus de la santé / maladie / soins dans un contexte plus ample dans les administrations, les politiques publiques et la société civile.
- RA5. Il relie et approfondit dans la société multiculturelle actuelle et dans ses effets, avec adaptations et modification à l'intérieur des systèmes de santé, ainsi que dans les points de vue des professionnels de la santé.
- RA6. Il fait preuve de respect envers la diversité linguistique, culturelle et sociale.
- RA7. Il connaît des projets de recherche dans le domaine de la santé.

COMPÉTENCES

Générales

- Démontrer son engagement auprès de la profession et de ses valeurs, en améliorant constamment ses pratiques, et à la recherche de l'excellence dans les soins prodigués aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Apprécier et respecter les différences individuelles, les croyances culturelles, les coutumes et leur influence sur l'emploi et la participation.
- Connaître et comprendre les connaissances de Sociologie et Anthropologie qui lui permettront d'appliquer des traitements d'Ergothérapie dans des institutions et des groupes sociaux divers, de sorte à pouvoir prévenir et traiter des situations d'inadaptation et de réaction sociale.
- Connaître et comprendre l'interaction des aspects socio-culturels dans le maintien de la santé ou dans l'apparition de la maladie.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Interagir dans des contextes globaux et internationaux pour identifier des besoins et de nouvelles réalités permettant le transfert de connaissances vers des domaines de développement professionnel actuels ou émergents, avec une capacité d'adaptation et d'auto-direction dans les processus professionnels et de recherche.

CONTENUS

1. Culture et société

1. Scénarios actuels et futurs dans notre société

1. L'anthropologie et la sociologie dans le cadre de la société, de la ou des cultures et des sciences de la santé
2. Concepts de culture, acculturation, ethnocentrisme, etc. et perspective émi-étic et altérité
3. Concepts de groupe, de famille (parenté), de structure sociale et de statut
4. La construction culturelle de l'exclusion : images culturelles, stéréotypes, préjugés et stigmatisation
5. Outils, techniques et méthodes de l'anthropologie appliquée à la santé

2. Le processus santé-maladie-soins. Modèles médicaux et thérapeutiques

1. La construction et la dimension socio-culturelle de la souffrance

1. La maladie et son interprétation. Les procédés et dispositifs de guérison et de soins en tant que processus culturels
2. Facteurs qui influent sur les processus de santé, de maladie et de soins

3. Les études et la connaissance de systèmes culturels : croyances, valeurs et normes sociales de la santé et de la maladie
4. Les corps. Ethno-anatomie. Itinéraires corporels. Analyse de cas
2. Ethno-médecine
3. Le système médical occidental
 1. Concept de système médical et de système thérapeutique
 2. Analyse du système médical occidental. Modèle explicatif et performance professionnelle
 3. Critique du modèle biomédical; ses limites, ses carences et ses options
4. Les systèmes médicaux en tant que systèmes culturels
 1. Définitions. Aspects caractéristiques. Rôle social de la maladie
 2. Syndromes culturellement délimités (*culture bound syndromes*)
 3. Chamanisme. Analyse de cas
 4. Exemples ethnographiques de divers systèmes médicaux et thérapeutiques
3. Migration et santé, pluralisme médical et diversité culturelle
 1. Migration et santé
 1. Analyse des principaux problèmes de santé
 2. Soins à apporter à la diversité culturelle : principaux éléments à considérer. Nouvelles demandes de santé dans une société pluriculturelle
 3. Soins de santé transculturels. Importance de la culture dans les soins de santé
4. Santé, sexe, inégalité sociale
 1. Sexe et santé, les inégalités sociales
 1. Sexe, inégalité, pauvreté et santé
 2. La maladie en tant qu'instrument de contrôle social

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Premier partiel portant sur le contenu théorique du cours : 15 % de la note finale, évaluation individuelle et récupérable.
- Second partiel portant sur le contenu théorique du cours : 25 % de la note finale, évaluation individuelle et récupérable.
- Travaux de réflexion d'application du contenu théorique du cours : 40 % de la note finale, évaluation de groupe, non-récupérable.
- Assistance et participation (en ligne et présentiel) : 20 % de la note finale, évaluation individuelle et non-récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Période complémentaire (2^e session)

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 . Cependant, le cours ne pourra pas être accepté si, indépendamment de la moyenne globale, les examens et/ou les travaux n'ont pas été acceptés. Autrement dit, le cours ne peut pas être réussi avec la seule partie de l'assistance et de la participation.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Allué, Marta (2005). *Perder la Piel* (1 ed.). Barcelona: Seix Barral-Planeta.
- Brigidi, Serena (2016). *Cultura, salud, cine y televisión. Recursos audiovisuales en ciencias de la salud y sociales. Tarragona: Publicacions URV. CAP. 4 (Gregori) y 5 (Hurtado)*. Recuperat de <http://llibres.urv.cat/index.php/purv/catalog/book/179>
- Martínez, Hernández, A. (2008). *Antropología médica: Teorías sobre la cultura, el poder y la enfermedad* (1 ed.). Barcelona: Anthropos.
- Menéndez, Eduardo (2002). *La parte negada de la cultura. Relativismo, diferencias y racismo* (1 ed.). Barcelona: Bellaterra.
- Sontag, Susan (1978). *La enfermedad y sus metáforas* (1 ed.). New York: Farrar, Straus and Giroux.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Psychologie évolutive et de la santé

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 6.0

Semestre : 1^{er} ou 2^d

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Emilia Comas Carbonell

OBJECTIFS

Ce cours vise à introduire les contenus essentiels de la psychologie évolutive et de la santé ainsi que leur application dans la pratique professionnelle. Il est considéré comme étant d'une importance fondamentale dans la formation de base des professionnels de la santé.

Ses objectifs sont :

- Connaître les bases principales et les patrons théoriques de la psychologie.
- Savoir identifier les différents types de développement (psychomoteur, cognitif et psychosocial) et les principales caractéristiques de chacun d'eux aux divers stades du cycle de vie.
- Maîtriser les stratégies psychologiques nécessaires pour aborder les processus inhérents à la psychologie de la santé qui seront utiles dans le déroulement et dans l'amélioration de la praxis.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant reconnaît les facteurs psychosociaux qui interviennent dans et ont une influence sur le comportement humain et sur le processus santé-maladie.
- RA2. Il distingue et connaît les différentes étapes du processus de développement évolutif.
- RA3. Il comprend l'importance de la réponse subjective de crise et de conflit.
- RA4. Il connaît et utilise la terminologie spécifique de la psychologie.
- RA5. Il acquiert des outils de base de l'approche psychologique qui peuvent être utilisés dans sa pratique professionnelle.

COMPÉTENCES

Générales

- Interagir avec les autres avec empathie et faire preuve de savoir-faire dans les relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Connaître et comprendre les connaissances en Pédagogie, Psychologie et Psychopathologie applicables à l'être humain à tout moment de son cycle de vie, afin de pouvoir évaluer, synthétiser et appliquer des traitements d'ergothérapie.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

CONTENUS

1. Introduction à la psychologie : modèles théoriques
 1. Introduction à la psychologie
 2. Modèle psychanalytique
 3. Modèle humaniste
 4. Modèle systémique
 5. Modèle cognitif-comportemental
2. Psychologie de la santé
 1. Introduction à la psychologie de la santé
 2. Affrontement et gestion du diagnostic : mauvaises nouvelles
 3. Pertes et douleur
 4. Les facteurs psychosociaux dans les situations de santé spécifiques
3. Psychologie évolutive
 1. Introduction à la psychologie évolutive
 2. La petite enfance : 0-6 ans
 3. Phase intermédiaire de l'enfance : 6-12 ans
 4. L'adolescence : 12-18 ans
 5. La maturité : 18-65 ans
 6. La vieillesse : à partir de 65 ans

ÉVALUATION

L'évaluation de ce cours applique les critères d'évaluation continue et, pour ce faire, elle tiendra compte des résultats des diverses activités de travail individuel et de groupe.

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- 1^{re} épreuve de validation des compétences : 20 %, récupérable (RA1, RA4, RA5)
- 2^e épreuve de validation des compétences : 30 %, récupérable (RA1, RA2, RA3, RA4, RA5)
- Travail de psychologie évolutive : 25 %
 - Travail écrit : 15 %, non-récupérable (RA2, RA4)
 - Exposé oral : 10 %, non-récupérable (RA2, RA4)
- Activités d'évaluation formatives (A) : 20 %, non-récupérables (RA1, RA3, RA4, RA5)
- Participation au cours en présentiel/virtuelle : 5 %, non-récupérable (RA1, RA3, RA4, RA5)

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la Bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Bayés, R. (2009). *Una Introducció al mètode científic en psicologia* (1 ed.). Girona: Documenta Universitaria.
- Bukman, R. (1998). *Com donar males notícies* (1 ed.). Vic: Eumo.
- Dixon, S. (2006). *Encounters with children: pediatric behavior and development* (1 ed.). Philadelphia: Mosby Elsevier.
- Puente, A. (2011). *Psicología contemporánea básica y aplicada* (1 ed.). Madrid: Pirámide.
- Worden, W.J. (2010). *El tratamiento del duelo: Asesoramiento psicológico y terapia* (1 ed.). Barcelona: Paidós.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Étude du corps humain II

Étude du corps humain II

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 6.0

Semestre : 2^e

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Helena Grau Clopes
- Helena Güell Masramon
- Xavier Sala Fernandez
- Xavier Jordana Comín

OBJECTIFS

Ce cours, avec celui de l'*Étude du corps humain I* et la *Kinésiologie et Système nerveux*, fait partie de la matière Anatomie et procure les connaissances sur les structures de l'organisme et leur fonctionnalité.

Ces connaissances sont nécessaires pour atteindre les objectifs d'apprentissage des matières des prochaines années, comme la *Physiopathologie* et la *Pathologie médico-chirurgicale*.

Ce cours n'exige pas de connaissances spécifiques préalables mais les connaissances de biologie générale seront utiles.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant identifie les structures anatomiques qui composent les divers appareils et systèmes du corps humain, il les décrit, les situe et les relie.
- RA2. Il utilise la terminologie propre à l'anatomie et la la kinésiologie.
- RA3. Il connaît les principes de base de Biomécanique.
- RA4. Il relie les connaissance en anatomie de l'appareil locomoteur pour les appliquer à la kinésiologie.
- RA5. Il intègre les connaissances d'anatomie et de physiologie pour les appliquer. Il fait preuve de capacités de réflexion critique dans les procédures liées à l'exercice de l'ergothérapie.
- RA6. Il utilise à bon escient le langage oral (verbal et non-verbal) dans l'interaction personnelle et professionnelle en catalan, espagnol et anglais.
- RA7. Il prépare des rapports et des documents écrits (principalement techniques) qui recueillent et interprètent des données et sur lesquels il fonde ses conclusions.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Connaître et comprendre la structure et la fonction du corps humain afin de pouvoir évaluer, synthétiser et appliquer des traitements d'ergothérapie.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

1. Système nerveux :
 1. Généralités sur l'anatomie.
 2. Neurophysiologie : potentiel de membrane au repos, potentiel gradué, potentiel d'action, propagation de l'influx nerveux, transmission synaptique, neurotransmetteurs.
 3. Organisation des centres nerveux.
 4. Moelle épinière : les réflexes somatiques.
 5. Cortex moteur primaire et système pyramidal.
 6. Système extrapyramidal.
 7. Fonctions du cervelet.
 8. Système nerveux autonome.
 9. Sens particuliers : goût, odorat, ouïe et vue.
2. Système locomoteur :
 1. Fonctions de l'appareil locomoteur.
 2. Tissu osseux : fonctions principales, structure de l'os, types de tissu osseux. Ossification, croissance osseuse, remodelage osseux.
 3. Système squelettique : squelette axial, squelette appendiculaire, articulations.
 4. Tissu musculaire : contraction musculaire, types de contractions et type de fibres.
 5. Système musculaire : types de muscles. Origine et insertion et action. Ligament et tendon.
3. Système endocrinien :
 1. Les principes fondamentaux de l'endocrinologie. Glandes endocrines.
 2. Hormones : types, récepteurs hormonaux et mécanismes d'action. Contrôle de la sécrétion hormonale.
 3. Hypothalamus et hypophyse (adénohypophyse et neurohypophyse) : anatomie, hormones, fonctions et régulation de la sécrétion.
 4. Glande thyroïdienne : hormones, fonctions et régulation de la sécrétion.
 5. Régulation du métabolisme du calcium : PTH, calcitonine et vitamine D.
 6. Glandes surrénales : cortex surrénalien (minéralocorticoïdes et glucocorticoïdes), médullosurrénale (adrénaline et noradrénaline).
 7. Pancréas endocrine.

4. Système cardiovasculaire :
 1. Le coeur : aspects mécaniques et électriques. Cycle cardiaque.
 2. Système vasculaire : artères, veines. Échange capillaire. Résistance périphérique.
 3. Régulation de la circulation, pression artérielle et résistance périphérique.
 4. Circulations particulières.
 5. Thermorégulation.
5. Système respiratoire :
 1. Structure et fonction du système respiratoire.
 2. Développement pulmonaire, apparition de la ventilation collatérale et du surfactant pulmonaire.
 3. Mécanique de la respiration.
 4. Ventilation pulmonaire. Volumes et capacités.
 5. Échange de gaz : respiration externe et respiration interne.
 6. Transport d'oxygène et transport de dioxyde de carbone.
 7. Relation ventilation / perfusion.
 8. Répartition du débit sanguin pulmonaire.
 9. Contrôle de la respiration.
6. Système rénal :
 1. Généralités sur l'anatomie.
 2. Fonctions rénales.
 3. Mécanismes de filtration, réabsorption et sécrétion.
 4. Activité osmotique du rein.
 5. Fonctions rénales dans la régulation de l'équilibre acido-basique.
 6. La miction.
7. Système reproducteur :
 1. Anatomie générale des organes génitaux masculins.
 2. Physiologie de la reproduction masculine : spermatogenèse et régulation hormonale de la spermatogenèse Fonctions des hormones sexuelles mâles.
 3. Anatomie générale de l'appareil génital féminin.
 4. Physiologie de la reproduction féminine : ovogenèse. Cycle de reproduction féminin : régulation hormonale, phases, modifications hormonales.
 5. Glandes mammaires.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

Session ordinaire (1^{re} session)

L'évaluation de la matière se fera selon les critères suivants :

Mode présentiel

- 1^{er} partiel : 15 % (récupérable). En salle de cours, avec notes.
- 2^e partiel : 15 % (récupérable). En salle de cours, avec notes.
- 3^e partiel : 35 % (récupérable). En salle de cours, sans notes.
- Questions de synthèse : 15 % (non-récupérables). En présentiel ou en format vidéo.
- Activités : 20 % (non-récupérables). Dans la salle de cours ou hors de la salle de cours.

Mode semi-présentiel

- 1^{er} partiel : 15 % (récupérable). En ligne, avec notes.
- 2^e partiel : 15 % (récupérable). En ligne, avec notes.
- 3^e partiel : 35 % (récupérable). En salle de cours, sans notes.

- Questions de synthèse : 15 % (non-récupérables). Format vidéo.
- Activités : 20 % (non-récupérables). Dans la salle de cours ou hors de la salle de cours.

Les activités non-récupérables feront la moyenne avec la note obtenue à la fin de la période scolaire dans la mesure où la moyenne des partiels sera égale ou supérieure à 4.

De plus, les étudiants en mode semi-présentiel devront avoir obtenu une note égale ou supérieure à 4,5 au 3^e partiel.

Pour réussir le cours, la note doit être égale ou supérieure à 5.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Marieb, E., Keller, S. (2017). *Fisiología humana* (12 ed.). Madrid: Pearson Educación.
- Tortora, G.J., Derrickson, B. (2013). *Principios de Anatomía y Fisiología* (13 ed.). Buenos Aires, etc.: Médica Panamericana.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Bases de la profession I

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6.0

Semestre : 2^e

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- À assigner

OBJECTIFS

Ce cours fait partie de la matière spécifique d'Ergothérapie, et correspond à la formation obligatoire de la licence en Ergothérapie.

Objectifs généraux de ce cours :

- Connaître et comprendre les bases conceptuelles de l'ergothérapie.
- Connaître les champs d'action de l'ergothérapie.
- Connaître les outils de la pratique.
- Connaître le processus d'intervention propre à la discipline.

Ce cours n'exige pas de connaissances spécifiques préalables.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît et localise les bases fondamentales, les modèles propres et l'évolution historique de l'ergothérapie.
- RA2. Il élabore, en catalan et en espagnol, des rapports et des documents écrits (à caractère technique principalement) avec une orthographe et une grammaire correctes.
- RA3. Il connaît le rôle de l'ergothérapeute, ainsi que les domaines dans lesquels il travaille.
- RA4. Il identifie et reconnaît les principaux outils d'évaluation de l'ergothérapie dans les différents domaines.
- RA5. Il applique les connaissances des modèles et des cadres spécifiques et les étapes du processus d'intervention et de la résolution de problèmes, selon le dysfonctionnement dont souffre le patient.
- RA6. Il recueille et interprète des données et des informations sur lesquelles il peut baser ses conclusions sur le lien entre travail et santé.
- RA7. L'étudiant utilise à bon escient le langage oral (verbal et non-verbal) dans l'interaction personnelle et professionnelle en catalan et en espagnol.
- RA8. Il respecte l'opinion de ses collègues et exprime sa propre opinion de manière assertive.

COMPÉTENCES

Générales

- Interagir avec les autres avec empathie et faire preuve de savoir-faire dans les relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Comprendre les différentes théories du fonctionnement, de l'autonomie personnelle, de l'adaptation fonctionnelle de l'environnement et à l'environnement, et les modèles d'intervention en ergothérapie pour les transférer à la pratique professionnelle quotidienne.
- Connaître et comprendre les antécédents historiques, les bases théoriques et les principes méthodologiques : aspects philosophiques, cadres de référence théoriques, modèles, techniques, évaluations et diagnostics de l'ergothérapie, nécessaires à la reconnaissance et à l'interprétation des processus fonction-dysfonction occupationnelle.
- Connaître, comprendre et appliquer les bases de l'autonomie personnelle aux activités de la vie quotidienne avec et sans adaptation et/ou aides techniques dans le cycle de vie.
- Expliquer les concepts théoriques qui soutiennent l'ergothérapie, en particulier la nature occupationnelle de l'être humain et le développement de ses occupations.
- Expliquer la relation entre développement occupationnel, santé et bien-être.
- Préparer, conserver et examiner la documentation sur les processus d'ergothérapie.
- Utiliser le potentiel thérapeutique de l'occupation à travers l'analyse et la synthèse de l'occupation et de l'activité.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

1. Introduction à l'ergothérapie.
2. Bases philosophiques, conceptuelles et évolution des connaissances en ergothérapie. Évolution du paradigme en ergothérapie.
3. Domaines d'activité des ergothérapeutes.
4. Instruments de pratique.
5. Introduction au processus d'intervention.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Activités de groupes : 40 % de la note finale du cours, activité non-récupérable.
- Activités individuelles : 20 % de la note finale du cours, activité récupérable.
- Examen : 40 % de la note finale du cours, activité récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Crepeau Cohn, E.; Schell, B (2016). *Willard & Spackman: Terapia ocupacional* (12 ed.). Madrid: Panamericana.
- Kielhofner, G. (2006). *Fundamentos conceptuales de la terapia ocupacional* (3 ed.). Buenos Aires: Panamericana.
- Mercado, R., Ramírez, A. (2010). *Marco de Trabajo para la Práctica de Terapia Ocupacional: Dominio y Proceso*. Recuperat de <http://www.terapia-ocupacional.com/aota2010esp.pdf>
- Townsend, E. (2007). *Enabling Occupation II: Advancing an Occupational Therapy Vision for Health, well Being & Justice Through Occupation* (2 ed.). Ottawa: CAOT PUBLICATIONS ACE.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

MATIÈRES OBLIGATOIRES EN DEUXIÈME ANNÉE

Kinésiologie et système nerveux

Kinésiologie et système nerveux

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er}

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Jose Antonio Merchán Baeza
- Pere Solé Puso

OBJECTIFS

Le cours de *Kinésiologie et Système nerveux* fait partie de la matière Anatomie Humaine, qui représente la formation basique de la licence en Ergothérapie.

Objectifs généraux de ce cours :

- Fournir à l'étudiant les connaissances théoriques et pratiques sur les mouvements du corps humain, conformément aux principes biomécaniques.
- Acquérir les connaissances de l'anatomie, la physiologie et la physiopathologie du système nerveux.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant utilise la terminologie propre à l'anatomie et à la kinésiologie.
- RA2. Il connaît les principes de base de Biomécanique.
- RA3. Il relie les connaissances en anatomie de l'appareil locomoteur pour les appliquer à la kinésiologie.
- RA4. Il intègre les connaissances d'anatomie et de physiologie pour les appliquer. Il fait preuve de capacités de réflexion critique dans les procédures liées à l'exercice de l'ergothérapie.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Connaître et comprendre la structure et la fonction du corps humain afin de pouvoir évaluer, synthétiser et appliquer des traitements d'ergothérapie.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.

CONTENUS

Kinésiologie :

1. Comportement des tissus neuro-musculo-squelettiques
2. Bases de la kinésiologie
3. Kinésiologie des extrémités supérieures :
 1. Ceinture scapulaire
 2. Épaule
 3. Coude
 4. Poignet et main
4. Kinésiologie des extrémités inférieures :
 1. Hanche
 2. Genou
 3. Cheville et pied
5. Kinésiologie du tronc et de la colonne vertébrale

Système nerveux

1. La transmission nerveuse
2. La transmission neuromusculaire
3. Structures de protection du système nerveux central
4. Moelle épinière
5. Tronc cérébral
6. Cervelet
7. Cerveau
8. Système vasculaire du système nerveux central
9. Système nerveux autonome ou végétatif
10. Système nerveux périphérique
11. Voies neuronales de la vision

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Système nerveux :
 - Partiel : 20% (activité récupérable)
 - Partiel : 20% (activité récupérable)
 - Activités : 10 % (activité récupérable)
- Kinésiologie :
 - Préparation du sujet : 20% (activité non-récupérable)
 - Activités d'évaluation individuelles : 5 % (activité récupérable)
 - Examen : 25 %

La note finale de ce cours sera le résultat de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

-
- Dufour, M., Pillu, M (2006). *Biomecánica Funcional* (13 ed.). Barcelona: Masson.
 - Neumann, Donald A (2007). *Cinesiología del sistema músculo esquelético* (1 ed.). Espanya: Paidotribo.
 - Snell, Richard S (2014). *Neuroanatomía clínica* (7 ed.). Philadelphia: Wolters Kluwer.
 - Thibodeau, Gary A., Patton, Kevin T (2007). *Anatomía y Fisiología* (6 ed.). Madrid: Elsevier Mosby.

Élaboration de projets I

Élaboration de projets I

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 3.0

Semestre : 1^{er}

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Eva Cirera Viñolas

OBJECTIFS

Le cours d'*Élaboration de Projets I* fait partie de la matière Développement Professionnel et Innovation, qui correspond à la formation obligatoire de la licence en Ergothérapie.

Ce cours prépare l'étudiant au développement de la pratique d'ergothérapeute. C'est une porte ouverte sur la connaissance scientifique à partir du doute et de l'esprit critique, éléments indispensables à l'apprentissage de la prise de décisions. C'est une introduction au monde de la science et à la création de connaissances ; il doit apporter des réponses aux questions qui surgiront dans la pratique clinique, tant en ce qui concerne l'application des connaissances existantes qu'en ce qui est de la création de nouvelles connaissances.

ACQUIS

- R01. L'étudiant explique les bases et les champs d'application des divers types de recherche dans le domaine de l'ergothérapie et des sciences de la santé.
- R02. Il justifie les étapes d'un projet de recherche scientifique tant quantitatif que qualitatif dans le domaine de l'ergothérapie et des sciences de la santé.
- R03. Il effectue des recherches sur des bases de données bibliographiques de référence et des lectures critiques concernant le sujet de recherche, en les abordant selon une méthodologie tout aussi quantitative que qualitative.
- R04. Il identifie les bases conceptuelles et les étapes de la pratique ergothérapeutique basée sur l'évidence, à la recherche de l'excellence en matière de soins.
- R05. Il rédige et exprime correctement les protocoles de travail et les résultats d'un travail de recherche scientifique.
- R06. Il applique des procédures propres à la recherche scientifique dans le déroulement de sa formation et de son activité professionnelle, en tenant compte de concepts de validité et d'importance clinique, selon un modèle bio-psycho-social.
- R07. Il conçoit des interventions qui répondent aux besoins spécifiques en la matière, de façon disciplinaire.
- R08. Il acquiert des connaissances approfondies et comprend les aspects théoriques et pratiques dans le domaine de la kinésithérapie.
- R09. Il définit des objectifs d'apprentissage propres et conçoit des processus de développement cohérents et réalistes, dans la voie prévue et selon le temps dont il dispose.

- R10. Il connaît et applique les principes éthiques de la recherche et de l'intervention en ergothérapie.

COMPÉTENCES

Générales

- Démontrer son engagement auprès de la profession et de ses valeurs, en améliorant constamment ses pratiques, et à la recherche de l'excellence dans les soins prodigués aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Comprendre la méthode scientifique à travers des programmes de recherche fondamentale et appliquée, en utilisant tant la méthodologie qualitative que quantitative appliquée à l'ergothérapie et en respectant les aspects éthiques.
- Développer sa connaissance de l'occupation et sa pratique en ergothérapie.
- Poser et défendre des arguments logiques et raisonnés, liés à l'occupation humaine et à l'ergothérapie.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.

CONTENUS

1. La recherche en Santé
 1. Ergothérapie basée sur l'évidence (TOBE)
 2. Le problème d'origine et la question de recherche
2. La recherche de la meilleure évidence
 1. La révision bibliographique et documentaire
 2. Sources d'informations
 3. Mendeley et la gestion bibliographique
3. La recherche quantitative
 1. Objectifs, hypothèses et variables.
 2. Méthodes quantitatives de collecte de l'information
 3. Population et échantillon
 4. Conception d'études quantitatives
 5. Analyse de données quantitatives

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Synthèse bibliographique : activité individuelle ; 25 % de la note finale du cours, activité récupérable.
- Lecture critique d'un article : activité individuelle ; 5 % de la note finale du cours, activité non-récupérable.
- Conception d'un projet de recherche : activité de groupe ; 20 % de la note finale du cours, activité récupérable.
- Examen portant sur les connaissances : activité individuelle ; 30 % de la note finale du cours ; activité récupérable.
- Activités campus virtuel : activité individuelle ; 15 % de la note finale du cours ; activité non-récupérable.
- Participation en cours : activité individuelle ; 5 % de la note finale du cours ; activité non-récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Salamanca Castro, Ana Belén (2018). *El aeiou de la investigación en enfermería* (2 ed.). Madrid: FUDEN.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Physiopathologie

Physiopathologie

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er}

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Elvira Català March
- Xavier de Castro Gutierrez

OBJECTIFS

Le cours a pour principal objectif que les élèves acquièrent :

- Des connaissances plus complètes et appliquées à la physiologie (fonctionnement normal du corps humain) et à la biochimie. Une bonne base de connaissances de la structure et de la fonction du corps humain est absolument indispensable.
- La compréhension des mécanismes de production des maladies aux divers niveaux (moléculaire, cellulaire, des tissus, des organes et systémiques).
- Des connaissances sur l'impact qu'ont des modifications physiologiques sur le corps.
- Des connaissances sur les principales manifestations cliniques que les changements physiopathologiques provoquent sur le corps.
- Des connaissances en terminologie scientifique et médicale spécifiques.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant décrit les plus importantes altérations physiopathologiques des divers systèmes et appareils corporels et leurs causes.
- RA2. Il identifie et explique les signes et les symptômes principaux provoqués par les troubles physiopathologiques.
- RA3. Il recueille et interprète des données et des informations sur lesquelles il peut baser ses conclusions, incluant des réflexions scientifiques.
- RA4. Il utilise la terminologie proprement médicale des troubles physiopathologiques lorsqu'il se trouve devant un public spécialisé.

COMPÉTENCES

Générales

- Démontrer son engagement auprès de la profession et de ses valeurs, en améliorant constamment ses pratiques, et à la recherche de l'excellence dans les soins prodigués aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Connaître et comprendre le processus physiopathologique à tous les stades du cycle de vie, de l'enfance à la vieillesse, en identifiant les problèmes et les aspects préventifs et cliniques du patient, tant dans la santé et dans la maladie.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

1. Physiopathologie générale. Bases de la pathologie générale :
 1. Concept de santé et de maladie. Terminologie. Dossier clinique.
 2. Adaptation, lésion et mort cellulaire.
 3. Mécanismes génétiques de la maladie.
 4. Tumeurs. Biologie du cancer : transformation cellulaire et oncogènes.
 5. Les changements de température du corps : hyperthermie, hypothermie et fièvre.
 6. Réponse de l'organisme à la lésion : Inflammation. Réparation cellulaire et cicatrisation.
 7. Réponse systémique à l'agression (réaction générale au stress).
 8. Maladies infectieuses.
 9. Physiopathologie du système immunitaire : Hypersensibilité et allergie. Auto-immunité. Immunodéficience. Transplantation d'organes et immunosuppression.
 10. Physiopathologie de la douleur.
 11. Physiopathologie du vieillissement.
2. Physiopathologie de l'appareil cardio-respiratoire :
 1. Appareil respiratoire :
 1. Structure et fonction : Ventilation. Diffusion. Perfusion.
 2. Insuffisance respiratoire.
 3. Physiopathologie de la ventilation.
 4. Physiopathologie de la circulation pulmonaire. Embolie pulmonaire.
 5. Physiopathologie de l'agression pulmonaire.

2. Appareil cardiovasculaire :
 1. Physiopathologie de la contractilité. Insuffisance cardiaque.
 2. Physiopathologie du rythme cardiaque et de la conduction. Arythmies.
 3. Physiopathologie de la circulation coronaire. Syndromes coronariens.
 4. Physiopathologie valvulaire. Sténose et insuffisance. Répercussions systémiques.
 5. Insuffisance circulatoire aiguë. Choc. Syncope.
3. Le sang :
 1. Physiopathologie générale de l'hématopoïèse.
 2. Physiopathologie des hématies. Syndrome anémique. Syndrome polysémique.
 3. Physiopathologie des leucocytes. Leucocytose et leucopénie. Syndrome leucémique.
 4. Physiopathologie des lymphocytes et des organes lymphoïdes. Adénomégalies. Splénite.
 5. Physiopathologie de l'hémostase. Altérations des plaquettes et de la coagulation.
4. Système urinaire :
 1. Physiologie rénale.
 2. Insuffisance rénale aiguë.
 3. Insuffisance rénale chronique.
 4. Altérations de l'équilibre hydro-électrolytique.
5. Appareil digestif :
 1. Physiopathologie de la motilité : Dysphagie. Reflux. Constipation. Ili.
 2. Physiopathologie de la sécrétion de l'appareil digestif : Hyperacidité. Hypergastrinémie.
 3. Physiopathologie de la digestion et de l'absorption. Syndrome de malabsorption. Diarrhée.
 4. Physiopathologie hépatobiliaire : Cholestase et jaunisse. Insuffisance hépatocellulaire. L'hypertension portale
 5. Physiopathologie de la circulation : Saignements gastro-intestinaux. Ischémie mésentérique.
6. Neurologie :
 1. Physiopathologie du cortex cérébral : Syndromes corticaux fonctionnels : apraxie, agnosie, aphasie, amnésie. Démences.
 2. Physiopathologie de la motilité volontaire : premier et second motoneurone.
 3. Physiopathologie de la sensibilité : Toucher. Douleur. Température.
 4. Physiopathologie de la moelle épinière : Syndromes médullaires.
 5. Physiopathologie de la coordination motrice, équilibre et marche : Syndrome cérébelleux.
 6. Physiopathologie des noyaux de la base : Maladie de Parkinson. Syndromes hyperkinétiques.
 7. Physiopathologie de la conscience : Coma. Troubles du sommeil. État confusionnel aigu. Délires.
 8. Syndrome épileptique.
7. Appareil locomoteur :
 1. Physiopathologie osseuse :
 1. Physiologie osseuse : Remodelage.
 2. Physiopathologie du métabolisme phosphocalcique.
 3. Ostéopathies métaboliques : Rachitisme et ostéomalacie. Vit. D. Ostéodystrophie rénale. Maladie de Paget.
 4. Ostéoporose. Hypérostose.
 5. Étude générale de l'infection osseuse : Physiopathologie. Ostéite et ostéomyélite.
 6. Ostéonécrose avasculaire.
 7. Étude générale des fractures : Concept. Étiologie. Mécanismes de production. Réparation et phases. Clinique générale.
 8. Pseudarthrose.
 2. Physiopathologie articulaire :
 1. Arthropathies inflammatoires : Arthrite et polyarthrite.
 2. Arthropathies dégénératives : Arthrose.
 3. Troubles de la mobilité Rigidité et le laxisme. Luxation et subluxation.
 3. Physiopathologie de muscle strié squelettique :
 1. La physiologie du muscle squelettique.
 2. Manifestations de lésion musculaire : faiblesse, myalgie, altérations de la masse musculaire (atrophie-hypertrophie).

3. Altérations de la contraction musculaire : dystonie, tétanie, myotonie, crampes.
4. Myopathies inflammatoires.
5. Rhabdomyolyse.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Évaluation des modules de physiopathologie générale + appareil locomoteur + système nerveux : 35% de la note finale du cours ; récupérable.
- Évaluation des modules de physiopathologie de l'appareil cardio-respiratoire + hématologie + appareil urinaire + appareil digestif : 35% de la note finale du cours ; récupérable.
- Résolution de cas cliniques : 20% de la note finale du cours ; non-récupérable.
- Assistance et participation en classe : 10% de la note finale du cours ; non-récupérable.

Pour pondérer et réussir le cours, l'étudiant devra obtenir à chaque partiel une note égale ou supérieure à 4. Tout examen ayant reçu une note inférieure à 4 devra être récupéré.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Laso, JM (2020). *Introducción a la medicina clínica: Fisiopatología y semiología* (4 ed.). Barcelona: Elsevier.
- Porth, CM (2019). *Fisiopatología: Alteraciones de la salud. Conceptos básicos* (10 ed.). Filadelfia: Lippincott Williams and Wilkins.

- Sisinio de Castro; JM Perez Arellano (2019). *Manual de patología general: Fisiopatología* (8 ed.). Barcelona: Elsevier.
- Tortora , GJ (2018). *Principios de anatomía y fisiología: Anatomía y Fisiología* (15 ed.). Madrid: Panamericana.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Bases de la profession II

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er}

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Jose Antonio Merchán Baeza
- Salvador Simó Algado

OBJECTIFS

Ce cours fait partie de la matière spécifique de l'ergothérapie. *Bases de la profession II*, vise à ce que l'étudiant acquière et assimile les connaissances liées aux Sciences de l'occupation et connaisse les modèles propres à l'ergothérapie nécessaires pour déterminer l'objet de l'étude de cette discipline, et à ce qu'il interprète les processus du développement occupationnel à partir des diverses approches théoriques.

Pour le bon déroulement de ce cours, il est recommandé d'avoir étudié les cours de *Ressources thérapeutiques* et *Bases de la profession I*.

Objectifs généraux de ce cours :

- Connaître et comprendre l'importance des bases théoriques dans la pratique de l'ergothérapie.
- Comprendre et reconnaître, à partir des diverses approches théoriques, l'interrelation entre les concepts de bien-être, de santé, d'occupation significative, de développement occupationnel, de dignité et de participation.
- Connaître et comprendre les bases des Sciences de l'occupation en tant que substrat théorique de l'ergothérapie.
- Connaître et comprendre les principaux modèles théoriques qui soutiennent l'ergothérapie.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît et localise les bases fondamentales, les modèles propres et l'évolution historique de l'ergothérapie.
- RA2. Il connaît les cadres propres à l'ergothérapie et les connaissances connexes.
- RA3. Il applique les connaissances des modèles et des cadres spécifiques et les étapes du processus d'intervention et de la résolution de problèmes, selon le dysfonctionnement dont souffre le patient.
- RA4. Il identifie et reconnaît les principaux outils d'évaluation de l'ergothérapie dans les différents domaines.
- RA5. Il utilise à bon escient le langage oral (verbal et non-verbal) dans l'interaction personnelle et professionnelle en catalan et en espagnol.
- RA6. Il élabore, en catalan et en espagnol, des rapports et des documents écrits (à caractère technique principalement) avec une orthographe et une grammaire correctes.

COMPÉTENCES

Générales

- Interagir avec les autres avec empathie et faire preuve de savoir-faire dans les relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Comprendre les différentes théories du fonctionnement, de l'autonomie personnelle, de l'adaptation fonctionnelle de l'environnement et à l'environnement, et les modèles d'intervention en ergothérapie pour les transférer à la pratique professionnelle quotidienne.
- Connaître et comprendre les antécédents historiques, les bases théoriques et les principes méthodologiques : aspects philosophiques, cadres de référence théoriques, modèles, techniques, évaluations et diagnostics de l'ergothérapie, nécessaires à la reconnaissance et à l'interprétation des processus fonction-dysfonction occupationnelle.
- Connaître et comprendre les connaissances en ergothérapie de sorte à intégrer le sujet dans son environnement tout au long de son cycle de vie.
- Connaître, comprendre et appliquer les bases de l'autonomie personnelle aux activités de la vie quotidienne avec et sans adaptation et/ou aides techniques dans le cycle de vie.
- Expliquer les concepts théoriques qui soutiennent l'ergothérapie, en particulier la nature occupationnelle de l'être humain et le développement de ses occupations.
- Expliquer la relation entre développement occupationnel, santé et bien-être.
- Préparer, conserver et examiner la documentation sur les processus d'ergothérapie.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Interagir dans des contextes globaux et internationaux pour identifier des besoins et de nouvelles réalités permettant le transfert de connaissances vers des domaines de développement professionnel actuels ou émergents, avec une capacité d'adaptation et d'auto-direction dans les processus professionnels et de recherche.

CONTENUS

1. Introduction aux modèles conceptuels en ergothérapie.
2. Modèles propres à l'ergothérapie :
 1. Modèle d'intégration sensorielle.
 2. Modèle de trouble cognitif.
 3. Cadre de travail pour la pratique (AOTA).

4. Modèle canadien du rendement et de participation occupationnels (MCREO).
5. Modèle Kawa (rivière).
6. Modèle de l'Occupation humaine (MOH).

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.

La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

L'évaluation suivie de la matière se fera par :

- Travaux de groupe : 35 % ; non-récupérables.
- Travaux individuels : 35 % ; récupérables.
- Examen pendant les semaines d'évaluation : 30 % ; récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue à l'évaluation ordinaire et celle de la 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Ávila Álvarez, A., Martínez Piédrola, R., Matilla Mora, R., Máximo Bocanegra, M., Méndez Méndez, B., & Talavera Valverde, M. A. (2008). *Marco de Trabajo para la práctica de la Terapia Ocupacional: Dominio y proceso*, 2a edición [Traducción]. Traducido de: American Occupational Therapy Association. Recuperat de <http://www.terapia-ocupacional.com/aota2010esp.pdf>
- Ayres, A. J., & Carmona Lobo, T. (1998). *La integración sensorial y el niño* (1 ed.). Méjico: MAD.
- Blesedell, E.; Cohn, E.; Boyt Schell, B.A (2009). *Willard & Spackman's Occupational Therapy* (11 ed.).

Philadelphia: Lippincott Williams & Wilkins.

- Kielhofner, G. (2011). *Modelo de ocupación humana: Teoría y aplicación*. (4 ed.). Madrid: Panamericana.
- Townsend, E. (2007). *Enabling occupation 2* (1 ed.). Ottawa: CAOT.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Neuropsychologie

Neuropsychologie

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 3.0

Semestre : 1^{er}

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Jose Antonio Merchán Baeza

OBJECTIFS

Ce cours fait partie de la matière Problèmes médicaux, chirurgicaux et psychiatriques.

La *Neuropsychologie* veut permettre à l'étudiant de comprendre les liens entre les structures et les fonctions du système nerveux central et les processus cognitifs et comportementaux des êtres ; et lui permettre d'acquérir les connaissances de base pour pouvoir comprendre et interpréter les troubles neuropsychologiques. Pour le bon déroulement de ce cours il est recommandé d'avoir préalablement suivi le cours *Psychologie évolutive et de la Santé* et de suivre celui de *Bases de la profession III* et de comprendre leur implication dans l'occupation.

Objectifs principaux de ce cours :

- Connaître les principes théoriques de la neuropsychologie.
- Délimiter le modèle fonctionnel des fonctions cognitives, ainsi que leurs bases anatomiques.
- Connaître les principaux processus neuropsychologiques, et identifier les axes de recherche les plus importants de chacun d'eux.
- Comprendre les principaux troubles neurologiques pouvant entraîner des modifications du comportement et / ou des fonctions mentales supérieures.
- Identifier les principes de base de l'évaluation neuropsychologique et les outils les plus couramment utilisés dans ce domaine.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant acquiert et démontre une connaissance approfondie des aspects théoriques et pratiques et des méthodes de travail dans le domaine des principaux troubles médicaux et chirurgicaux, psychiatriques et neuropsychologiques qui peuvent se présenter au cours du cycle vital et peuvent empêcher la participation professionnelle.
- RA2. Il recueille et interprète des données et des informations sur lesquelles pouvoir baser ses conclusions face aux principaux tests de diagnostic et d'évaluation de troubles cérébraux, psychiatriques et médico-chirurgicaux.
- RA3. Il identifie les interventions générales d'ergothérapie pour chaque trouble médical, chirurgical, psychiatrique.
- RA4. Il utilise correctement la terminologie médicale et l'interprétation des rapports techniques.

- RA5. Il utilise à bon escient le langage oral (verbal et non-verbal) dans l'interaction personnelle et professionnelle en catalan et en espagnol.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Connaître et comprendre les connaissances en Pédagogie, Psychologie et Psychopathologie applicables à l'être humain à tout moment de son cycle de vie, afin de pouvoir évaluer, synthétiser et appliquer des traitements d'ergothérapie.
- Connaître et comprendre les connaissances médicales, chirurgicales et psychiatriques applicables à l'être humain à tout moment de son cycle de vie, de l'enfance au troisième âge, qui lui permettront d'évaluer, de synthétiser et d'appliquer des traitements d'ergothérapie.
- Synthétiser et appliquer des connaissances relevant des sciences biologiques, médicales, humaines, pédagogiques, psychologiques, sociales, technologiques et occupationnelles, en lien avec les théories de l'occupation et de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

1. Introduction à la neuropsychologie.
2. Organisation et fonctionnement du cerveau.
3. Fonctions cognitives dans les AVQ :
 1. La perception.
 2. La mémoire.
 3. Praxis et relations spatiales.
 4. Attention.
 5. Langage.
 6. Fonctions exécutives.
4. Évaluation et intervention générale des fonctions cognitives.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

La note finale du cours est calculée comme suit :

- Préparation du sujet : 30 % de la note finale du cours ; activité non-récupérable.
- Questionnaires : 5 % de la note finale du cours ; activité non-récupérable.
- Activités d'évaluation individuelles : 15 % de la note finale du cours ; activité récupérable.
- Projet final du cours : 20% de la note finale du cours ; document récupérable et présentation non récupérable.
- Examen : 30% de la note finale du cours ; récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

-
- Arnedo Montoro M., Bembibre Serrano J., Triviño Mosquera M. (2013). *Neuropsicología: A través de casos clínicos* (1 ed.). Madrid: Panamericana.
 - Grieve J., Gnanasekaran L. (2009). *Neuropsicología para Terapeutas Ocupacionales: Cognición en el desempeño ocupacional* (1 ed.). Madrid: Panamericana.
 - Grieve, J. (2009). *Neuropsicología para terapeutas ocupacionales: evaluación de la percepción y cognición*. (1 ed.). Buenos Aires: Panamericana.
 - Portellano, José Antonio., García Alba, Javier. (2014). *Neuropsicología de la atención, las funciones ejecutivas y la memoria*. (1 ed.). Madrid: Síntesis.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Nouvelles technologies et environnements accessibles

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er}

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Jose Antonio Merchán Baeza
- Judit Rusiñol Rodríguez

OBJECTIFS

Ce cours traite de l'indépendance fonctionnelle en ergothérapie.

Concrètement, il a pour but de permettre à l'étudiant d'analyser comment l'environnement et les nouvelles technologies peuvent faciliter ou limiter le développement occupationnel d'un patient. Et ensuite comment l'utilisation de produits et/ou de technologies d'appui ou la modification de l'environnement peuvent permettre au patient de développer les occupations nécessaires à sa pleine participation sociale, promouvant de ce fait la justice occupationnelle.

Objectifs

- Décrire la signification de la terminologie relative aux produits de support, à l'accessibilité et aux nouvelles technologies appliquées à la diversité fonctionnelle les plus utilisées dans le domaine de l'ergothérapie.
- Appliquer les principes de conception universelle dans les produits d'assistance, les environnements et les contenus numériques.
- Identifier les sources d'informations les plus pertinentes dans le domaine des produits d'assistance, de l'accessibilité et des nouvelles technologies.
- Intégrer les connaissances techniques et l'applicabilité des produits de support au développement de diverses occupations.
- Vérifier les caractéristiques d'accessibilité d'un environnement physique et numérique.
- Décrire l'applicabilité des nouvelles technologies destinées aux patients présentant une diversité fonctionnelle, tant au niveau de la mobilité que de la communication ou du contrôle de l'environnement.
- Utiliser une application informatique pour concevoir un panneau facilitant la communication, la mobilité et le contrôle de l'environnement.

ACQUIS

- RA1. Il élabore, en catalan et en espagnol, des rapports et des documents écrits (à caractère technique principalement) avec une orthographe et une grammaire correctes.
- RA2. L'étudiant identifie les principes de l'ergonomie, de la conception universelle et de l'accessibilité, ainsi que les principaux obstacles à l'accessibilité ou les troubles de dysfonctionnement.

- RA3. Il applique les principes anthropométriques, ergonomiques et ergothérapeutiques nécessaires à la conception d'orthèses, d'adaptations fonctionnelles et pour faire des mobilisations de façon créative et novatrice suivant le trouble dont souffre le patient.
- RA4. Il sélectionne les produits de support et les orthèses nécessaires selon le trouble occupationnel dont souffre le patient et les justifie et le communique correctement.
- RA5. Il propose des interventions compatibles avec les valeurs démocratiques et de durabilité et respecte les droits fondamentaux des personnes.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du collectif professionnel par une attitude novatrice et dynamique.
- Démontrer son engagement auprès de la profession et de ses valeurs, en améliorant constamment ses pratiques, et rechercher l'excellence dans les soins prodigués aux personnes, aux familles et à la communauté.
- Interagir avec les autres avec empathie et faire preuve de savoir-faire dans les relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Appliquer au cycle de vie l'activité significative, l'étude ergonomique, les nouvelles technologies et la technologie d'assistance en ergothérapie.
- Travailler pour créer des environnements accessibles et adaptés et promouvoir la justice occupationnelle.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. Conception universelle appliquée à l'ergothérapie.
2. Accessibilité.
3. Produits d'assistance.
4. Introduction aux technologies de l'information et de la communication.

5. Norme d'accessibilité aux TIC.
6. Les TIC et la diversité fonctionnelle.
7. Adaptations TIC à faible coût.
8. Accessibilité numérique.
9. Applications mobiles et diversité fonctionnelle.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Réflexion sur les idées tirées de la vidéo : 5% de la note finale du cours ; non-récupérable.
- Préparation d'une fiche technique des TIC : 10% de la note finale du cours ; non-récupérable.
- Analyse de l'environnement physique de l'UVic et proposition d'accessibilité : 50% de la note finale du cours ; récupérable.
- Élaboration d'une adaptation TIC à faible coût : 20% de la note finale du cours ; non-récupérable.
- Élaboration d'une fiche technique des applications accessibles : 15% de la note finale du cours ; non-récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- ALIDES, IMSERSO, IBV (2005). *¡Pregúntame sobre accesibilidad y ayudas técnicas!*. Recuperat de <https://gestion.ibv.org/gestoribv/index.php/productos/descargables/97-preguntame-sobre-accesibilidad-y-ayudas-tecnicas/file>
- Munuera MP. (2016). *El impacto de las nuevas tecnologías (TICS) en discapacidad y envejecimiento activo* (1 ed.). España: Tirant humanidades.
- Zambudio Periago, R.; Andrade Ortega, J. (2009). *Protésis, ortesis y ayudas técnicas* (1 ed.). Barcelona: Elsevier-Masson.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Activités de la vie quotidienne

Activités de la vie quotidienne

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 3.0

Semestre : 2^e

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Judit Rusiñol Rodríguez

OBJECTIFS

Le cours *Activités de la vie quotidienne* fait partie de la matière Indépendance fonctionnelle en Ergothérapie.

Objectifs généraux de ce cours :

- Analyser de la performance occupationnelle à partir du cadre et des modèles propres à l'ergothérapie.
- Évaluer les facteurs environnementaux et socio-culturels qui influent sur l'exécution des activités de la vie quotidienne (AVQ) dans les différentes diversités fonctionnelles.
- Examiner empiriquement la mobilité fonctionnelle et communautaire à travers des vécus personnels et externes.
- Élaborer des évaluations et des interventions propres à la discipline dans les différents domaines d'occupation.

ACQUIS

- R01. L'étudiant identifie les principes de l'ergonomie et les principaux obstacles à l'accessibilité ou les troubles de dysfonctionnement.
- R02. Il fait preuve de savoir-faire pour effectuer des mobilisations en respectant les principes de l'ergonomie.
- R03. Il élabore, en catalan et en espagnol, des rapports et des documents écrits (à caractère technique principalement) avec une orthographe et une grammaire correctes.
- R04. Il propose des interventions compatibles avec les valeurs démocratiques et de durabilité et respecte les droits fondamentaux des personnes.
- R05. Il applique les principes anthropométriques, ergonomiques et ergothérapeutiques nécessaires à la conception de mobilisations créatives et novatrices selon le trouble dont souffre le patient.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Appliquer au cycle de vie l'activité significative, l'étude ergonomique, les nouvelles technologies et la technologie d'assistance en ergothérapie.
- Travailler pour créer des environnements accessibles et adaptés et promouvoir la justice occupationnelle.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. Définition et classification des activités de la vie quotidienne (AVQ).
2. Évaluation des AVQ.
3. Facteurs qui interviennent dans l'exécution des AVQ.
4. L'ergonomie dans les AVQ.
5. Analyse de diverses activités de base de la vie quotidienne (ABVQ) et les activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ).

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Participation et suivi du travail réalisé : 30 % de la note finale du cours. Non-récupérable.
- Rapports et travaux individuels et de groupe : 55 % de la note finale du cours. Récupérable à 41,5% ; 13,5 % non récupérable.
- Examen : 15 % de la note finale du cours. Récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Moruno Miralles, Pedro., Romero, Dulce María. (2005). *Actividades de la vida diaria* (1 ed.). Barcelona: Masson.
- Rodríguez Bailón, María., Navas Fernández, Raquel., Garrido Cervera, José Antonio. (2018). *Terapia Ocupacional en las actividades de la vida diaria* (1 ed.). Madrid: Síntesis.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Bases de la profession III

Bases de la profession III

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 2^e

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- À assigner
- Marco Antonio Raya Ruiz
- Maria Pilar Bové Porta
- Tamara Inés Gastelaars

OBJECTIFS

Ce cours fait partie de la matière spécifique d'Ergothérapie, et correspond à la formation obligatoire de la licence en Ergothérapie.

Pour le bon déroulement de ce cours, il est recommandé d'avoir étudié *Bases de la profession I*, *Bases de la profession II* et *Neuropsychologie*. Si l'étudiant n'a pas suivi le cours de *Neuropsychologie*, le professeur lui donnera la bibliographie nécessaire pour acquérir les compétences du cours *Bases de la profession III*.

Dans *Bases de la profession III*, l'étudiant doit comprendre le processus d'intervention de l'ergothérapie, ainsi que les connaissances liées aux cadres de référence, nécessaires pour pouvoir interpréter les processus fonction-dysfonction occupationnelle.

Objectifs généraux de ce cours :

- Comprendre et interpréter les bases fondamentales du processus d'intervention de l'ergothérapie.
- Connaître les principaux cadres de référence utilisés en ergothérapie.
- Différencier les hypothèses, les postulats et les concepts, qui fournissent les cadres de référence, ainsi que les différentes approches et les divers outils pratiques (méthodes / ou instruments d'évaluation et stratégies d'intervention)
- Sélectionner le/s cadre/s de référence pour reconnaître et interpréter les processus fonction - dysfonction occupationnelle tout au long du cycle de vie.
- Analyser les occupations et l'activité dans les différents cadres de référence.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant applique les connaissances des modèles et des cadres spécifiques et les étapes du processus d'intervention et de la résolution de problèmes, selon le dysfonctionnement dont souffre le patient.
- RA2. Il connaît les cadres propres à l'ergothérapie et les connaissances connexes.
- RA3. Il cerne et applique le potentiel de l'activité comme moyen thérapeutique, selon les besoins du

patient à partir des divers cadres d'ergothérapie.

- RA4. Il recueille et interprète des données et des informations sur lesquelles il peut baser ses conclusions sur le lien entre travail et santé.
- RA5. Il identifie et reconnaît les principaux outils d'évaluation de l'ergothérapie dans les différents domaines.
- RA6. Il élabore, en catalan et en espagnol, des rapports et des documents écrits (à caractère technique principalement) avec une orthographe et une grammaire correctes.
- RA7. Il utilise à bon escient le langage oral (verbal et non-verbal) dans l'interaction personnelle et professionnelle en catalan et en espagnol.
- RA8. Il respecte l'opinion de ses collègues et exprime sa propre opinion de manière assertive.

COMPÉTENCES

Générales

- Interagir avec les autres avec empathie et faire preuve de savoir-faire dans les relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Comprendre les différentes théories du fonctionnement, de l'autonomie personnelle, de l'adaptation fonctionnelle de l'environnement et à l'environnement, et les modèles d'intervention en ergothérapie pour les transférer à la pratique professionnelle quotidienne.
- Connaître et comprendre les antécédents historiques, les bases théoriques et les principes méthodologiques : aspects philosophiques, cadres de référence théoriques, modèles, techniques, évaluations et diagnostics de l'ergothérapie, nécessaires à la reconnaissance et à l'interprétation des processus fonction-dysfonction occupationnelle.
- Connaître et comprendre les connaissances en ergothérapie de sorte à intégrer le sujet dans son environnement tout au long de son cycle de vie.
- Connaître, comprendre et appliquer les bases de l'autonomie personnelle aux activités de la vie quotidienne avec et sans adaptation et/ou aides techniques dans le cycle de vie.
- Expliquer les concepts théoriques qui soutiennent l'ergothérapie, en particulier la nature occupationnelle de l'être humain et le développement de ses occupations.
- Préparer, conserver et examiner la documentation sur les processus d'ergothérapie.
- Utiliser le potentiel thérapeutique de l'occupation à travers l'analyse et la synthèse de l'occupation et de l'activité.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Interagir dans des contextes globaux et internationaux pour identifier des besoins et de nouvelles réalités permettant le transfert de connaissances vers des domaines de développement professionnel

actuels ou émergents, avec une capacité d'adaptation et d'auto-direction dans les processus professionnels et de recherche.

CONTENUS

1. Le processus d'intervention de l'ergothérapie
 1. Processus d'intervention générique et processus d'intervention propre à l'ergothérapie
2. Cadres de référence
 1. Concepts fondamentaux
 2. Outils d'évaluation
 3. Principes de traitement

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation de la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Travaux individuels : 30 % ; activité récupérable.
- Travail en groupe: 20 % ; activité récupérable.
- Épreuve : 35 % ; activité récupérable.
- Participation : 15 % ; activité non-récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Remarque

- S'il y a récupération, celle-ci sera présentielle.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Banyard, P.; Cassells, A.; Green, P.; Hartland, J.; Hayes, N.; Reddy, P. (1985). *Introducción a los procesos cognitivos* (1 ed.). Barcelona: Ariel.
- Elizabeth Blesedell Crepeau, Ellen S. Cohn, Barbara A. Boyt Schell (2009). *Willard & Spackman's Occupational Therapy* (11 ed.). Philadelphia: Lippincott Williams & Wilkins.
- Kielhofner, G. (2006). *Fundamentos conceptuales de la Terapia Ocupacional* (3 ed.). Buenos Aires: Médica Panamericana.
- Polonio B., Durante, P. y Noya, B (2001). *Conceptos fundamentales de terapia ocupacional* (1 ed.). Madrid: Médica Panamericana.
- Turner, A.; Foster, M.; Sybil, E. (2003). *Terapia ocupacional y disfunción física principios, técnicas y práctica* (1 ed.). Madrid: Elsevier Science cop.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Pathologie médico-chirurgicale I

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 2^e

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Diana Alejandra Botello Corzo
- Elvira Català March
- Xavier de Castro Gutierrez
- Zaira Oliver Altimira

OBJECTIFS

Le cours de *Pathologie médico-chirurgicale I* fait partie de la matière Affections médicales, chirurgicales et psychiatriques, qui correspond à la formation obligatoire de la licence en Ergothérapie.

Pour le bon déroulement de ce cours, il est recommandé d'avoir étudiés les cours *Étude du corps humain I*, *Étude du corps humain II* et *Physiopathologie*.

Objectifs généraux de ce cours :

- Connaître les diverses maladies et les troubles et les handicaps qu'elles entraînent.
- Se familiariser avec les méthodes générales de diagnostic.
- Connaître les traitements médicaux et chirurgicaux appliqués et les bases de cette application.
- Connaître les avantages, les troubles fonctionnels et les limites des traitements.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît et utilise correctement la terminologie médicale.
- RA2. Il identifie les principales maladies qui affectent l'organisme ainsi que les causes qui les provoquent, et les intègre aux différents dispositifs et systèmes.
- RA3. Il connaît les méthodes de diagnostic les plus utilisées.
- RA4. Il connaît les mesures thérapeutiques générales des diverses maladies.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Connaître et comprendre les connaissances en Pédagogie, Psychologie et Psychopathologie applicables à l'être humain à tout moment de son cycle de vie, afin de pouvoir évaluer, synthétiser et appliquer des traitements d'ergothérapie.
- Connaître et comprendre les connaissances médicales, chirurgicales et psychiatriques applicables à l'être humain à tout moment de son cycle de vie, de l'enfance au troisième âge, qui lui permettront d'évaluer, de synthétiser et d'appliquer des traitements d'ergothérapie.
- Synthétiser et appliquer des connaissances relevant des sciences biologiques, médicales, humaines, pédagogiques, psychologiques, sociales, technologiques et occupationnelles, en lien avec les théories de l'occupation et de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

1. Troubles rhumatologiques :
 1. Classification et épidémiologie de base des principales maladies rhumatologiques.
 2. Sémiologie des rhumatismes.
 3. Examens complémentaires en rhumatologie.
 4. Arthrite rhumatoïde.
 5. Spondylarthropathies. Maladies auto-immunes systémiques.
 6. Arthropathie par microcristaux. Goutte et chondrocalcinose.
 7. Arthrite chez les enfants.
 8. Rhumatismes des tissus mous / fibromyalgie.
 9. Cas cliniques 1.
 10. Cas cliniques 2.
2. Chirurgie orthopédique et traumatologie :
 1. Dossier médical et examen clinique en orthopédie et en traumatologie. Techniques complémentaires de diagnostic.
 2. Les traitements habituels : pharmacologie, thérapie physique. Traitement des fractures : traitement chirurgical et conservateur.
 3. Complications locales et générales des fractures. Fractures spécifiques de la croissance.
 4. Tumeurs du squelette : origine, classification, diagnostic et traitement.
 5. Traumatismes de la région scapulaire : fractures et luxations. Syndromes douloureux de la région scapulo-humérale.
 6. Traumatismes des extrémités supérieures : fractures humérales, coude, avant-bras, poignet et main.
 7. Pathologie de la hanche lors de la maturation squelettique.
 8. La douleur de la hanche à l'âge adulte : nécrose, arthrose.
 9. Pathologie traumatique du bassin et de la région de la hanche : fractures et luxations.
 10. Pathologie traumatique des membres inférieurs :
 11. Lésions ligamentaires et méniscales du genou. Approche clinique du genou douloureux.

12. Traumatismes de la cheville et du pied. Fractures et lésions ligamentaires.
13. Pathologie du rachis : traumatismes et déformations de la colonne vertébrale. Approche de la douleur lombaire : lombalgies et lombosciatalgies.
3. Pathologie neurologique :
 1. Maladies démyélinisantes. Sclérose multiple (SEP).
 2. Maladies cérébro-vasculaires.
 3. Maladies dégénératives. SLA.
 4. Maladie de Parkinson.
 5. Infections du système nerveux central (SNC).
 6. Traumatismes crâniocéphaliques.
 7. Néoplasies du SNC.
 8. Myopathies. Myasthénies graves.
 9. Neuropathies périphériques spécifiques.
4. Pathologie de l'appareil respiratoire :
 1. Rappel anatomo physiologique.
 2. Sémiologie respiratoire. Spirométrie. Les procédures de diagnostic.
 3. Insuffisance respiratoire. Diagnostic et traitement. Oxygénothérapie. La ventilation mécanique.
 4. Maladies pulmonaires diffuses : BPOC. L'asthme bronchique.
 5. Infections des voies respiratoires : Pneumonie. Tuberculose.
 6. Pneumopathies interstitielles diffuses. Bronchiectasie.
 7. Embolie pulmonaire.
 8. Cancer du poumon.
 9. Pathologie pleurale. Drainage thoracique.
5. Maladies endocriniennes :
 1. Sémiologie et tests de diagnostic.
 2. Troubles de l'hypothalamus et de l'hypophyse.
 3. Pathologie de la thyroïde et de la parathyroïde.
 4. Pathologie des grandes surrénales.
 5. Diabète sucré.
 6. Hyperlipidémie.
6. Pathologie gynécologique :
 1. Sémiologie gynécologique. Tests de diagnostic gynécologique.
 2. Troubles fonctionnels du cycle féminin. Endométriose.
 3. Prolapsus génital. Incontinence urinaire.
 4. Pathologie tumorale de l'utérus. Polype endométrial. Myome utérin. Cancer du col. Cancer de l'endomètre.
 5. Pathologie des trompes et des ovaires. Grossesse extra-utérine. Tumeurs de l'ovaire.
 6. Pathologie de la glande mammaire. Cancer du sein.
7. Oncologie clinique :
 1. Manifestations cliniques du cancer.
 2. Étude systématique des patients atteints de tumeurs. Marqueurs tumoraux. Types histologiques. Stades TNM. Facteurs pronostiques.
 3. Thérapeutique oncologique. Stratégie générale. Traitement local : Chirurgie. Radiothérapie.
 4. Traitement systémique. Chimiothérapie. Hormonothérapie. Immunothérapie. Traitement palliatif.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités effectuées par l'étudiant à travers de :

- Examen-évaluation : neurologie endocrino-respiratoire - oncologie (35 % de la note finale du cours / **recupérable**).
- Examen-évaluation : rhumatologie - traumatologie - gynécologie (35 % de la note finale / **recupérable**).
- Résolution de cas cliniques (20 % de la note finale du cours / **non-recupérable**)
- Assistance et participation en classe (10 % de la note finale / **non-recupérable**).

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Pour pondérer et réussir le cours, l'étudiant devra obtenir à chaque partiel une note égale ou supérieure à 4. Tout examen ayant reçu une note inférieure à 4 devra être récupéré.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Laso FJ (2020). *Introducción a la medicina clínica: Fisiopatología y semiología* (4 ed.). Barcelona: Elsevier.
- Perez Arellano JL (2019). *Manual de patologia general: Sisinio de Castro* (8 ed.). Barcelona: Elsevier.
- Porth, CM (2019). *Fisiopatología: Alteraciones de la salud. Conceptos básicos* (10 ed.). Filadelfia: Lippincott Williams and Wilkins.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Psychologie sociale

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 3.0

Semestre : 2^e

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Jennifer Gallego Rodriguez

OBJECTIFS

Le cours de *Psychologie sociale* fait partie de la matière Ergothérapie dans la communauté, qui est incluse dans la formation obligatoire de la licence en Ergothérapie.

Les objectifs du cours sont les suivants :

- Donner des outils pour comprendre les bases du comportement humain en tant que comportement social.
- Introduire les concepts qui permettront de comprendre la réalité quotidienne comme un événement complexe constitué de phénomènes psychosociaux, et de tenir compte de la diversité et du multiculturalisme.
- Avoir une compréhension globale des relations entre la psychologie sociale et les autres disciplines sociales.
- Connaître les différentes théories dans le champ de la psychologie sociale des groupes et de leur constitution.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît les principaux modèles de psychologie sociale.
- RA2. Il fait preuve de savoir-faire dans l'analyse de situations dans une perspective globale et intégrale et, le cas échéant, il relie éléments sociaux, culturels, économiques et politiques.
- RA3. Il sait l'apport de l'analyse socio-culturelle dans l'intervention ergothérapique.
- RA4. Il recueille et interprète des données et informations sur lesquelles baser ses conclusions, qui incluent des réflexions sur des questions d'ordre social et scientifique.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Connaître, évaluer, analyser, élaborer des programmes d'éducation et de promotion de la santé et y participer, dans le domaine de l'ergothérapie afin de prévenir les dysfonctionnements occupationnels en général et ceux provoqués par des troubles médicaux, chirurgicaux et psychiatriques et par une inadaptation sociale.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.

CONTENUS

1. Introduction à la psychologie sociale
2. Processus collectifs et changement social
3. Comportement collectif
4. Mouvements sociaux
5. Les problèmes sociaux en fonction des périodes de la vie
6. Institutions totales
7. Origine et formes contemporaines de l'exclusion sociale
8. De quoi sont exclus les marginalisés sociaux
9. Les politiques sociales et l'inclusion sociale
10. Psychologie sociale et travail de groupe
11. Intervention ergothérapique auprès de groupes de marginalisés sociaux

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Activités individuelles : 50 % de la note finale du cours ; activité récupérable.
- Assistance et participation active en cours : 10 % de la note finale du cours ; activité non-récupérable.
- Projet de groupe : 40 % de la note finale du cours ; activité non-récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Hogg, M.A., Vaughan, G.H. (2010). *Psicología Social* (5 ed.). Madrid: Panamericana.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Santé publique

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 2^e

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Montserrat Vall Mayans

OBJECTIFS

Cette matière fait partie de la matière principale de Santé publique, Éducation, Gestion et Administration des services de santé. Fait partie de la formation de base de l'Ergothérapie.

Le cours de *Santé Publique* veut donner à l'étudiant les compétences qui lui permettront d'exercer ses fonctions professionnelles dans une perspective globale de la santé en tenant compte de la portée sur la population et l'environnement, et en conformité avec les normes et les lois qui encadrent le système de santé et l'ergothérapie.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît le système de santé espagnol, sa structure et les diverses activités professionnelles.
- RA2. Il acquiert, classe et applique les principes fondamentaux de l'épidémiologie.
- RA3. Il identifie les facteurs environnementaux qui ont un impact sur la santé et applique les mesures opportunes.
- RA4. Il analyse et agit sur les styles de vie des individus et l'écologie humaine, en les conseillant à ce sujet dans le cadre de leur santé.
- RA5. Il conçoit, planifie et applique des interventions à divers niveaux de soins de santé, en tenant compte des divers professionnels de la santé, du niveau local au niveau international.
- RA6. Il connaît et justifie la contribution spécifique des divers professionnels du domaine de la santé et est capable de travailler en équipe.
- RA7. Il utilise à bon escient le langage oral (verbal et non-verbal) dans l'interaction personnelle et professionnelle en catalan et en espagnol.
- RA8. Il élabore, en catalan et en espagnol, des rapports et des documents écrits (à caractère technique principalement) avec une orthographe et une grammaire correctes.
- RA9. Il cherche diverses sources d'information pour assurer un apprentissage efficace.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Connaître et comprendre le cadre juridique et administratif en vigueur de sorte à réaliser les fonctions et les responsabilités propres au professionnel en ergothérapie, en utilisant correctement les ressources socio-sanitaires et économiques.
- Connaître, évaluer, analyser, élaborer des programmes d'éducation et de promotion de la santé et y participer, dans le domaine de l'ergothérapie afin de prévenir les dysfonctionnements occupationnels en général et ceux provoqués par des troubles médicaux, chirurgicaux et psychiatriques et par une inadaptation sociale.
- Connaître, développer et appliquer des plans de gestion et d'administration de la santé et des soins de santé, appliqués à la fourniture de services et à l'amélioration de la qualité de l'ergothérapie.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

1. La santé et ses facteurs déterminants :
 1. Santé et maladie. Concepts et définitions. Évolution et approches. Processus santé-maladie. Origine, évolution et transmission de la maladie. Les facteurs déterminants du processus santé-maladie.
2. Environnement et santé :
 1. La connaissance des facteurs environnementaux et leur influence sur la santé de la population : L'atmosphère, l'eau, le soleil et leurs polluants. La pollution par les déchets solides (gestion des déchets sanitaires). La pollution physique : radiations, bruit.
 2. Microbiologie de base : caractéristiques générales : virus, bactéries, champignons et helminthes. Interactions microbiennes entre humains. Maladies transmissibles.
3. Étude des populations et de leurs problèmes de santé :
 1. Mesures de santé publique et sources d'information. Démographie : Les concepts démographiques de base. Structure de la population. La dynamique des populations. Les tendances démographiques.
 2. Épidémiologie : Concepts et utilisations de l'épidémiologie. Mesures de fréquence de la maladie : prévalence et incidence. Schémas d'études épidémiologiques. La surveillance épidémiologique.
4. Soins de santé :
 1. Les soins de santé. Types de soins de santé. Santé publique et Santé communautaire : concepts et évolution. Soins de santé primaires : philosophie et principes. Promotion de l'Éducation à la Santé. Participation communautaire. La prévention des maladies : niveaux, dépistages et vaccinations.

5. Organisation et législation en matière de santé :
 1. Système de santé et modèles. Système de santé espagnol et *Llei general de sanitat* (Loi générale sur la santé). Système de santé catalan et *Llei d'ordenació sanitària* (Loi d'ordonnancement de la santé). Autres communautés autonomes. OMS et autres organisations internationales.
6. Aspects juridiques liés à la profession :
 1. La relation juridique avec l'utilisateur. Norme juridique : concept, validité et publicité. Droit civil : la personne humaine. Droit pénal : concept général. Délits entraînant responsabilité. *Llei d'ordenació de les professions sanitàries* (LOPS - Loi d'ordonnancement des professions de santé).

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Suivi du travail effectué : 20% de la note finale du cours ; non-récupérable.
- Épreuve spécifique d'évaluation : 1^{er} partiel : 25 % de la note finale du cours ; récupérable.
- Épreuve spécifique d'évaluation : 2^d partiel : 25 % de la note finale du cours ; récupérable.
- Exécution de travaux ou de projets requis : 30% de la note finale du cours ; non-récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi certaines des activités récupérables pourra les récupérer au cours de cette période, à condition que le total des parties à rattraper ne représente pas 50 % de la note finale.

Remarque : les étudiants qui travaillent en semi-présentiel devront avoir réussi l'activité d'évaluation qui a lieu en présentiel aux dates officielles publiées sur le Campus Virtuel pour que la moyenne puisse être faite entre les divers éléments d'évaluation.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Álvarez, C.; Peiró, S. (eds.) (2000). *La salud pública ante los desafíos de un nuevo siglo: Informe SESPAS 2000* (1 ed.). Granada: EASP.
- De la Rosa, M.; Prieto, J.; Navarro, J.M. (2011). *Microbiología en Ciencias de la Salud. Conceptos y Aplicaciones* (3 ed.). Barcelona: Elsevier.
- Hernández-Aguado, I. (dir.) (2011). *Manual de epidemiología y salud pública para grados en ciencias de la salud*. (2 ed.). Madrid: Panamericana, cop.
- Martín Zurro, A.; Cano, J.F.; Badia, J. (2014). *Atención Primaria* (7 ed.). Barcelona: Elsevier.
- Piedrola Gil, et. al. (2016). *Medicina Preventiva y Salud Pública* (14 ed.). Barcelona: Elsevier-Masson.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Techniques d'orthèses et Adaptations fonctionnelles

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 2^e

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Néstor Aparicio Martín
- Tamara Inés Gastelaars

OBJECTIFS

Ce cours traite de l'indépendance fonctionnelle en ergothérapie.

Pour le bon déroulement de ce cours, il est recommandé d'avoir étudié les cours *Étude du corps humain II* et *Kinésiologie et Système nerveux*.

Dans ce cours l'étudiant doit acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'élaboration et à l'évaluation des orthèses et des adaptations fonctionnelles, en appliquant les principes de leur conception, de leur élaboration et de leur évaluation, en tenant compte de la pathologie et des besoins occupationnels des utilisateurs.

Objectifs généraux de ce cours :

- Connaître les concepts théoriques fondamentaux pour la prescription et la conception d'adaptations fonctionnelles et d'orthèses des membres supérieurs.
- Synthétiser et appliquer les connaissances pertinentes en techniques orthétiques afin de sélectionner les orthèses appropriées en fonction de la pathologie et des besoins occupationnels des personnes.
- Synthétiser et appliquer les connaissances pertinentes en matière d'adaptations fonctionnelles pour sélectionner les adaptations adaptées aux besoins occupationnels des personnes.
- Acquérir les savoir-faire et les habilités nécessaires pour concevoir et confectionner les attelles et les adaptations fonctionnelles.
- Favoriser une réflexion critique sur la relation entre l'utilisation d'adaptations fonctionnelles et d'orthèses ; le développement occupationnel et les rôles sociaux.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant applique les principes anthropométriques, ergonomiques et ergothérapeutiques nécessaires à la conception d'orthèses, d'adaptations fonctionnelles et pour faire des mobilisations de façon créative et novatrice suivant le trouble dont souffre le patient.
- RA2. Il sélectionne les produits de support et les orthèses nécessaires selon le trouble occupationnel dont souffre le patient et les justifie et le communique correctement.
- RA3. Il conçoit, de façon créative et novatrice, des orthèses et des adaptations fonctionnelles en fonction des divers troubles occupationnels.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Appliquer au cycle de vie l'activité significative, l'étude ergonomique, les nouvelles technologies et la technologie d'assistance en ergothérapie.
- Travailler pour créer des environnements accessibles et adaptés et promouvoir la justice occupationnelle.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. Adaptations thérapeutiques
 1. Principes de base
 2. Processus d'évaluation
 3. Classification des adaptations
 4. Conception et réalisation d'adaptations
 5. Compétences numériques dans la conception de projets
 6. Étude de cas
2. Orthèses pour le tronc et les membres inférieurs
3. Orthèses pour les membres supérieurs (MS)
 1. Définition. Description historique de l'évolution des orthèses des MS
 2. Classification
 3. Principes de base pour la réalisation d'une orthèse MS
 4. Reconnaissance et expérimentation des matériaux les plus fréquents
 5. Description des pathologies les plus courantes nécessitant une intervention orthétique
 6. Conception et réalisation de différents types d'orthèses

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation de la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Conception, réalisation d'une adaptation fonctionnelle. 35 % de la note finale du cours ; activité récupérable.
- Réalisation d'orthèses : 25 % de la note finale du cours ; activité non-récupérable.
- Participation : 5 % de la note finale du cours ; activité non-récupérable.
- Épreuve orale : 35 % de la note finale du cours ; activité récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Remarque

- Pour pouvoir faire la moyenne entre les différents éléments d'évaluation, tous les étudiants doivent avoir réussi l'épreuve orale : elle se déroule en présentiel et aux dates officielles publiées sur le Campus virtuel, et la note doit être égale ou supérieur à 5. Faute de quoi elle ne peut pas être pondérée avec les autres notes et l'étudiant doit repasser. S'il y a récupération, celle-ci sera présentielle.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

-
- Chapinal Jiménez, Alicia (2002). *Rehabilitación de las manos con artritis y artrosis en terapia ocupacional* (1 ed.). Barcelona: Masson.
 - González-Cruz, M^a C., Aguilar-Zambrano, J., Córdoba, L., Chamorro, C., Hurtado, N., Andrés Valencia, A., y Valencia, M. (2009). *Equipos multidisciplinares en el diseño de productos de apoyo para personas con discapacidad: Multidisciplinary teams designing products for aiding disabled people*. Recuperat de http://www.scielo.org.co/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0120-56092009000300024&lng=en&tlng=en
 - Rosende Celeiro, Iván de (2013). *Influencia de la terapia ocupacional en la realización de adaptaciones en el hogar de las personas en situación de dependencia*. Recuperat de <https://dialnet-unirioja-es.biblioremot.uvic.cat/servlet/catart?codigo=4507621>

- Turner, A., Foster, M. y Johnson, S. (2003). *Terapia Ocupacional y disfunción física* (1 ed.). Madrid: Turner, A., Foster, M. y Johnson, S.
- Viladot Pericé, Ramón (2001). *Ortesis y prótesis del aparato locomotor: extremidad superior* (2 ed.). Barcelona: Masson.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

MATIÈRES OBLIGATOIRES EN TROISIÈME ANNÉE

Éducation inclusive et Processus pédagogiques

Éducation inclusive et Processus pédagogiques

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 3,0

Semestre : 1^{er}

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Mireia Roca Deulofeu

OBJECTIFS

Le cours d'*Éducation inclusive et Processus pédagogiques* fait partie de la matière Santé Publique, Éducation, Gestion et Administration de services, formation obligatoire de la licence en Ergothérapie.

Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base sur les processus d'enseignement et d'apprentissage et sur les stratégies de soins à la diversité nécessaires pour mener à bien des programmes d'ergothérapie destinés aux sujets, aux familles et aux soignants, aux organisations et à la population en général. .

Le déroulement de ce cours ne requiert aucune exigence préalable.

Objectifs généraux de ce cours :

- Connaître les différents paradigmes éducatifs.
- Mettre en pratique des processus d'enseignement et d'apprentissage efficaces.
- Appliquer les paradigmes éducatifs à des scénarios de l'ergothérapie.
- Connaître les différentes stratégies de soins à la diversité dans le domaine de l'éducation.
- Considérer les adaptations éducatives des sujets ayant d'autres capacités comme axe de programmation transversal.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant identifie les concepts, ainsi que les facteurs psychologiques, sociaux et culturels dans la perspective de l'éducation inclusive.
- RA2. Il explique et relie les principes conceptuels de l'éducation pour la santé et l'éducation inclusive dans le contexte de l'ergothérapie.
- RA3. Il utilise à bon escient le langage oral (verbal et non-verbal) dans l'interaction personnelle et professionnelle en catalan et en espagnol.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Connaître et comprendre les connaissances en Pédagogie, Psychologie et Psychopathologie applicables à l'être humain à tout moment de son cycle de vie, afin de pouvoir évaluer, synthétiser et appliquer des traitements d'ergothérapie.
- Connaître, évaluer, analyser, élaborer des programmes d'éducation et de promotion de la santé et y participer, dans le domaine de l'ergothérapie afin de prévenir les dysfonctionnements occupationnels en général et ceux provoqués par des troubles médicaux, chirurgicaux et psychiatriques et par une inadaptation sociale.
- Déterminer et prioriser les services d'ergothérapie.

Fondamentales

- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

1. Concepts fondamentaux
 1. Pédagogie et éducation.
 2. Éducation et ergothérapie.
2. Processus d'enseignement et d'apprentissage
 1. Enseigner et apprendre
 2. Paradigmes éducatifs.
 3. Éléments à prendre en compte dans le processus d'enseignement et d'apprentissage efficace.
 4. Styles d'apprentissage.
3. Éducation inclusive
 1. Stratégies de soins à la diversité.
4. L'ergothérapeute dans le domaine de l'éducation
5. Étude de cas: différents centres éducatifs. (Activité d'apprentissage et de service.)

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Étude de cas : 40 % de la note finale du cours, activité récupérable.
- Participation à des séminaires : 20 % de la note finale du cours ; activité non-récupérable.
- Travail écrit : 40 % de la note finale du cours, activité récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Catalina M. Alonso, Domingo J. Gallego y Peter Honey (2015). *Los estilos de aprendizaje. Procedimientos de diagnóstico y mejora* (8 ed.). Bilbao: Mensajero.
- M^{re} Antonia Casanova (2016). *Educación Inclusiva: un modelo de futuro* (2 ed.). Madrid: Wolters Kluwer.
- Susan y William Stainback (2015). *Aulas inclusivas: Un nuevo modo de enfocar y vivir el currículo* (6 ed.). Madrid: Narcea.

Santé mentale

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er}

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- José Manuel Santos López
- Quintí Foguet Boreu

OBJECTIFS

Le cours de *Santé mentale* fait partie de la matière Affections médicales, chirurgicales et psychiatriques, qui correspond à la formation obligatoire de la licence en Ergothérapie.

Objectifs généraux de ce cours :

- Acquérir des connaissances de base sur la santé mentale.
- Connaître les principales théories et écoles psychiatriques et les différentes approches concernant les causes du malaise psychique.
- Acquérir des connaissances sur les principales classifications psychiatriques actuelles de la population adulte.
- Disposer de stratégies permettant de détecter d'éventuels problèmes psychologiques et de santé mentale.
- Sensibiliser et promouvoir la lutte contre la stigmatisation des troubles mentaux.
- Connaître les principaux modèles de soins du domaine de la santé mentale.
- Disposer de stratégies et de savoir-faire d'intervention dans le domaine de la santé mentale.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît les principales écoles psychologiques et psychiatriques et les situe dans leur contexte historique.
- RA2. Il connaît l'évolution normale en termes psychologiques et psychiatriques.
- RA3. Il recueille et interprète des données et des informations sur lesquelles pouvoir baser ses conclusions face aux principaux tests de diagnostic et d'évaluation de troubles psychologiques et psychiatriques.
- RA4. Il acquiert et démontre une connaissance approfondie des aspects théoriques et pratiques et des méthodes de travail dans le cadre des principaux troubles psychologiques et psychiatriques qui peuvent se présenter au cours du cycle vital et peuvent empêcher la participation professionnelle.

COMPÉTENCES

Générales

- Interagir avec les autres avec empathie et faire preuve de savoir-faire dans les relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Connaître et comprendre les connaissances en Pédagogie, Psychologie et Psychopathologie applicables à l'être humain à tout moment de son cycle de vie, afin de pouvoir évaluer, synthétiser et appliquer des traitements d'ergothérapie.
- Connaître et comprendre les connaissances médicales, chirurgicales et psychiatriques applicables à l'être humain à tout moment de son cycle de vie, de l'enfance au troisième âge, qui lui permettront d'évaluer, de synthétiser et d'appliquer des traitements d'ergothérapie.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

1. Bases théoriques et concepts de base : en psychopathologie
 1. Systèmes de classification des diagnostics
 2. Concepts de base et terminologie psychopathologique
2. Le processus de soins
 1. Le modèle catalan de soins face à la santé mentale et aux dépendances
 2. Promotion de la santé mentale et de la prévention des maladies
 3. Dossier clinique initial
 4. Visite clinique et environnement thérapeutique. La relation thérapeutique
 5. Modalités thérapeutiques (I) : interventions psychologiques et psychothérapies
 6. Modalités thérapeutiques (II) : médicaments psychotropes et électrochocs
3. Caractéristiques des principaux diagnostics psychiatriques chez l'adulte. Intervention des troubles mentaux :
 1. Troubles du neuro-développement
 2. Spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques.
 3. Trouble bipolaire et troubles connexes
 4. Troubles dépressifs
 5. Troubles anxieux
 6. Trouble obsessionnel compulsif et troubles associés
 7. Troubles liés à des traumatismes et à des facteurs de stress
 8. Troubles dissociatifs
 9. Troubles des symptômes somatiques et troubles associés

10. Troubles des conduites alimentaires et de l'ingestion d'aliments
 11. Troubles du rythme veille-sommeil
 12. Troubles sexuels et paraphilies
 13. Dysphorie de genre
 14. Troubles destructifs du contrôle des impulsions et de la conduite
 15. Troubles liés aux substances ou à la dépendance
 16. Troubles de la personnalité
4. Recherche en santé mentale. Évidence scientifique
 1. Recherche en santé mentale dans le domaine de l'ergothérapie
 2. Évidence scientifique de l'ergothérapie en santé mentale

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Évaluation continue (activités de classe, travaux, présentations) : 50 % de la note finale du cours ; activité non-récupérable.
- Épreuve écrite : 50 % de la note finale du cours ; activité récupérable.

Pour passer ce sujet sera nécessaire pour obtenir au moins quatre dans l'épreuve écrite. L'évaluation envisage deux périodes différenciées. Tout d'abord, la période ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire. Tout au long de cette période, les différentes activités et tests d'évaluation qui seront effectués dans le cadre de chacun des sujets seront définis. En outre, une deuxième période d'évaluation complémentaire ou de récupération est établie, au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou épreuves dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première période. Au cours de cette seconde période, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50% de la note finale de cette matière et, dans tous les cas, elle se déroulera de façon compatible avec le processus d'évaluation suivie établi pour chaque matière et, de ce fait, elle exclura les activités qui, dans le programme et dans le guide de l'étudiant, ont été définies comme activités non récupérables.

Les critères d'évaluation sont :

- Utilisation correcte des concepts enseignés pendant le cours
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Aptitude à communiquer oralement et par écrit dans sa propre langue maternelle.
- Dextérité dans l'utilisation de l'information
- Capacités de critique et d'auto-critique.
- Recherche bibliographique adaptée à la matière traitée

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- American Psychiatric Association (2014). *Manual diagnóstico y estadístico de los trastornos mentales. DSM-5* (1 ed.). Madrid: Editorial Médica Panamericana.
- Oyeboode, F. (2016). *SIMS. Síntomas Mentales* (5 ed.). Polònia: Elsevier.
- Rubio Vallalodid, G., Jiménez Arriero, M.A., Palomo Álvarez, T., Rodríguez Jiménez, R. (2015). *Fundamentos de Psiquiatría. Bases científicas para el manejo clínico* (1 ed.). Madrid: Médica Panamericana.
- Vallejo Ruiloba, J., Bulbena Vilarrasa, A., & Menchón Magriñá, J. M. (2015). *Introducción a la psicopatología y la psiquiatría* (1 ed.). Barcelona: Elsevier.
- World Health Organization (2018). *ICD-11 for Mortality and Morbidity Statistics. ICD-11 MMS*. Recuperat de <https://icd.who.int/>

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Ergothérapie pour l'autonomie personnelle des personnes âgées

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er}

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- À assigner
- Judit Rusiñol Rodríguez
- Maria Laura Garcia Gil

OBJECTIFS

Ce cours fait partie de la matière d'Ergothérapie, Cycle de vie et Activités occupationnelles appliquées, ce qui correspond à la formation obligatoire de licence en Ergothérapie.

Ce cours étudiera plus particulièrement l'intervention de l'ergothérapie chez les personnes âgées en tant qu'étape du cycle de vie. Plus concrètement, il vise à rapprocher l'étudiant de la réalité de cette étape vitale et à lui permettre d'apporter des réponses aux besoins spécifiques.

Objectifs généraux de ce cours :

- Connaître les caractéristiques biologiques, physiologiques, psychologiques et sociales de la vieillesse.
- Connaître les politiques de prise en charge des personnes âgées en Catalogne.
- Concevoir des interventions en ergothérapie qui répondent aux besoins spécifiques du stade de la vieillesse.
- Analyser l'occupation dans le cadre de la vieillesse et son utilisation thérapeutique à ce stade de la vie.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît les principaux modèles théoriques de l'ergothérapie aux divers stades du cycle de vie.
- RA2. Il connaît les principales caractéristiques de la population aux divers stades du cycle de vie et identifie leur impact sur la participation sociale.
- RA3. Il reconnaît la contribution de l'ergothérapie dans le domaine de la réadaptation physique, de la santé mentale et de l'inclusion sociale tout au long du cycle de vie.
- RA4. Décrit, discute et outils d'évaluation de remplissage en fonction des limitations physiques, dysfonctionnement mental, social ou professionnel impliqué tout au long du cycle de vie.
- RA5. Il conçoit et programme le processus d'intervention à partir des cadres de référence et/ou des modèles théoriques propres à l'ergothérapie, selon la dysfonction occupationnelle et le stade de vie du patient, en respectant les droits fondamentaux des individus.
- RA6. Il applique les principes pour concevoir et adapter l'environnement physique et l'environnement social afin de sorte à améliorer la capacité des individus et de permettre une adaptation occupationnelle.

- RA7. Prépare des rapports par la collecte et l'interprétation des données et des informations sur lesquelles ils peuvent fonder leurs conclusions concernant divers dysfonctionnements tout au long du cycle de vie.
- RA8. Il élabore, en catalan et en espagnol, des rapports et des documents écrits (à caractère technique principalement) avec une orthographe et une grammaire correctes.
- RA9. Il utilise à bon escient le langage oral (verbal et non-verbal) dans l'interaction personnelle et professionnelle en catalan et en espagnol.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Analyser l'occupation en ergothérapie et son utilisation thérapeutique au cours du cycle de vie.
- Connaître et comprendre les connaissances en ergothérapie de sorte à intégrer le sujet dans son environnement tout au long de son cycle de vie.
- Connaître et identifier les problèmes psychologiques et physiques liés à la violence de genre afin de former l'étudiant à la prévention, la détection précoce, l'assistance et la réhabilitation des victimes de cette forme de violence.
- Promouvoir la santé et prévenir les handicaps, acquérir ou récupérer les performances occupationnelles nécessaires à chaque étape du cycle de vie pour atteindre une indépendance et une autonomie dans les domaines du développement occupationnel des personnes se trouvant dans des situations à risque, de déficits organiques, de limitation de l'activité et de participation et/ou de marginalisation sociale.
- Effectuer un traitement approprié, en respectant les différentes phases et principes de base, par le biais d'occupations thérapeutiques et en se basant sur des connaissances liées à la science de l'occupation, dans les différents domaines de l'exercice professionnel, en analysant les composantes de l'exécution et les différents environnements et contextes existants.
- Utiliser efficacement le raisonnement éthique et professionnel tout au long du processus d'ergothérapie.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

1. Vieillessement actif.
2. Intervention de l'ergothérapie dans divers troubles et syndromes gériatriques.
3. Approche centrée sur le patient (ACP).
4. Politiques sociales et de santé destinées aux personnes âgées.
5. Vieillessement, fragilité et soins gériatriques.
6. Soins des patients présentant des besoins complexes.
7. Cycle de vie et occupation.
8. Caractéristiques de l'environnement d'une personne âgée. Regard sur le modèle DCM-ENV.
9. L'ergothérapie à différents niveaux de soins.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Suivi des travaux en classe : 10% de la note finale du cours ; non-récupérable.
- Travaux de groupe et individuels : 60% de la note finale du cours ; travaux individuels récupérables et travaux de groupe non-récupérables.
- Examen : 30% de la note finale du cours ; récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Blesedell, E.; Cohn, E.; Boyt Schell, B.A (2009). *Willard & Spackman's Occupational Therapy* (11 ed.). Philadelphia: Lippincott Williams & Wilkins.
- Durante, P., Pedro, P. (2010). *Terapia Ocupacional en Geriatría: principios y práctica* (3 ed.). Barcelona: Masson.
- Molinuevo, J.L. (2016). *Vivir con el Alzheimer: El amor no se olvida*. (3 ed.). Barcelona: Plataforma Editorial.
- Turner, A., Foster, M., Sybil, E. (2003). *Terapia ocupacional y disfunción física principios, técnicas y práctica* (1 ed.). Madrid: Elsevier Science cop.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Ergothérapie pour l'autonomie personnelle de l'adulte I

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er}

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Neus Vila Mumbro
- Silvia Ramos Sánchez

OBJECTIFS

Ce cours d'*Ergothérapie pour l'autonomie personnelle de l'adulte I*, fait partie de la matière Ergothérapie, Cycle de vie et Activités occupationnelles appliquées, ce qui correspond à la formation obligatoire de licence en Ergothérapie.

Objectifs généraux de ce cours :

- Connaître les divers modèles et les diverses connaissances liés à l'ergothérapie, et leur application.
- Savoir programmer et appliquer l'ergothérapie dans les domaines de la santé mentale et de l'inclusion sociale.
- Savoir organiser un service d'ergothérapie et développer des programmes d'intervention.
- Connaître diverses ressources et divers domaines d'intervention de l'ergothérapie, les rôles du professionnel et la méthodologie de cette intervention.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant reconnaît la contribution de l'ergothérapie dans le domaine de la santé mentale et de l'inclusion sociale.
- RA2. Il décrit, examine et utilise des outils d'évaluation en fonction des limitations dues à un trouble mental ou à une situation sociale susceptibles d'entraîner la dysfonction occupationnelle.
- RA3. Il identifie la dysfonction occupationnelle de la personne d'après l'étiologie de la limitation.
- RA4. Il applique et conçoit l'activité occupationnelle comme un moyen thérapeutique de façon novatrice et créative.
- RA5. Il conçoit et programme le processus d'intervention à partir des cadres de référence et/ou des modèles théoriques propres à l'ergothérapie, selon la dysfonction occupationnelle et le stade de vie du patient, en respectant les droits fondamentaux des individus.
- RA6. Il applique les principes pour concevoir et adapter l'environnement physique et l'environnement social afin de sorte à améliorer la capacité des individus et de permettre une adaptation occupationnelle.
- RA7. Il utilise à bon escient le langage oral (verbal et non-verbal) dans l'interaction personnelle et professionnelle, en catalan et en espagnol.
- RA8. Il élabore, en catalan et en espagnol, des rapports et des documents écrits (à caractère technique principalement) avec une orthographe et une grammaire correctes.

- RA9. Il développe, auprès des personnes avec lesquelles travaillent les ergothérapeutes, sa capacité d'écoute et d'empathie pour un soin global et juste.
- RA10. Il prend des décisions en tenant compte de la complexité des situations et de la nécessité de travailler en équipe multiprofessionnelle.
- RA11. Il connaît les principales caractéristiques de la population aux divers stades du cycle de vie et identifie leur impact sur la participation sociale.
- RA12. L'étudiant connaît les principaux modèles théoriques de l'ergothérapie aux divers stades du cycle de vie.
- RA13. Il prépare des rapports contenant et interprétant des données et des informations sur lesquelles pouvoir fonder ses conclusions sur diverses dysfonctions tout au long du cycle de vie.
- RA14. Il décèle les situations de dysfonction occupationnelle dues à la violence de genre.

COMPÉTENCES

Générales

- Interagir avec les autres avec empathie et faire preuve de savoir-faire dans les relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Analyser l'occupation en ergothérapie et son utilisation thérapeutique au cours du cycle de vie.
- Connaître et comprendre les connaissances en ergothérapie de sorte à intégrer le sujet dans son environnement tout au long de son cycle de vie.
- Connaître et identifier les problèmes psychologiques et physiques liés à la violence de genre afin de former l'étudiant à la prévention, la détection précoce, l'assistance et la réhabilitation des victimes de cette forme de violence.
- Promouvoir la santé et prévenir les handicaps, acquérir ou récupérer les performances occupationnelles nécessaires à chaque étape du cycle de vie pour atteindre une indépendance et une autonomie dans les domaines du développement occupationnel des personnes se trouvant dans des situations à risque, de déficits organiques, de limitation de l'activité et de participation et/ou de marginalisation sociale.
- Effectuer un traitement approprié, en respectant les différentes phases et principes de base, par le biais d'occupations thérapeutiques et en se basant sur des connaissances liées à la science de l'occupation, dans les différents domaines de l'exercice professionnel, en analysant les composantes de l'exécution et les différents environnements et contextes existants.
- Utiliser efficacement le raisonnement éthique et professionnel tout au long du processus d'ergothérapie.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des

environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

Concepts liés à la santé mentale et à l'exclusion sociale

1. Occupation, santé mentale et inclusion sociale
2. Exclusion sociale et intervention dans divers groupes
3. Stigmatisation sociale, auto-stigmatisation et stigmatisation précoce
4. Relation thérapeutique
5. Nouveau paradigme de la récupération
6. Travail en équipe, en réseau

Domaines d'activité, réseau de santé mentale et addictions

1. Ressources hospitalières
2. Ressources communautaires
3. Violence de genre

Ergothérapie appliquée à la santé mentale

1. Dépendances et pathologie duelle
2. Jeunes et débuts de psychose
3. Évaluation et diagnostic ergothérapique
4. Processus d'intervention à partir des ressources hospitalières : individuelles et collectives
5. Processus d'intervention à partir des ressources communautaires : individuelles et collectives
6. Préparation et application de programmes
7. intervention familiale
8. Projets communautaires

Apprendre à servir

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

L'évaluation de cette matière s'effectue selon les critères d'évaluation continue, qui se répartissent comme suit :

- Travaux individuels : 25 % de la note finale du cours, activité récupérable.
- Travail de groupe : 30% de la note finale du cours, récupérable.
- Épreuve écrite : 30% de la note finale du cours, récupérable.

- Suivi et participation : 15 % de la note finale du cours ; activité non-récupérable.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Blanco de la Calle, M., Pastor, A., & Navarro, D. (2010). *Manual de rehabilitación dels trastorno mental grave* (1 ed.). Madrid: Síntesi.
- Callejo Escobar, J., & Calvo Ruiz, M. del C. (2015). *Guía de intervención en drogodependencias en terapia ocupacional* (1 ed.). Madrid: Síntesis.
- Guzman Lozano, S. (2016). *Manual práctico de salud mental en terapia ocupacional* (1 ed.). Barcelona: Síntesis.
- Paganizzi, L. (2014). *Terapia ocupacional psicosocial: escenarios clínicos y comunitarios* (1 ed.). Madrid: Docta ediciones.
- Sánchez Rodríguez, Ó., Polonio López, B., & Pellegrini Spangenberg, M. (2013). *Terapia ocupacional en I m I: teoría y técnicas para la autonomía personal* (1 ed.). Madrid: Médica Panamericana.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Élaboration de projets II

Élaboration de projets II

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 3,0

Semestre : 2^e

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Cristina Vaqué Crusellas

OBJECTIFS

Ce cours est enseigné au 2ème semestre.

Ce cours fait partie de la matière Développement professionnel et Innovation, conjointement avec le cours d'*Élaboration de Projets I* et il entre dans la formation obligatoire de la licence en Ergothérapie.

Il a pour objectif d'initier les étudiants à la méthodologie qualitative et à la recherche qualitative dans cette perspective, approche qui met l'accent sur la compréhension de la signification des phénomènes et qui accepte le défi de la subjectivité, puisqu'il entre dans le cadre de l'objet d'étude. Les connaissances permettront qu'à l'avenir l'étudiant pourra évaluer la plausibilité des résultats en tant que professionnel et / ou planifier une recherche dans n'importe quel domaine de l'ergothérapie.

Les objectifs du cours sont présentés ci-dessous :

- Identifier les caractéristiques d'une recherche qualitative et en souligner les particularités par rapport à la recherche quantitative.
- Apprendre certaines des méthodes et des techniques d'obtention de l'information les plus utilisées dans la méthodologie qualitative. Savoir quand et comment les utiliser, et en justifier l'utilisation.
- Connaître la base de certains types d'analyse de données qualitatives.
- Être capable d'anticiper le type de résultats qui peut être obtenu en utilisant des méthodologies et des techniques qualitatives et pouvoir décider de leur utilisation en connaissance de cause.
- Identifier la structure et les éléments de base d'un projet de recherche qualitative.
- Se familiariser avec les processus de divulgation des résultats qualitatifs.
- Développer une attitude positive envers la recherche qualitative en tant qu'outil de la pratique professionnelle et pour son amélioration.

ACQUIS

-
- R01. L'étudiant explique les bases et les champs d'application des divers types de recherche dans le domaine de l'ergothérapie et des sciences de la santé.
 - R02. Il justifie les étapes d'un projet de recherche scientifique tant quantitatif que qualitatif dans le domaine de l'ergothérapie et des sciences de la santé.
 - R03. Il effectue des recherches sur des bases de données bibliographiques de référence et des lectures

critiques concernant le sujet de recherche, en les abordant selon une méthodologie tout aussi quantitative que qualitative.

- R05. Il conçoit, crée et analyse des scénarios d'action qui permettent des situations de pratique réflexive sur l'amélioration continue dans l'acquisition de compétences en ergothérapie.
- R06. Il résout des problèmes et des situations propres au développement professionnel avec une attitude proactive et novatrice.
- R07. Il acquiert des connaissances approfondies et comprend les aspects théoriques et pratiques dans le domaine de la kinésithérapie.
- RA11. Il communique à tous les publics (spécialisés ou non) et ce de façon claire et précise, des connaissances, une méthodologie, des idées, des problèmes et des solutions portant sur le domaine de la kinésithérapie.
- RA13. Il utilise le langage audiovisuel et ses ressources pour exprimer et présenter des contenus liés à la connaissance spécifique du sujet.
- RA14. Il connaît et applique les principes éthiques de la recherche et de l'intervention en ergothérapie.

COMPÉTENCES

Générales

- Démontrer son engagement auprès de la profession et de ses valeurs, en améliorant constamment ses pratiques, et à la recherche de l'excellence dans les soins prodigués aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Comprendre la méthode scientifique à travers des programmes de recherche fondamentale et appliquée, en utilisant tant la méthodologie qualitative que quantitative appliquée à l'ergothérapie et en respectant les aspects éthiques.
- Développer sa connaissance de l'occupation et sa pratique en ergothérapie.
- Poser et défendre des arguments logiques et raisonnés, liés à l'occupation humaine et à l'ergothérapie.

Fondamentales

- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. Introduction à la méthodologie qualitative.
 1. Concepts de base : définition, origine et différences avec la méthodologie quantitative.
 2. Perspectives théoriques de la méthodologie qualitative.
 3. La rigueur et la qualité en recherche qualitative.
 4. Domaines d'application de la méthodologie qualitative.
2. La conception d'un projet qualitatif :
 1. Phases du protocole de recherche d'un projet qualitatif.
 2. Méthodes qualitatives : phénoménologie, ethnographie, méthode biographique, recherche, action participative.
 3. L'échantillon et les stratégies qualitatives d'échantillonnage.
 4. Technique de collecte de données : entretiens, observation, groupes de discussion, Delphi.
3. Analyse et divulgation des résultats : qualitatifs.
 1. Description des types d'analyse de données qualitatives.
 2. Importance de la communication des résultats obtenus.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Activité individuelle : méthodes qualitatives : 35% de la note finale du cours ; récupérable.
- Activité de groupe. Révision de la qualité méthodologique d'articles scientifiques : 35% de la note finale du cours ; non-récupérable.
- Activité de groupe. Analyse de données qualitatives. 30% de la note finale du cours ; récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'UVic-UCC, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic-UCC.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Ballester, Ll., Nadal, A., Amer, J. (2017). *Métodos y técnicas de investigación educativa* (2 ed.). Palma de Mallorca : Edicions UIB.
- Flick, U. (2004). *Introducción a la investigación cualitativa* (1 ed.). Madrid: Morata.
- Green, J., Thorogood, N. (2018). *Qualitative Methods for Health Research* (4 ed.). London: Sage Publications.
- Kielhofner, Gary (2006). *Research in occupational therapy. Methods of inquiry for enhancing practice.* (1 ed.). Philadelphia: F.A.Davis company.
- Taylor, S.J. & Bogdan, R. (2000). *Introducción a los métodos cualitativos de investigación* (1 ed.). Barcelona: Paidós.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Insertion socioprofessionnelle

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 3,0

Semestre : 2^e

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- À assigner
- Néstor Aparicio Martín

OBJECTIFS

Le cours d'Inclusion professionnelle fait partie de la matière Ergothérapie dans la Communauté, formation obligatoire de la licence en Ergothérapie.

L'Inclusion socioprofessionnelle veut doter l'étudiant des connaissances de base qui lui permettront de comprendre les aspects liés à l'ergothérapie et à l'intégration socioprofessionnelle. La constatation que des individus ou des groupes vivent dans des situations d'exclusion sociale implique la nécessité d'analyser la raison de ce phénomène, d'y réfléchir et d'en débattre et de voir la façon dont l'ergothérapie peut intervenir conjointement à d'autres professionnels et à d'autres organisations.

Objectifs généraux de ce cours :

- Connaître la législation, le contexte actuel et les réseaux de ressources dans le domaine de l'intégration socioprofessionnelle.
- Comprendre le processus d'insertion professionnelle, ainsi que les instruments d'évaluation et d'intervention.
- Réfléchir sur le sens et l'apport de l'ergothérapie dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle.
- Promouvoir l'intérêt au sujet de et l'engagement dans le travail d'inclusion socioprofessionnelle de groupes sociaux vulnérables.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît l'importance du travail communautaire et de l'entrepreneuriat social en ergothérapie et réfléchit à ce sujet.
- RA2. Il identifie les principaux instruments d'évaluation de l'ergothérapie dans l'inclusion socioprofessionnelle.
- RA3. Il applique les principes du processus d'inclusion socioprofessionnelle suivant la dysfonction occupationnelle et en tenant compte du contexte social.
- RA4. Il sait l'apport de l'analyse socio-culturelle dans l'intervention ergothérapique.
- RA5. Il fait preuve de capacités de réflexion critique dans les processus liés à l'exercice de sa profession.

COMPÉTENCES

Générales

- Démontrer son engagement auprès de la profession et de ses valeurs, en améliorant constamment ses pratiques, et à la recherche de l'excellence dans les soins prodigués aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Connaître, évaluer, analyser, élaborer des programmes d'éducation et de promotion de la santé et y participer, dans le domaine de l'ergothérapie afin de prévenir les dysfonctionnements occupationnels en général et ceux provoqués par des troubles médicaux, chirurgicaux et psychiatriques et par une inadaptation sociale.
- Travailler pour créer des environnements accessibles et adaptés et promouvoir la justice occupationnelle.

Fondamentales

- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. Exclusion - inclusion socioprofessionnelle
2. Politiques d'inclusion socioprofessionnelle
3. Ressources d'inclusion socioprofessionnelle
4. Entrepreneuriat pour l'inclusion socioprofessionnelle
5. Le processus d'inclusion socioprofessionnelle
6. Outils d'évaluation

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Travail écrit individuel : 33% de la note finale du cours ; non-récupérable.
- Travail écrit de groupe : 33% de la note finale du cours ; non-récupérable.
- Présentation orale en groupe : 34% de la note finale du cours ; non-récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Bauman, Z. (1999). *Trabajo, consumismo y nuevos pobres* (1 ed.). Barcelona: GEDISA.
- Fernandez Prat, M., Gallego Dobón, A., Gimenez Gual, L., Jaumandreu Font, G., Obradors Pineda, A., Subirats Humet, J. (2005). *Perfils d'exclusió social urbana a Catalunya. Una aproximació qualitativa* (1 ed.). Bellaterra: Servei de Publicacions Universitat Autònoma de Barcelona.
- Yunnus, M. (2014). *Las empresas sociales. Una nueva dimensión del capitalismo para atender las necesidades más acuciantes de la humanidad* (1 ed.). Barcelona: Paidós.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Pathologie médico-chirurgicale II

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 3,0

Semestre : 2^e

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Claudia Liliana Vera Ching
- Elvira Català March
- Xavier de Castro Gutierrez

OBJECTIFS

Le cours de *Pathologie médico-chirurgicale II* fait partie de la matière Affections médicales, chirurgicales et psychiatriques, soit à la formation obligatoire de la licence en Ergothérapie.

Objectifs généraux de ce cours :

- Connaître les diverses maladies et les troubles et les handicaps qu'elles entraînent.
- Se familiariser avec les méthodes générales de diagnostic.
- Connaître les traitements médicaux et chirurgicaux appliqués et les bases de cette application.
- Connaître les bénéfices et les limites des traitements et les troubles qu'il peut provoquer.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît et utilise correctement la terminologie médicale.
- RA2. Il identifie les principales maladies qui affectent l'organisme ainsi que les causes qui les provoquent, et les intègre aux différents dispositifs et systèmes.
- RA3. Il connaît les méthodes de diagnostic les plus utilisées.
- RA4. Il connaît les mesures thérapeutiques générales des diverses maladies.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Connaître et comprendre les connaissances en Pédagogie, Psychologie et Psychopathologie applicables à l'être humain à tout moment de son cycle de vie, afin de pouvoir évaluer, synthétiser et appliquer des traitements d'ergothérapie.
- Connaître et comprendre les connaissances médicales, chirurgicales et psychiatriques applicables à l'être humain à tout moment de son cycle de vie, de l'enfance au troisième âge, qui lui permettront d'évaluer, de synthétiser et d'appliquer des traitements d'ergothérapie.

- Synthétiser et appliquer des connaissances relevant des sciences biologiques, médicales, humaines, pédagogiques, psychologiques, sociales, technologiques et occupationnelles, en lien avec les théories de l'occupation et de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

1. Pathologie pédiatrique
 1. Croissance physique et développement psychomoteur
 2. Handicap intellectuel. Chromosomopathies. Syndrome de Down
 3. Obésité infantile
 4. Paralyse cérébrale infantile
 5. Maladies neuromusculaires
 6. Spina bifida
 7. Pathologie musculo-squelettique
 8. Fibrose kystique du pancréas
2. Pathologie cardiovasculaire
 1. Arythmies cardiaques
 2. Cardiopathie ischémique. Facteurs de risque cardio-vasculaire
 3. Valvulopathies
 4. Maladie hypertensive
 5. Insuffisance cardiaque
 6. Pathologie artérielle et insuffisance veineuse
3. Pathologie du système digestif
 1. Rappel anatomo physiologique
 2. Pathologie de l'oesophage
 3. Pathologie gastrique
 4. Pathologie hépatique
 5. Pathologie des voies biliaires
 6. Pathologie du pancréas
 7. Maladies de l'intestin grêle et du gros intestin
4. Pathologie du système urinaire
 1. Rappel anatomo physiologique de l'appareil urinaire
 2. Évaluation du patient présentant une pathologie rénale et urinaire. Procédures de diagnostic
 3. Maladies rénales primaires : Glomérulonéphrite. Syndrome néphrotique. Nécrose tubulaire
 4. Infections de l'appareil urinaire
 5. Lithiase rénale et urinaire
 6. Tumeurs de l'appareil urinaire. Cancer de prostate
 7. Traitement de substitution rénale. Hémodialyse. Dialyse péritonéale. Transplantation rénale

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation suivie des activités de l'étudiant par le biais de :

- Évaluation modules 1 + 3 : 35% de la note finale du cours ; récupérable.
- Évaluation modules 2 + 4 : 35% de la note finale ; récupérable.
- Assistance et participation en cours : 10% de la note finale ; non-récupérable.
- Résolution de cas cliniques : 20% de la note finale, non-récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Laso JL (2020). *Introducción a la medicina clínica. Fisiopatología y semiología* (4 ed.). Barcelona: Elsevier.
- Perez Arellano, JL (2019). *Manual de patología general. Sisinio de Castro* (8 ed.). Barcelona: Elsevier.
- Porth CM (2019). *Fisiopatología. Alteraciones de la salud. Conceptos básicos* (10 ed.). Filadelfia: Lippincott Williams and Wilkins.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Santé mentale de l'enfant et de l'adolescent

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 3,0

Semestre : 2^e

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Daniel Prados Santolaria
- Judit Tejero Segarra

OBJECTIFS

Le cours de *Santé mentale* fait partie de la matière Affections médicales, chirurgicales et psychiatriques, soit à la formation obligatoire de la licence en Ergothérapie.

Objectifs généraux de ce cours :

- Permettre de connaître les principales caractéristiques de l'enfant et de l'adolescent et les problèmes qui en découlent à différents moments de leur développement.
- Permettre de connaître les principaux troubles mentaux définis, débutant pendant l'enfance et l'adolescence.
- Permettre de connaître les divers types de traitements et les ressources dont dispose la Catalogne.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant acquiert et fait preuve d'une connaissance approfondie des aspects théoriques et pratiques et des méthodes de travail dans le cadre des principaux troubles psychiatriques qui peuvent se présenter au cours du cycle vital et peuvent empêcher la participation professionnelle.
- RA2. Il connaît l'évolution normale en termes psychiatriques.
- RA3. Il recueille et interprète des données et des rapports sur lesquels pouvoir baser ses conclusions face aux principaux tests de diagnostic et d'évaluation de troubles psychiatriques.

COMPÉTENCES

Générales

- Interagir avec les autres avec empathie et faire preuve de savoir-faire dans les relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Connaître et comprendre les connaissances en Pédagogie, Psychologie et Psychopathologie applicables à l'être humain à tout moment de son cycle de vie, afin de pouvoir évaluer, synthétiser et appliquer des traitements d'ergothérapie.
- Connaître et comprendre les connaissances médicales, chirurgicales et psychiatriques applicables à l'être humain à tout moment de son cycle de vie, de l'enfance au troisième âge, qui lui permettront d'évaluer, de synthétiser et d'appliquer des traitements d'ergothérapie.
- Synthétiser et appliquer des connaissances relevant des sciences biologiques, médicales, humaines, pédagogiques, psychologiques, sociales, technologiques et occupationnelles, en lien avec les théories de l'occupation et de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

1. L'adolescence :
 1. La crise de l'adolescence.
 2. L'adolescent et le groupe.
2. Principales psychopathologies infanto-juvéniles.
3. Processus ergothérapeutique en santé mentale infanto-juvénile.
4. L'enfance :
 1. Le lien.
 2. Le jeu.
5. Intervention ergothérapeutique en santé mentale infanto-juvénile.
6. Le réseau de santé mentale infanto-juvénile.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

L'évaluation de la matière se fera selon les critères suivants :

- Évaluation de la participation : 5% de la note finale du cours ; non-récupérable.
- Etude des problèmes de santé mentale: 10% de la note finale du cours ; non-récupérable.
- Travail individuel sur un cas clinique : 20% de la note finale du cours, récupérable.
- Suivi des travaux individuels : 20% de la note finale du cours ; non-récupérable.
- Travail de groupe : 5% de la note finale du cours ; non-récupérable.
- Examen : 40% de la note finale du cours, récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- (2015). *Pla d'atenció integral a la infància i l'adolescència 2015 - 2018* (1 ed.). Barcelona: Taula Nacional de la Infància de Catalunya: Departament de Benestar Social i Família .
- Associació Americana de Psiquiatria (2013). *DSM-5. Manual Diagnòstic y Estadístico de los Trastornos Mentales* (5 ed.). Comtat d'Arlington, Estats Units d'Amèrica, 2013: American Psychiatric Association , APA.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Ergothérapie basée sur la communauté

Ergothérapie basée sur la communauté

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 3,0

Semestre : 2^e

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Salvador Simó Algado

OBJECTIFS

Le cours d'*Ergothérapie basée sur la Communauté* fait partie de la matière Ergothérapie dans la Communauté, soit la formation obligatoire de licence en Ergothérapie.

Objectifs généraux de ce cours :

- Réfléchir sur le concept de communauté.
- Réfléchir sur le sens et la contribution de l'ergothérapie à la santé basée sur la communauté.
- Connaître le domaine de l'écologie occupationnelle.
- Connaître la contribution potentielle de l'entrepreneuriat social à l'ergothérapie basée sur la communauté.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît l'apport de l'analyse socio-culturelle dans l'intervention ergothérapique.
- RA2. L'étudiant connaît l'importance du travail communautaire et de l'entrepreneuriat social en ergothérapie et réfléchit à ce sujet.
- RA3. Il recueille et interprète des données et informations sur lesquelles baser ses conclusions, qui incluent des réflexions sur des questions d'ordre social et scientifique en ergothérapie.
- RA4. Il analyse des connaissances propres à l'ergothérapie dans la communauté et à sa contextualisation dans des environnements nationaux et internationaux.
- RA5. Il examine des situations d'injustice et d'inégalité dans une perspective éthique et il propose des mesures de compensation.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Connaître, évaluer, analyser, élaborer des programmes d'éducation et de promotion de la santé et y participer, dans le domaine de l'ergothérapie afin de prévenir les dysfonctionnements occupationnels en général et ceux provoqués par des troubles médicaux, chirurgicaux et psychiatriques et par une

inadaptation sociale.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Interagir dans des contextes globaux et internationaux pour identifier des besoins et de nouvelles réalités permettant le transfert de connaissances vers des domaines de développement professionnel actuels ou émergents, avec une capacité d'adaptation et d'auto-direction dans les processus professionnels et de recherche.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. L'ergothérapie basée sur la communauté.
2. Ergothérapie éco-sociale : la communauté inclusive et durable.
3. Ergothérapie et entrepreneuriat social.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

L'évaluation du cours sera basée sur les activités suivantes :

- Activité 1. Qu'est-ce que la communauté ? (20%)
- Activité 2. Étude de cas : Guatemala (20%)
- Activité 3. Réflexion sur l'ergothérapie éco-sociale (10%)
- Activité 4. Étude de cas : Osonament (projet d'accompagnement lié à la santé mentale - 30%)

- Activité 5. Examen (20 %)

Toutes les activités (y compris l'examen) sont récupérables. L'étudiant peut passer en 2^e session s'il a plus de 50% des notes.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Kronenberg, F., Simó Algado, S.; Pollard, N (2001). *Occupational therapy without borders. Learning From The Spirit of Survivors* (1 ed.). Oxford: Elseviers.
- Kronenberg, F.; Pollard, N.; Sakellariou, D (2010). *Occupational Therapies without Borders. Towards an ecology of occupation-based practices* (2 ed.). Oxford: Elseviers.
- Simó Algado, S., Guajardo, A., Galheigo, S., Oliver, F., García, Sol. (2017). *Terapias Ocupacionales desde el Sur. Derechos humanos, ciudadanía y participación*. (1 ed.). Santiago de Chile: USACH.
- Townsend, E. (2007). *Enabling Occupation II. Advancing an Occupational Therapy Vision for Health,well Being & Justice Through Occupation* (2 ed.). Ottawa: CAOT Publications ACE.
- Vernis, A.; Iglesias, M (2005). *Empresas que inspiran futuro. 8 casos de emprendedores sociales*. Recuperat de http://proxymy.esade.edu/gd/facultybio/publicos/1321293521988Empresas_que_inspiran_futuro_ocho_casos_de_emprendedores_sociales.pdf

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Ergothérapie pour l'autonomie personnelle de l'adulte II

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 2^e

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Jose Antonio Merchán Baeza
- Maria Pilar Bové Porta

OBJECTIFS

Ce cours fait partie de la matière d'Ergothérapie, Cycle de vie et Activités occupationnelles appliquées, ce qui correspond à la formation obligatoire de licence en Ergothérapie. Il s'agit d'étudier de façon plus approfondie l'intervention de la thérapie occupationnelle sur les adultes souffrant de dysfonctionnements occupationnels ou en risque de dysfonctionnement suite à des troubles de type physique et/ou neurologique.

Objectifs généraux de ce cours :

- Identifier le dysfonctionnement occupationnel associé à la pathologie.
- Connaître et appliquer diverses procédures utilisées dans ce domaine tant pour l'évaluation que pour le traitement
- Concevoir des Interventions ergothérapeutiques dans le domaine de la rééducation physique/neurologique.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant décrit, examine et utilise des outils d'évaluation selon les limitations physiques, mentales ou sociales que comporte la dysfonction ergothérapeutique au long du cycle vital.
- RA2. Il identifie la dysfonction occupationnelle de la personne d'après l'étiologie de la limitation.
- RA3. Il applique et conçoit l'activité et l'occupation comme moyen thérapeutique de façon novatrice et créative.
- RA4. Il conçoit et programme le processus d'intervention à partir des cadres de référence propres à l'ergothérapie, selon la dysfonction occupationnelle et le stade de vie du patient, en respectant les droits fondamentaux des individus.
- RA5. Il applique les principes pour concevoir et adapter l'environnement physique et l'environnement social afin de sorte à améliorer la capacité des individus et de permettre une adaptation occupationnelle.
- RA6. Il prépare des rapports contenant et interprétant des données et des informations sur lesquelles pouvoir fonder ses conclusions sur diverses dysfonctions tout au long du cycle de vie.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Analyser l'occupation en ergothérapie et son utilisation thérapeutique au cours du cycle de vie.
- Connaître et comprendre les connaissances en ergothérapie de sorte à intégrer le sujet dans son environnement tout au long de son cycle de vie.
- Promouvoir la santé et prévenir les handicaps, acquérir ou récupérer les performances occupationnelles nécessaires à chaque étape du cycle de vie pour atteindre une indépendance et une autonomie dans les domaines du développement occupationnel des personnes se trouvant dans des situations à risque, de déficits organiques, de limitation de l'activité et de participation et/ou de marginalisation sociale.
- Effectuer un traitement approprié, en respectant les différentes phases et principes de base, par le biais d'occupations thérapeutiques et en se basant sur des connaissances liées à la science de l'occupation, dans les différents domaines de l'exercice professionnel, en analysant les composantes de l'exécution et les différents environnements et contextes existants.
- Utiliser efficacement le raisonnement éthique et professionnel tout au long du processus d'ergothérapie.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. PBE
2. Échelles d'évaluation fonctionnelle
3. Rééducation
4. Méthodes d'intervention. Perfetti, thérapie par le miroir, thérapie de restriction du côté sain, Bobath, kinaesthétiques, Affolter, stimulation basale, stimulation sensorielle et snoezelen.
5. Cas pratiques. Cas 1 (fracture, l'arthrose, arthrose, arthrite, lésion des nerfs périphériques, brûlures, sclérose en plaques, SLA, amputation, rhizarthrose, LMP, etc.), cas 2 (SCI), cas 3 (AVC) et cas 4 (TCE)

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Travaux résolution de cas cliniques). Pondere 55% de la note finale du cours et récupérable pour ce qui est des travaux individuels (25% de la note finale du sujet) et non récupérables dans le cas des travaux de groupe (30% de la note finale du cours).
- Suivi du travail réalisé (pratiques de techniques d'intervention). Pondere 15 % de la note finale du cours; activité récupérable :
- Épreuve spécifique d'évaluation (examen). Pondere 30 % de la note finale du cours ; activité récupérable :

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Cano de la Cuerda, R., Collado, S. (2012). *Neurorrehabilitación* (1 ed.). Madrid: Médica Panamericana.
- Polonio López, B. (2016). *Terapia Ocupacional en disfunciones físicas. Teoría y práctica* (1 ed.). Madrid: Panamericana.
- Polonio López, B., Romero Ayuso, DM. (2010). *Terapia Ocupacional aplicada al daño cerebral adquirido* (1 ed.). Madrid: Médica Panamericana.
- Sánchez Cabeza, A. (2011). *Terapia Ocupacional para la rehabilitación del control motor. Tratamientos basados en actividades para pacientes con daño cerebral adquirido* (1 ed.). Saarbrücken: Académica Española.
- Sánchez Cabeza, A. (2015). *Terapia Ocupacional en disfunciones físicas* (1 ed.). Madrid : Síntesis.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Practicum I

Practicum I

Typologie : Stages extérieurs (PE)

Crédits : 9.0

Semestre : Annuel

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS RESPONSABLES

- Maria Pilar Bové Porta

OBJECTIFS

Les stages cliniques sont réalisés sous la tutelle de professionnels qualifiés et permettent d'incorporer les valeurs professionnelles et de développer les compétences essentielles de la profession : communication, soins, éducation à la santé, raisonnement clinique, gestion clinique, jugement critique, etc. grâce à l'application du processus d'intervention ergothérapique, le développement de programmes de prévention et de soins destinés aux patients présentant des problèmes de santé et à leur environnement social et familial le plus proche ainsi que de prévention de la santé destinés aux personnes, aux familles, aux groupes et aux communautés.

Objectifs spécifiques du *Pràcticum I* :

- Faire preuve de capacités d'observation, d'analyse et de réflexion.
- Établir une communication efficace avec le patient / la famille / l'équipe.
- Réfléchir systématiquement à la pratique propre au centre.
- Comprendre le lien entre l'intervention de l'ergothérapie et le contexte dans lequel elle s'effectue.
- Exercer sa profession selon l'éthique, dans le respect des patients et en tenant compte des codes de déontologie des ergothérapeutes.
- Être capable de transmettre aux tuteurs leur expérience pratique et les réflexions qui s'y rattachent.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît le rôle de l'ergothérapeute dans les divers domaines d'intervention au sein de l'équipe multidisciplinaire.
- RA2. L'étudiant reconnaît les différents dysfonctionnements professionnels de la personne et les relie aux étapes du processus d'intervention.
- RA3. Il utilise les cadres et des modèles pour évaluer ou intervenir face à divers dysfonctionnements professionnels.
- RA4. Il applique des savoir-faire interpersonnels, des aptitudes à la communication et à la collaboration avec les membres de l'équipe d'un service spécifique et avec les personnes avec lesquelles il travaille.
- RA5. Il organise l'information de façon ordonnée et pertinente pour le processus d'ergothérapie.
- RA6. Il identifie, intègre et autonomise les divers acteurs du processus d'intervention.
- RA7. Il utilise correctement l'équipement des services.
- RA8. Il respecte les règles de confidentialité, ainsi que les opinions, les croyances et les décisions des

patients et de leur famille.

- RA9. Il met en pratique les principes de l'ergonomie.
- RA10. Il intègre l'expérience de réfléchir à leur propre processus d'apprentissage.
- RA11. Il fait preuve de sécurité et d'initiative dans ses interventions.
- RA12. Il connaît les procédures d'une manoeuvre de support vital, basique et complexe.
- RA13. Il réunit et interprète données et informations pour élaborer des rapports sur le raisonnement clinique ou sur le lien entre emploi, santé et environnement.
- RA14. Il fait preuve de respect envers la diversité sociale et culturelle.
- RA15. Il propose des interventions compatibles avec les valeurs démocratiques et de durabilité et respecte les droits fondamentaux des personnes.
- RA16. Il conçoit des interventions qui répondent aux besoins du domaine de manière disciplinaire.

COMPÉTENCES

Générales

- Interagir avec les autres avec empathie et faire preuve de savoir-faire dans les relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Adapter et appliquer le processus d'ergothérapie en étroite collaboration avec les individus et la population.
- Connaître le contexte professionnel, éthique et juridique de l'ergothérapeute, en reconnaissant et en résolvant les dilemmes et les problèmes éthiques dans la pratique quotidienne.
- Connaître, comprendre et appliquer les bases de l'autonomie personnelle aux activités de la vie quotidienne avec et sans adaptation et/ou aides techniques dans le cycle de vie.
- Connaître, concevoir et appliquer les différentes modalités et procédures générales d'intervention en ergothérapie dans leurs cadres de référence, en évaluant leur efficacité dans un environnement de travail coopératif.
- Faire preuve de sécurité, de connaissance de soi, d'autocritique et de connaissance de ses propres limites en tant qu'ergothérapeute.
- Exercer sa profession selon l'éthique, dans le respect des personnes, des patients et des utilisateurs, en tenant compte des codes de déontologie des ergothérapeutes.
- Encourager la participation de l'utilisateur et de la famille au processus de récupération.
- Effectuer un traitement approprié, en respectant les différentes phases et principes de base, par le biais d'occupations thérapeutiques et en se basant sur des connaissances liées à la science de l'occupation, dans les différents domaines de l'exercice professionnel, en analysant les composantes de l'exécution et les différents environnements et contextes existants.
- Reconnaître les situations de risque vital et savoir exécuter des manoeuvres de secours vital de base et avancé.
- Choisir, modifier et appliquer des théories de manière appropriée, des modèles d'intervention pratiques et des méthodes qui répondront aux besoins occupationnels et de santé des individus et des populations.
- Travailler en collaboration avec les individus et les groupes afin de participer activement à l'occupation par le biais de la promotion de la santé, de la prévention, de la rééducation et du traitement.

Fondamentales

- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présents ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

Le cours comprend les activités suivantes :

1. Stage de pratique clinique dans un service d'ergothérapie (180 heures).
2. La réalisation de trois travaux écrits dans lesquels il s'agira de réfléchir sur divers aspects de la pratique clinique menée dans le centre de stage. Le premier travail de réflexion se centrera sur l'environnement, le second sur la personne et le troisième sur l'occupation.
3. La participation au tutorat de suivi dans le centre de stage.
4. Séminaire sur le support vital de base et le support avancé.

Remarque

Si l'étudiant ne peut pas faire le stage externe curriculaire du fait de la situation d'urgence sanitaire, les contenus de cette matière se feront virtuellement conformément au programme spécifique conçu dans ce type de situation. Ce nouveau programme répondra aux diverses situations d'horaires de stage effectuées par l'étudiant et supposera la complémentation des résultats d'apprentissage attendus de cette institution. Le programme sera publié dans la salle de classe virtuelle de la matière.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Évaluation du professionnel / tuteur du centre où se sont déroulés les stages : 50% de la note finale du cours ; non-récupérable.
- Évaluation des travaux rendus par l'étudiant : 40% de la note finale du cours ; récupérable.
- Évaluation du suivi du travail effectué :
 - Séminaires de support vital de base et avancé : 5% de la note finale du cours ; récupérable.
 - Tutorat de suivi de stage : 5% de la note finale du cours ; non-récupérable.

Pour réussir le cours, il faudra avoir obtenu une note égale ou supérieure à 5 à chacun des points mentionnés ci-dessus.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière. Si l'étudiant ne passe pas à l'évaluation du tuteur de l'UVic, il devra faire un travail que lui indiquera le tuteur (la note maximale sera 5 en cas de réussite et, s'il n'obtient pas une note correcte, il devra recommencer la période de stages). S'il ne passe pas à l'évaluation du tuteur du centre, il devra refaire le stage car il s'agit d'une activité non-récupérable.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

Remarque

L'évaluation de ce cours se fera selon deux scénarios possibles :

1. Si le stage a pu se dérouler totalement dans des conditions normales, les notes précisées ci-dessus seront appliquées.
2. Si le placement a été interrompue ou n'a pas pu être fait dans son intégralité, les critères de pondération pour le cours varie. Si le stage n'a pas pu être effectué, la note du tuteur de l'UVic représentera 95 % du total (il n'y aura pas de tuteur de centre). Si le stage a commencé mais a été interrompu, les notes du tuteur du centre et du tuteur de l'UVic varieront par rapport aux initiales selon le pourcentage des heures que l'étudiant aura pu effectuer au centre.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Moruno, P; Romero, DM^a. (2006). *Actividades de la vida diaria*. (1 ed.). Barcelona: Masson.
- Polonio, L., Romero, D.M. (2010). *Terapia Ocupacional aplicada al daño cerebral adquirido*. (1 ed.). Madrid: Editorial Médica Panamericana, S.A.
- Sánchez, A. (2015). *Terapia Ocupacional en disfunciones físicas* (1 ed.). Madrid: Editorial Síntesis, S.A.
- Sánchez, Polonio B., Pellegrini. (2013). *Terapia Ocupacional en Salud Mental. Teoría y Técnicas para la Autonomía Personal*. (1 ed.). Madrid: Panamericana.
- Willard, H. S.; Spackman, C. S.; Crepeau, E.; Cohn, E. S.; Schell, B. A. (2005). *Willard & Spackman. Terapia Ocupacional* (10 ed.). Madrid: Médica Panamericana .

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Practicum II

Practicum II

Typologie : Stages extérieurs (PE)

Crédits : 9.0

Semestre : Annuel

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS RESPONSABLES

- Maria Pilar Bové Porta

OBJECTIFS

Cette période de stage implique un contact continu et systématique avec les utilisateurs d'un centre hospitalier ou d'un établissement hospitalier.

Les activités que l'étudiant doit effectuer correspondent aux objectifs de cette période de stages et au programme. Dans tous les cas, il s'agit d'activités qui permettent à l'étudiant d'acquérir de nouvelles compétences, d'approfondir celles déjà acquises et de relier les connaissances théoriques à l'expérience pratique et vice-versa, en générant des réflexions et des savoir-faire qui lui permettront de progresser dans son apprentissage.

Le profil de l'étudiant permet d'accomplir des tâches impliquant sa participation dirigée à toutes les activités que le tuteur de son centre considèrera appropriées.

L'étudiant doit :

- Faire preuve de capacités d'observation, d'analyse et de réflexion.
- Établir une communication efficace avec le patient / la famille / l'équipe.
- Réfléchir systématiquement à la pratique propre au centre.
- Comprendre le lien entre l'intervention de l'ergothérapie et le contexte dans lequel elle s'effectue.
- Exercer dans l'éthique, dans le respect des patients et en tenant compte des codes de déontologie des ergothérapeutes.
- Concevoir et mettre en œuvre le processus d'intervention en tenant compte de la place de l'ergothérapie au sein d'une équipe interdisciplinaire.
- Être capable de transmettre aux tuteurs et à ses compagnons de classe son expérience pratique et les réflexions qui s'y rattachent.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît le rôle de l'ergothérapeute dans les divers domaines d'intervention au sein de l'équipe multidisciplinaire.
- RA2. L'étudiant reconnaît les différents dysfonctionnements professionnels de la personne et les relie aux étapes du processus d'intervention.
- RA3. Il applique, dans la pratique, les principes de base de l'autonomie personnelle.

- RA4. Il met en pratique diverses techniques d'évaluation de manière créative et novatrice, en tenant compte de la façon de procéder des professionnels.
- RA5. Il utilise les cadres et des modèles pour évaluer ou intervenir face à divers dysfonctionnements professionnels.
- RA6. Il applique des savoir-faire interpersonnels, des aptitudes à la communication et à la collaboration avec les membres de l'équipe d'un service spécifique et avec les personnes avec lesquelles il travaille.
- RA7. L'étudiant prend des décisions en utilisant le raisonnement éthique et professionnel.
- RA8. Il organise l'information de façon ordonnée et pertinente pour le processus d'ergothérapie.
- RA9. Il identifie, intègre et autonomise les divers acteurs du processus d'intervention.
- RA10. Il utilise correctement l'équipement des services.
- RA11. Il respecte les règles de confidentialité, ainsi que les opinions, les croyances et les décisions des patients et de leur famille.
- RA12. Il connaît et applique ses savoir-faire et ses capacités et fait preuve de sécurité dans les tâches qui effectue.
- RA13. Il fait preuve de sécurité et d'initiative dans ses interventions.
- RA14. Il réunit et interprète données et informations pour élaborer des rapports sur le raisonnement clinique ou sur le lien entre emploi, santé et environnement.
- RA15. Il fait preuve de respect envers la diversité sociale et culturelle.
- RA16. Il propose des interventions compatibles avec les valeurs démocratiques et de durabilité et qui respectent les droits fondamentaux des personnes.
- RA17. Il fait preuve de capacités de réflexion critique dans les procédures liées à l'exercice de sa profession.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du collectif professionnel par une attitude novatrice et dynamique.
- Démontrer son engagement auprès de la profession et de ses valeurs, en améliorant constamment ses pratiques, et rechercher l'excellence dans les soins prodigués aux personnes, aux familles et à la communauté.
- Interagir avec les autres avec empathie et faire preuve de savoir-faire dans les relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Adapter et appliquer le processus d'ergothérapie en étroite collaboration avec les individus et la population.
- Connaître le contexte professionnel, éthique et juridique de l'ergothérapeute, en reconnaissant et en résolvant les dilemmes et les problèmes éthiques dans la pratique quotidienne.
- Connaître, comprendre et appliquer les bases de l'autonomie personnelle aux activités de la vie quotidienne avec et sans adaptation et/ou aides techniques dans le cycle de vie.
- Connaître, concevoir et appliquer les différentes modalités et procédures générales d'intervention en ergothérapie dans leurs cadres de référence, en évaluant leur efficacité dans un environnement de travail coopératif.
- Faire preuve de sécurité, de connaissance de soi, d'autocritique et de connaissance de ses propres limites en tant qu'ergothérapeute.
- Exercer sa profession selon l'éthique, dans le respect des personnes, des patients et des utilisateurs, en tenant compte des codes de déontologie des ergothérapeutes.
- Promouvoir la santé et prévenir les handicaps, acquérir ou récupérer les performances occupationnelles nécessaires à chaque étape du cycle de vie pour atteindre une indépendance et une autonomie dans les domaines du développement occupationnel des personnes se trouvant dans des situations à risque, de déficits organiques, de limitation de l'activité et de participation et/ou de marginalisation sociale.

- Effectuer un traitement approprié, en respectant les différentes phases et principes de base, par le biais d'occupations thérapeutiques et en se basant sur des connaissances liées à la science de l'occupation, dans les différents domaines de l'exercice professionnel, en analysant les composantes de l'exécution et les différents environnements et contextes existants.
- Travailler en collaboration avec les individus et les groupes afin de participer activement à l'occupation par le biais de la promotion de la santé, de la prévention, de la rééducation et du traitement.
- Utiliser efficacement le raisonnement éthique et professionnel tout au long du processus d'ergothérapie.

Fondamentales

- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

Le cours comprend les activités suivantes :

1. Stage de pratique clinique dans un service d'ergothérapie (180 heures).
2. Participation au forum de présentation du centre de stages (salle de cours de la matière).
3. Participation au tutorat de suivi dans le centre de stage.
4. Élaboration d'un travail écrit sur un cas clinique réel du centre de stage.
5. Exposé oral du travail sur le cas clinique que l'étudiant présentera à ses compagnons de classe et aux tuteurs de l'UVic.

Remarque

Si l'étudiant ne peut pas faire le stage externe curriculaire du fait de la situation d'urgence sanitaire, les contenus de cette matière se feront virtuellement conformément au programme spécifique conçu dans ce type de situation. Ce nouveau programme répondra aux diverses situations d'horaires de stage effectuées par l'étudiant et supposera la complémentation des résultats d'apprentissage attendus de cette institution. Le programme sera publié dans la salle de classe virtuelle de la matière.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La session d'évaluation complémentaire (2^e session), où l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première période.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Évaluation du professionnel / tuteur du centre où se sont déroulés les stages : 50% de la note finale du cours ; non-récupérable.
- Évaluation des travaux rendus par l'étudiant : 35 % de la note finale du cours. 25% correspondent au travail écrit sur le cas clinique et les 10% restants correspondent à la présentation orale du cas, récupérables.
- Évaluation du suivi du travail effectué : 15 % de la note finale du cours. 10% correspondent à la participation au forum de présentation du centre et 5 % à la participation au tutorat présentiel au centre, non-récupérables.

Pour réussir le cours, il faudra avoir obtenu une note égale ou supérieure à 5 à chacun des points mentionnés ci-dessus.

La note finale de ce cours est calculée à partir de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière. Si l'étudiant ne passe pas à l'évaluation du tuteur de l'UVic, il devra faire un travail que lui indiquera le tuteur (la note maximale sera 5 en cas de réussite et, s'il n'obtient pas une note correcte, il devra recommencer la période de stages). S'il ne passe pas à l'évaluation du tuteur du centre, il devra refaire le stage car il s'agit d'une activité non-récupérable.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

Remarque

L'évaluation de ce cours se fera selon deux scénarios possibles :

1. Si le stage a pu se dérouler totalement dans des conditions normales, les notes précisées ci-dessus seront appliquées.
2. Si le stage a été interrompu ou n'a pas pu être totalement réalisé, les critères de pondération du cours varieront. Si le stage n'a pas pu être effectué, la note du tuteur de l'UVic représentera 100 % du total (il n'y aura pas de tuteur de centre). Si le stage a commencé mais a été interrompu, les notes du tuteur du centre et du tuteur de l'UVic varieront par rapport aux initiales selon le pourcentage des heures que l'étudiant aura pu effectuer au centre.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Chapinal, A. (1999). *Involuciones en el anciano y otras disfunciones de origen neurológico. Guía práctica para el entrenamiento de la independencia personal en el terapia ocupacional.* (1 ed.). Barcelona: Masson, S.A.
- Corregidor, A. I., Alegre, J., Sociedad Española de Geriatria y Gerontología. (2010). *Terapia Ocupacional en Geriatria y Gerontología. Bases conceptuales y aplicaciones prácticas.* (1 ed.). Madrid: Sociedad Española de Geriatria y Gerontología.
- Durante, P., Pedro, P. (2010). *Terapia Ocupacional en geriatría. Principios y práctica.* (3 ed.). Barcelona: Elsevier España, S.L.
- Muñoz, R.G., Moya, M.M., Quiralte, I. (2015). *Intervenciones de fisioterapia y terapia ocupacional en el ictus en un centro residencial geriátrico..* Recuperat de <http://dialnet.unirioja.es/biblioremot.uvic.cat/servlet/articulo?codigo=5223772>
- Polonio, B. (2004). *Terapia Ocupacional en Discapacitados Físicos: teoría y práctica.* (1 ed.). Madrid: Editorial Médica Panamericana, S.A.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

MATIÈRES OBLIGATOIRES EN QUATRIÈME ANNÉE

Ergothérapie pour l'autonomie personnelle de l'enfant et de l'adolescent

Ergothérapie pour l'autonomie personnelle de l'enfant et de l'adolescent

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6.0

Semestre : 1^{er}

Langue d'étude : catalan

OBJECTIFS

Ce cours fait partie de la matière Ergothérapie, Cycle de vie et Activités occupationnelles appliquées.

Ce cours étudiera plus particulièrement l'intervention de l'ergothérapie chez l'enfant et l'adolescent en tant qu'étape du cycle de vie. Concrètement, il devrait permettre à l'étudiant d'apporter une réponse aux besoins spécifiques propres à l'enfance et à l'adolescence dans un contexte de participation occupationnelle.

Objectifs généraux de ce cours :

- Réfléchir sur les caractéristiques de l'occupation pendant l'enfance et l'adolescence et sur leurs implications sur l'intervention de l'ergothérapie.
- Connaître les procédures, les modèles et les techniques propres à ce moment du cycle de vie.
- Connaître le processus d'intervention de l'ergothérapie auprès d'enfants et / ou d'adolescents dans les domaines de la santé mentale, de la rééducation neurologique et des soins précoces.
- Différencier et identifier le rôle de l'ergothérapeute dans les divers niveaux de soins.
- Savoir intégrer la famille dans le processus d'ergothérapie.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant justifie la planification de l'intervention dans le domaine de l'enfance à l'aide des modèles propres et/ou des cadres de référence pertinents.
- RA2. Il identifie le dysfonctionnement occupationnel associé à l'enfant ou à l'adolescent en fonction du diagnostic et de l'environnement.
- RA3. Il connaît, sélectionne et applique les outils d'évaluation correspondants en fonction de la pathologie, du dysfonctionnement occupationnel diagnostiqué et de l'environnement du patient.
- RA4. Il utilise l'observation comme outil d'évaluation à partir des cadres de référence ou des modèles propres pertinents.
- RA5. Il planifie l'intervention en tenant compte de l'environnement social (parents, professionnels scolaires, etc.).
- RA6. Concevoir et appliquer l'activité en tant qu'outil thérapeutique en s'adaptant avec souplesse aux circonstances de sa mise en pratique.
- RA7. Il adapte un environnement en fonction des capacités et des limitations de l'enfant ou de l'adolescent en traitement, en résolvant les problèmes qui peuvent survenir de manière créative.
- RA8. Il met en pratique les capacités d'écoute, d'empathie et de négociation avec les patients lors du processus d'intervention.

- RA9. Il met en pratique les capacités de critique et d'autocritique lors du travail avec l'équipe pluridisciplinaire.

COMPÉTENCES

Générales

- Interagir avec les autres avec empathie et faire preuve de savoir-faire dans les relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Analyser l'occupation en ergothérapie et son utilisation thérapeutique au cours du cycle de vie.
- Connaître et comprendre les connaissances en ergothérapie de sorte à intégrer le sujet dans son environnement tout au long de son cycle de vie.
- Promouvoir la santé et prévenir les handicaps, acquérir ou récupérer les performances occupationnelles nécessaires à chaque étape du cycle de vie pour atteindre une indépendance et une autonomie dans les domaines du développement occupationnel des personnes se trouvant dans des situations à risque, de déficits organiques, de limitation de l'activité et de participation et/ou de marginalisation sociale.
- Effectuer un traitement approprié, en respectant les différentes phases et principes de base, par le biais d'occupations thérapeutiques et en se basant sur des connaissances liées à la science de l'occupation, dans les différents domaines de l'exercice professionnel, en analysant les composantes de l'exécution et les différents environnements et contextes existants.
- Utiliser efficacement le raisonnement éthique et professionnel tout au long du processus d'ergothérapie.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. Processus d'évaluation et d'intervention.
2. Ergothérapie dans les soins précoces.
3. Modèle DIR / Floortime.

4. Intégration sensorielle.
5. Intervention de l'ergothérapie dans le domaine de la rééducation neurologique des enfants et des adolescents.
6. Évaluation professionnelle dans le domaine des enfants et des adolescents.
7. Programme d'intervention dans le domaine de l'ergothérapie pour les enfants et les adolescents.
8. Modèle de soins centré sur la famille.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation suivie des activités effectuées par l'étudiant par le biais de :

- Travaux individuels et en groupe . 60% de la note finale du cours ; travaux individuels récupérables et travaux de groupe non-récupérables.
- Examen : 40% de la note finale du cours, récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Greenspan, SI., Wieder, S. (1997). *The Child with Special Needs* (1 ed.). Cambridge: Perseus Books.
- Kielhofner, G. (2008). *Modelo de ocupación humana teoría y aplicación* (4 ed.). Madrid: Médica Panamericana.
- La integración sensorial y el niño (2006). *La integración sensorial y el niño* (1 ed.). Sevilla: Editorial

MAD.

- Mulligan, S. (2006). *Terapia Ocupacional en Pediatría. Proceso de evaluación* (1 ed.). Madrid: Panamericana.
- Polonio, B., Castellanos, M.C., Viana, I. (2008). *Terapia Ocupacional en la infancia. Teoría y práctica* (1 ed.). Madrid: Panamericana.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Soins intégrés

Soins intégrés

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 3.0

Semestre : 1^{er} ou 2^e

Langue d'étude : catalan

OBJECTIFS

Le cours *Soins intégrés* fait partie de la matière Santé Publique, Éducation, Gestion et Administration de services, formation obligatoire de la licence en Ergothérapie. Le suivre n'exige pas de connaissances préalables, mais il est recommandé d'avoir étudié la plupart des sujets de 1^{re}, 2^e et 3^e année.

Objectifs généraux de ce cours :

- Acquérir des connaissances sur les besoins et les ressources disponibles pour aborder les soins intégrés dans des situations de chronicité, de fragilité et de vulnérabilité.
- Pratiquer des compétences de travail en équipe et de résolution de problèmes.
- Améliorer des attitudes qui favorisent le processus de soins intégrés, l'intégralité des soins dans une optique plus holistique, la continuité des soins (sanitaires et sociaux) et la-coopération-collaboration entre les divers professionnels et les différents niveaux de prise en charge pour offrir des propositions de soins intégrés.

Grâce aux bons résultats en santé dans les contextes actuels, le vieillissement de la population et la chronicisation de nombreuses situations de santé exigent de repenser les systèmes de soins tout autant sociaux que sanitaires. Les gens sont bien loin d'être un ensemble d'organes et de systèmes fonctionnels; bien loin d'être une ou un ensemble de maladies; et ils continuent à faire part interdépendante de leur environnement social le plus immédiat. Cependant, les services et les soins restent spécialisés (dans les divers niveaux de soins de santé et les divers niveaux d'assistance sociale) et déconnectés les uns des autres, ce qui fait que les soins restent fragmentés.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant identifie les éléments essentiels en matière de soins intégrés.
- RA2. Il conçoit, planifie et applique des interventions à divers niveaux de soins de santé, en tenant compte des divers professionnels de la santé, du niveau local au niveau international.
- RA3. Il résout des problèmes et des situations propres au développement professionnel avec une attitude proactive et novatrice.
- RA4. Il connaît et justifie la contribution spécifique des divers professionnels du domaine de la santé et a des capacités pour le travail d'équipe.
- RA5. Il utilise à bon escient le langage oral (verbal et non-verbal) dans l'interaction personnelle et professionnelle en catalan et en espagnol.

COMPÉTENCES

Générales

- Démontrer son engagement auprès de la profession et de ses valeurs, en améliorant constamment ses pratiques, et rechercher l'excellence dans les soins prodigués aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Analyser les besoins en soins et en prestation de services des personnes vulnérables ainsi que ceux de leur environnement social et familial, dans une perspective interdisciplinaire et intersectorielle pour garantir une prise en charge complète et la continuité des soins.
- Connaître, développer et appliquer des plans de gestion et d'administration de la santé et des soins de santé, appliqués à la fourniture de services et à l'amélioration de la qualité de l'ergothérapie.
- S'impliquer dans un processus continu d'évaluation et d'amélioration de la qualité dans la prestation de soins d'ergothérapie, impliquer les personnes, les patients et les utilisateurs lorsque nécessaire et communiquer les résultats aux intéressés.

Fondamentales

- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.

Transversales

- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

1. Justification et modèles :
 - Système actuel de prise en charge et de soins de santé : dimensions de la fragmentation.
 - De nouvelles stratégies de soins dans le processus santé-maladie : prise en charge intégrée et intégralité.
 - Certains des modèles d'organisation de prestation de services.
 - Basés sur la stratification de la population : Kaiser Permanent.
 - Basés sur les interactions entre les fournisseurs de services liés à la santé : SIPA.
2. Politiques sociales, socio-sanitaires et de santé :
 - Ministère catalan de la Protection sociale et de la Famille. Nécessités sociales : concepts.
 - Ressources et services sociaux de base et spécialisés.
 - Politiques de coordination et d'intégration entre services sociaux et services de santé. Redéfinition des rôles.
3. Le potentiel des individus et des communautés :
 - L'importance de l'environnement en tant que ressource.
 - Certains des modèles d'organisation de prestation de services.
 - Basés sur la stratification de la population : Kaiser Permanent.
 - Basés sur les interactions entre les fournisseurs de services liés à la santé : SIPA.
4. Outils et stratégies d'intervention :
 - La gestion de cas.

5. Travail d'équipe en coopération :

- Compétences pour l'intégration et le travail interdisciplinaire.
- Contributions des divers membres des équipes de santé.
- Les équipes efficaces.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation suivie des activités effectuées par l'étudiant par le biais de :

- Test écrit sur le contenu théorique : 30% de la note finale du cours, récupérable.
- Travail de groupe portant sur le cours et analysant un cas : 30% de la note finale, non-récupérable.
- Exercices en classe : 40% de la note finale du cours, récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Amblàs Novellas, J. [et al.] (2015). *Frailty, severity, progression and shared decision-making: A pragmatic framework for the challenge of clinical complexity at the end of life..* Recuperat de <https://www.researchgate.net/publication/271274157>
- Contel, J.C., Muntané, B., Camp, L. (2012). *Atención Primaria. La atención al paciente crónico en situación de complejidad: el reto de construir un escenario de atención integrada.* Recuperat de <https://www.elsevier.es/es-revista-atencion-primaria-27-articulo-la-atencion-al-paciente-cronico-S0212656711002204>

- Garcés, J., Ródenas, F. (2014). *La gestión de casos como metodología para la conexión de los sistemas sanitario y social en España*. Recuperat de <https://doi.org/10.1016/j.aprim.2014.11.005>
- Ledesma,A., Blay,C., Contel,JC., González, A., Sarquella, E., Viguera, Luis. (2015). *Pla interdepartamental d'atenció i interacció social i sanitària. Model Català d'atenció integrada*. Recuperat de http://presidencia.gencat.cat/ca/el_departament/plans_sectorials_i_interdepartamentals/PIAISS/
- Morera, R. (2015). *Atención integrada de salud*. Recuperat de <http://www.risai.org/index.php/risai/article/view/12>

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Gestion et administration des services de santé

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 3.0

Semestre : 1^{er} ou 2^e

Langue d'étude : catalan

OBJECTIFS

Le cours *Gestion et administration des services de santé* est obligatoire. Il présente les techniques de gestion scientifique des services de santé dans un cadre de qualité et de sécurité et permet de planifier, organiser, diriger et contrôler les services et les programmes de santé de façon à garantir l'accès aux services de santé à la communauté.

Il étudie des thèmes de qualité et de sécurité et présente des exemples quotidiens qui tiennent compte des aspects essentiels de chacun des niveaux de gestion et du rôle des divers professionnels de l'organisation.

Objectifs

L'étudiant doit pouvoir :

- Connaître les concepts de base d'économie, de santé, politique, planification et évaluation sanitaires.
- Identifier les aspects distinctifs des divers systèmes de santé et connaître le système de santé catalan.
- Intégrer la gestion clinique appliquée à la pratique.
- Analyser et identifier des critères des indicateurs et des facteurs qui ont une incidence sur la qualité et la sécurité.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant explique et développe les principes de base de l'économie et le processus de création et d'organisation entrepreneuriale en matière de santé.
- RA2. Il élabore un programme d'entreprise en fonction des critères économiques, sociaux, environnementaux et de qualité en général.
- RA3. Il identifie les caractéristiques d'un esprit entreprenant dans le domaine des sciences de la santé la kinésithérapie.
- RA4. Il identifie et applique les qualités qui permettent d'exercer le leadership et la communication au sein des organisations grâce à l'usage de plusieurs langues.
- RA5. Démontre l'importance des normes de sécurité et de danger pour la sécurité.
- RA6. Il décrit les éléments essentiels de la culture de la qualité et de la sécurité dans les centres de santé, les applique et connaît la méthodologie d'analyse et d'évaluation de la qualité et des risques.

COMPÉTENCES

Générales

- Démontrer son engagement auprès de la profession et de ses valeurs, en améliorant constamment ses pratiques, et rechercher l'excellence dans les soins prodigués aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Comprendre et appliquer les principes de leadership et de gestion dans la prestation de services d'ergothérapie, y compris la rentabilité, l'administration des ressources et des installations et l'établissement de protocoles d'ergothérapie.
- Connaître et comprendre le cadre juridique et administratif en vigueur de sorte à réaliser les fonctions et les responsabilités propres au professionnel en ergothérapie, en utilisant correctement les ressources socio-sanitaires et économiques.
- Déterminer et prioriser les services d'ergothérapie.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Interagir dans des contextes globaux et internationaux pour identifier des besoins et de nouvelles réalités permettant le transfert de connaissances vers des domaines de développement professionnel actuels ou émergents, avec une capacité d'adaptation et d'auto-direction dans les processus professionnels et de recherche.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

Unité 1. Soins de santé et économie de la santé

1. Soins de santé :
 1. Demandes de santé, importance de l'économie dans le système des soins de santé.
 2. Organisation : concept, mission, valeurs.
 3. Administration : concept, processus et phases.
2. Notions de base de l'économie :
 1. La fonction de production.
 2. Les coûts et l'utilité.
 3. L'offre et la demande.
3. Économie et santé :
 1. Introduction : l'analyse économique.
 2. Les quatre «E» : efficacité, effectivité, efficience et équité.

3. La mesure de la santé.

Unité 2. Organisation des soins de santé

1. Le système de santé catalan :
 1. Structure de base et définition.
 2. Gestion des ressources.
 3. Plan stratégique, plans de santé.
2. Gestion clinique :
 1. Modèles d'organisation de RHB en AH et AD.
 2. Caractéristiques et implications de l'application.
 3. Leadership.

Unité 3. Qualité et sécurité des services de santé

1. Qualité des soins de santé :
 1. Concept, objectifs, évolution historique.
 2. Gestion de la qualité, normes ISO, modèle EFQM, normes de la Joint Commission.
 3. Indicateurs, outils.
 4. Gestion et amélioration de la qualité.
 5. Programme Qualité du SNS, DS et accréditation.
2. Sécurité clinique :
 1. Concepts, objectifs, évolution historique, gestion de la sécurité, performances en macrogestion, mésogestion et clinique. Les effets indésirables (ENEAS).
 2. Sécurité dans la DS et SNS.
 3. La culture et le climat de la sécurité : la prévention.
 4. Stratégies pour la sécurité des patients.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation suivie des activités effectuées par l'étudiant par le biais de :

- Examen écrit sur l'unité 1 (25% de la note finale du cours, récupérable)
- Examen écrit sur l'unité 2 (25% de la note finale du cours, récupérable)
- Examen écrit sur l'unité 3 (25% de la note finale du cours, récupérable)
- Travail de groupe sur l'unité 1 (10% de la note finale du cours, non-récupérable)
- Travail de groupe sur l'unité 3 (15% de la note finale du cours, non-récupérable)

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Gimeno, J.A (2006). *Economía de la salud: instrumentos* (1 ed.). Madrid: Díaz de Santos.
- Ruiz Iglesias, L (2004). *Claves para la gestión Clínica* (1 ed.). Madrid: McGraw-Hill.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Practicum III

Practicum III

Typologie : Stages extérieurs (PE)

Crédits : 10.0

Semestre : annuel

Langues d'enseignement : catalan, anglais

OBJECTIFS

Cette période de stage implique un contact continu et systématique avec des enfants, des adolescents ou des adultes d'un centre ou d'un établissement hospitalier.

Les activités que l'étudiant doit effectuer correspondent aux objectifs de cette période de stages et au programme. Dans tous les cas, il s'agit d'activités qui permettent à l'étudiant d'acquérir de nouvelles compétences et d'approfondir celles déjà acquises en associant les connaissances théoriques à l'expérience pratique et vice-versa, en générant des réflexions et des savoir-faire qui lui permettront de progresser dans son apprentissage.

Le profil de l'étudiant lui permet d'accomplir des tâches impliquant une participation active, sous la supervision, dans toutes ces activités, que le tuteur de son centre estimera appropriée.

L'étudiant doit :

- Utiliser ses savoir-faire en planification, organisation et prises de décision lors du stage.
- Établir une communication efficace avec le patient / la famille / l'équipe.
- Réfléchir systématiquement à la pratique propre au centre.
- Comprendre le lien qui existe entre l'intervention de l'ergothérapie, et le contexte et le moment du cycle de vie où elle intervient.
- Exercer dans l'éthique, dans le respect des patients et en tenant compte des codes de déontologie des ergothérapeutes.
- Concevoir et mettre en œuvre le processus d'intervention en tenant compte de la place de l'ergothérapie au sein d'une équipe interdisciplinaire.
- Effectuer des tâches propres à la profession sous la supervision du tuteur.
- Être capable de transmettre et de comparer son expérience pratique à celle de ses camarades de classe et des tuteurs.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant reconnaît les différents dysfonctionnements professionnels de la personne et les relie aux étapes du processus d'intervention.
- RA2. Il applique, dans la pratique, les principes de base de l'autonomie personnelle.
- RA3. Il met en pratique diverses techniques d'évaluation de manière créative et novatrice, en tenant compte de la façon de procéder des professionnels.
- RA4. Il utilise les cadres et des modèles pour évaluer ou intervenir face à divers dysfonctionnements professionnels.
- RA5. Il applique des savoir-faire interpersonnels, des aptitudes à la communication et à la collaboration avec les membres de l'équipe d'un service spécifique et avec les personnes avec lesquelles il travaille.

- RA6. Il prend des décisions en utilisant le raisonnement éthique et professionnel.
- RA7. Il organise l'information de façon ordonnée et pertinente pour le processus d'ergothérapie.
- RA8. Il identifie, intègre et autonomise les divers acteurs du processus d'intervention.
- RA9. Il utilise correctement l'équipement des services.
- RA10. Il respecte les règles de confidentialité, ainsi que les opinions, les croyances et les décisions des patients et de leur famille.
- RA11. Il met en pratique les principes de l'ergonomie.
- RA12. Il fait preuve de sécurité et d'initiative dans ses interventions.
- RA13. Il réunit et interprète données et informations pour élaborer des rapports sur le raisonnement clinique ou sur le lien entre emploi, santé et environnement.
- RA14. Il fait preuve de respect envers la diversité sociale et culturelle.
- RA15. Il propose des interventions compatibles avec les valeurs démocratiques et de durabilité et respecte les droits fondamentaux des personnes.
- RA16. Il conçoit des interventions qui répondent aux besoins du domaine de manière pluridisciplinaire.
- RA17. Il fait preuve de capacités de réflexion critique dans les procédures liées à l'exercice de sa profession.
- RA18. Il effectue une évaluation de sa propre pratique et de celle des autres de façon critique et responsable.
- RA19. Il identifie ses propres besoins de formation et peut organiser son propre apprentissage avec une grande autonomie. dans tous types de contextes.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du collectif professionnel par une attitude novatrice et dynamique.
- Démontrer son engagement auprès de la profession et de ses valeurs, en améliorant constamment ses pratiques, et rechercher l'excellence dans les soins prodigués aux personnes, aux familles et à la communauté.
- Interagir avec les autres avec empathie et faire preuve de savoir-faire dans les relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Adapter et appliquer le processus d'ergothérapie en étroite collaboration avec les individus et la population.
- Connaître, comprendre et appliquer les bases de l'autonomie personnelle aux activités de la vie quotidienne avec et sans adaptation et/ou aides techniques dans le cycle de vie.
- Connaître, concevoir et appliquer les différentes modalités et procédures générales d'intervention en ergothérapie dans leurs cadres de référence, en évaluant leur efficacité dans un environnement de travail coopératif.
- Faire preuve de sécurité, de connaissance de soi, d'autocritique et de connaissance de ses propres limites en tant qu'ergothérapeute.
- Exercer sa profession selon l'éthique, dans le respect des personnes, des patients et des utilisateurs, en tenant compte des codes de déontologie des ergothérapeutes.
- Encourager la participation de l'utilisateur et de la famille au processus de récupération.
- Préparer, conserver et examiner la documentation sur les processus d'ergothérapie.
- Promouvoir la santé et prévenir les handicaps, acquérir ou récupérer les performances occupationnelles nécessaires à chaque étape du cycle de vie pour atteindre une indépendance et une autonomie dans les domaines du développement occupationnel des personnes se trouvant dans des situations à risque, de déficits organiques, de limitation de l'activité et de participation et/ou de marginalisation sociale.
- Effectuer un traitement approprié, en respectant les différentes phases et principes de base, par le biais d'occupations thérapeutiques et en se basant sur des connaissances liées à la science de l'occupation,

dans les différents domaines de l'exercice professionnel, en analysant les composantes de l'exécution et les différents environnements et contextes existants.

- Choisir, modifier et appliquer des théories de manière appropriée, des modèles d'intervention pratiques et des méthodes pour répondre aux besoins occupationnels et de santé des individus et des populations.
- Travailler en collaboration avec les individus et les groupes afin de participer activement à l'occupation par le biais de la promotion de la santé, de la prévention, de la rééducation et du traitement.
- Utiliser efficacement le raisonnement éthique et professionnel tout au long du processus d'ergothérapie.

Fondamentales

- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présents ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

Le cours comprend les activités suivantes :

1. **Séjour de stage clinique dans un centre/service d'ergothérapie** : le stage dure 7 semaines et a lieu sous forme intensive entre novembre et janvier. Le nombre total d'heures est de 210 heures environ.
2. **Réflexion sur l'environnement spécifique de l'ergothérapie** : il s'agit d'élaborer / de rédiger une réflexion personnelle sur les caractéristiques et les différences de l'intervention ergothérapique dans le cadre spécifique du lieu de stage et dans l'étape concrète du cycle de vie des patients.
3. **Cas clinique** : dossier médical, modèles et cadres de référence utilisés, profil occupationnel, évaluations, points forts et difficultés, objectifs, intervention, évolution et réflexion personnelle.
4. **Exposé oral du cas clinique** : il s'agira pour l'étudiant d'expliquer à ses camarades de classe et aux tuteurs de l'UVic le cas sur lequel il a travaillé. Pour ce faire, il disposera de 10 minutes de présentation et de 5 minutes de réponses apportées à des questions, des doutes, etc. posés par ses camarades et les enseignants.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

Session ordinaire (1^{re} session)

L'évaluation sera une évaluation continue tout au long du cours. Pour passer, il est essentiel d'avoir obtenu une note égale ou supérieure à 5, dans l'évaluation du tuteur du centre et dans l'évaluation du tuteur de l'UVic (réflexion, rapport de cas et sa présentation orale).

- Évaluation du professionnel / tuteur du centre où se sont déroulés les stages : 50 %.
- Évaluation du tuteur de l'UVic : 50 %. Faites par le biais de l'analyse et de la correction des travaux écrits (réflexion sur la portée et le cas clinique) et de l'évaluation de l'exposé oral. La note finale du tuteur sera connue une fois effectuées les présentations orales compte tenu du fait que la rubrique appliquée porte sur des résultats d'apprentissage spécifiques pour chaque tâche que doit faire l'étudiant mais que d'autres sont transversales et sont évaluées sur plus d'une tâche. À la fin de chaque tâche, l'étudiant en recevra en retour le résultat qualitatif.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

Si l'évaluation du tuteur de l'UVic n'est pas positive, l'étudiant devra élaborer un travail que celui-ci lui indiquera. Dans ce cas, en cas de réussite, la note maximale sera 5. Si non, il devra répéter la période de stages.

Si l'évaluation du professionnel/ tuteur du centre de stages n'est pas positive, l'étudiant devra répéter la période de stages. (La période complète du stages et les travaux correspondants.)

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Ayres, J. (2008). *La integración sensorial en los niños. Desafíos sensoriales ocultos* (1 ed.). Madrid: TEA ediciones.
- Boyt Schell, B. ; Gillen, G.; Scaffa, M (2016). *Willard & Spackman; Terapia Ocupacional* (12 ed.). Madrid: Médica Panamericana.
- Cudeiro Mazaira, J. ; Arias Rodriguez, P. ; Robles García, V. (2015). *Fundamentos de neurociencia y neurorehabilitación en Terapia Ocupacional* (1 ed.). Madrid: Sintesis.
- Polonio López, B. ; Castellanos Ortega, M^ªC. ; Viana Moldes, I. (2008). *Terapia Ocupacional en la Infancia. Teoría y práctica* (1 ed.). Madrid: Médica Panamericana.
- Sánchez Rodríguez, O. ; Polonio López, B. ; Pellegrini Spangenberg, M. (2013). *Terapia Ocupacional en Salud Mental. Teoría y Técnicas para la Autonomía Personal* (1 ed.). Madrid : Médica Panamericana.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Practicum IV

Practicum IV

Typologie : Stages extérieurs (PE)

Crédits : 12.0

Semestre : annuel

Langues d'enseignement : catalan, anglais

OBJECTIFS

Cette période de stage implique un contact continu et systématique avec les utilisateurs d'un centre hospitalier ou d'un établissement hospitalier.

Les activités que l'étudiant doit effectuer correspondent aux objectifs de cette période de stages et au programme. Dans tous les cas, il s'agit d'activités qui permettent à l'étudiant d'acquérir de nouvelles compétences, d'approfondir celles déjà acquises tout en associant les connaissances théoriques à l'expérience pratique et vice-versa, et de générer des réflexions et des savoir-faire qui lui permettront de progresser dans son apprentissage.

Le profil de l'élève lui permet d'accomplir des tâches qui impliqueront de sa part une participation dirigée à toutes les activités que le tuteur du centre considèrera appropriées.

L'étudiant doit :

- Appliquer des compétences d'observation, d'analyse et de réflexion.
- Établir une communication efficace avec le patient / la famille / l'équipe.
- Réfléchir systématiquement à la pratique propre au centre.
- Comprendre le lien qui existe entre l'intervention de l'ergothérapie, et le contexte et le moment du cycle de vie où elle intervient.
- Exercer sa profession selon l'éthique, dans le respect des patients et en tenant compte des codes de déontologie des ergothérapeutes.
- Réfléchir sur la place de l'ergothérapie communautaire.
- Faire preuve d'un esprit d'entreprise et être capable de proposer des améliorations dans le service d'ergothérapie, basées sur l'évidence scientifique.

ACQUIS

- RA1. Connaître le rôle de l'ergothérapeute dans les divers domaines d'intervention au sein de l'équipe multidisciplinaire.
- RA2. L'étudiant reconnaît les différents dysfonctionnements professionnels de la personne et les relie aux étapes du processus d'intervention.
- RA3. Il applique, dans la pratique, les principes de base de l'autonomie personnelle.
- RA4. Il met en pratique diverses techniques d'évaluation de manière créative et novatrice, en tenant compte de la façon de procéder des professionnels.
- RA5. Il utilise les cadres et des modèles pour évaluer ou intervenir face à divers dysfonctionnements professionnels.
- RA6. Il applique des savoir-faire interpersonnels, des aptitudes à la communication et à la collaboration avec les membres de l'équipe d'un service spécifique et avec les personnes avec lesquelles il travaille.

- RA7. Il prend des décisions en utilisant le raisonnement éthique et professionnel.
- RA8. Il organise l'information de façon ordonnée et pertinente pour le processus d'ergothérapie.
- RA9. Il identifie, intègre et autonomise les divers acteurs du processus d'intervention.
- RA10. Il utilise correctement l'équipement des services.
- RA11. Il respecte les règles de confidentialité, ainsi que les opinions, les croyances et les décisions des patients et de leur famille.
- RA12. Il met en pratique les principes de l'ergonomie.
- RA13. Il comprend et applique ses savoir-faire et ses capacités et fait preuve de sécurité dans les tâches qui effectue.
- RA14. Il fait preuve de sécurité et d'initiative dans ses interventions.
- RA15. Il réunit et interprète données et informations pour élaborer des rapports sur le raisonnement clinique ou sur le lien entre emploi, santé et environnement.
- RA16. Il fait preuve de respect envers la diversité sociale et culturelle.
- RA17. Il propose des interventions compatibles avec les valeurs démocratiques et de durabilité et respecte les droits fondamentaux des personnes.
- RA18. Il conçoit des interventions qui répondent aux besoins du domaine de manière disciplinaire.
- RA19. Il fait preuve de capacités de réflexion critique dans les procédures liées à l'exercice de sa profession.
- RA20. Il effectue une évaluation de sa propre pratique et de celle des autres de façon critique et responsable.
- RA21. Il identifie ses propres besoins de formation et peut organiser son propre apprentissage avec une grande autonomie. dans tous types de contextes.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du collectif professionnel par une attitude novatrice et dynamique.
- Démontrer son engagement auprès de la profession et de ses valeurs, en améliorant constamment ses pratiques, et rechercher l'excellence dans les soins prodigués aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Adapter et appliquer le processus d'ergothérapie en étroite collaboration avec les individus et la population.
- Connaître le contexte professionnel, éthique et juridique de l'ergothérapeute, en reconnaissant et en résolvant les dilemmes et les problèmes éthiques dans la pratique quotidienne.
- Connaître, comprendre et appliquer les bases de l'autonomie personnelle aux activités de la vie quotidienne avec et sans adaptation et/ou aides techniques dans le cycle de vie.
- Connaître, concevoir et appliquer les différentes modalités et procédures générales d'intervention en ergothérapie dans leurs cadres de référence, en évaluant leur efficacité dans un environnement de travail coopératif.
- Faire preuve de sécurité, de connaissance de soi, d'autocritique et de connaissance de ses propres limites en tant qu'ergothérapeute.
- Exercer sa profession selon l'éthique, dans le respect des personnes, des patients et des utilisateurs, en tenant compte des codes de déontologie des ergothérapeutes.
- Encourager la participation de l'utilisateur et de la famille au processus de récupération.
- Préparer, conserver et examiner la documentation sur les processus d'ergothérapie.
- Promouvoir la santé et prévenir les handicaps, acquérir ou récupérer les performances occupationnelles nécessaires à chaque étape du cycle de vie pour atteindre une indépendance et une autonomie dans les domaines du développement occupationnel des personnes se trouvant dans des situations à risque, de déficits organiques, de limitation de l'activité et de participation et/ou de marginalisation sociale.

- Effectuer un traitement approprié, en respectant les différentes phases et principes de base, par le biais d'occupations thérapeutiques et en se basant sur des connaissances liées à la science de l'occupation, dans les différents domaines de l'exercice professionnel, en analysant les composantes de l'exécution et les différents environnements et contextes existants.
- Choisir, modifier et appliquer des théories de manière appropriée, des modèles d'intervention pratiques et des méthodes pour répondre aux besoins occupationnels et de santé des individus et des populations.
- Travailler en collaboration avec les individus et les groupes afin de participer activement à l'occupation par le biais de la promotion de la santé, de la prévention, de la rééducation et du traitement.
- Utiliser efficacement le raisonnement éthique et professionnel tout au long du processus d'ergothérapie.

Fondamentales

- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

Le cours comprend les activités suivantes :

1. Stage de pratique clinique dans un service d'ergothérapie (240 heures).
2. Tutorat obligatoire en présentiel (au centre de stages) et tutorats non-présentiels.
3. Travail de réflexion (comparative et évolutive).
4. Travail sur deux cas cliniques (de pathologies différentes).
5. Présentation orale des deux cas étudiés.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

Session ordinaire (1^{re} session)

L'évaluation sera une évaluation continue tout au long du cours.

Pour réussir le cours, il faudra avoir obtenu une note égale ou supérieure à 5 dans chacun des points suivants :

- Évaluation du tuteur / de l'ergothérapeute du centre de stages : 50% ; non-récupérable.
- Évaluation du tuteur de l'UVic : 50%, qui se compose de trois travaux écrits (la réflexion et les deux cas cliniques) et d'une présentation orale; récupérable.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Kronenberg, F.; Pollard, N.; Sakellarriou, D (2010). *Occupational Therapies without Borders. Towards an ecology of occupation-based practices* (2 ed.). Oxford: Elseviers.
- Schell, B. A. B. [et al.] (2016). *Terapia ocupacional [de] Willard & Spackman* (12 ed.). Buenos Aires: Médica Panamericana.
- Simó Algado, S., Guajardo, A., Galheigo, S., Oliver, F., García, Sol. (2017). *Terapias Ocupacionales desde el Sur: Derechos humanos, ciudadanía y participación* (1 ed.). Santiago de Chile: USACH.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Travail de fin d'études

Travail de fin d'études

Typologie : Travail de Fin d'études (TFG)

Crédits : 8.0

Semestre : annuel

Langues d'enseignement : catalan, anglais

OBJECTIFS

Selon que l'établit la norme en vigueur, le Travail de fin d'études ou Mémoire de licence (Treball de Fi de Grau / TFG) fait partie de toutes les études universitaires de licence de toutes les universités. Le TFG est réglementé par la Normativa Acadèmica dels Estudis de Grau (Normative académique des études de Licence) de l'UVic.

Le Travail de fin d'études (TFG) est le résultat de la formation et de l'expérience acquises au cours des études de licence et il doit permettre à l'étudiant de montrer le niveau d'acquisition de ses compétences en ce domaine et celui des principes qui seront à la base de sa future vie professionnelle. Le TFG est l'objet d'une seule session par inscription.

Ce cours a pour principal objectif :

- Élaborer et présenter une proposition de recherche basée sur l'évidence et centrée sur un problème du domaine de la kinésithérapie.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant identifie un problème d'étude et le relie à sa propre discipline.
- RA2. Il organise, suit et développe les étapes de la méthode scientifique.
- RA3. Il suit les orientations et les conseils du tuteur.
- RA4. Il propose, face à un problème, une ou plusieurs alternatives d'intervention.
- RA5. Il élabore une brève synthèse sur les informations obtenues de façon à créer une base conceptuelle qui visualise la viabilité de la proposition.
- RA6. Il présente le mémoire du projet selon le modèle établi.
- RA7. Il expose le projet devant un jury et répond de façon appropriée aux questions qui lui sont posées.
- RA8. Il effectue une recherche bibliographique d'ampleur internationale.

COMPÉTENCES

Générales

- Démontrer son engagement auprès de la profession et de ses valeurs, en améliorant constamment ses pratiques, et rechercher l'excellence dans les soins prodigués aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Comprendre et interpréter, dans une seconde langue, les sources d'information écrites et orales spécialisées dans les Sciences de la santé.
- Faire preuve de sécurité, de connaissance de soi, d'autocritique et de connaissance de ses propres limites en tant qu'ergothérapeute.
- Développer sa connaissance de l'occupation et sa pratique en ergothérapie.
- Poser et défendre des arguments logiques et raisonnés, liés à l'occupation humaine et à l'ergothérapie.
- Choisir, modifier et appliquer des théories de manière appropriée, des modèles d'intervention pratiques et des méthodes qui répondront aux besoins occupationnels et de santé des individus et des populations.

Fondamentales

- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présents ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

L'activité principale du TFG se base sur l'intégration des connaissances que l'étudiant a acquises au cours de ses études de licence.

ÉVALUATION

Selon les règles de diplômes universitaires de l'UVic-UCC, l'évaluation du TFG a lieu en une seule session par inscription et ne suppose aucune évaluation complémentaire.

Session unique d'évaluation

L'évaluation est individuelle et se base sur trois concepts : le processus de préparation ou suivi, le mémoire et sa présentation et défense :

- **Préparation et rapport de suivi (20%)** : pendant ce processus l'étudiant est suivi par un tuteur qui l'oriente et le soutien. Tuteur et étudiant doivent établir un programme de travail et un programme de tutorat ; ceux-ci préciseront la fréquence, de sorte que le tuteur puisse suivre le processus d'élaboration du travail, orienter la rédaction du mémoire et l'élaboration de l'exposé et de sa défense publique. À la fin du premier semestre aura lieu une évaluation intermédiaire et cette note représentera 50 % de la note finale de suivi.
- **Mémoire (60%)** : dans ce document écrit l'étudiant développe tout le projet et le mémoire est le résultat final du processus. Il doit être élaboré suivant les indications données en Salle virtuelle. Ces indications ont été faites pour pouvoir évaluer un projet tel qu'il se présente dans un contexte réel, et pour pouvoir équilibrer le niveau d'exigence de ce travail dans le contexte scolaire et, de ce fait, celui des compétences à évaluer.
- **Exposé oral et défense (20%)** : la défense publique du TFG a lieu à l'UVic en présentiel. L'étudiant présente son travail devant un jury de deux professeurs qui auront déjà pris connaissance du mémoire. C'est une séance publique à caractère académique. Elle durera 30 minutes maximum et se répartira comme suit : 7 minutes de présentation orale et un maximum de 10 minutes pour les questions du jury et les réponses de l'étudiant.

La note globale et finale du TFG est donnée par le jury qui tiendra compte de ces trois aspects.

MATIÈRES FACULTATIVES

Activité physique et Handicap

Activité physique et Handicap

Typologie : En option (OP)

Crédits : 3.0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Alice Ortas Santolaria

OBJECTIFS

Le cours *Activité physique et Handicap*, qui fait partie de la matière Activité physique, Sport et Santé, offre à l'étudiant une base théorique d'utilisation de l'activité physique comme stratégie préventive s'adressant à des personnes souffrant d'un type quelconque de handicap et elle fournit, aux futurs professionnels de l'ergothérapie, les ressources basiques qui apporteront, aux personnes handicapées, une réponse adéquate dans le cadre de l'activité physique.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant décrit les principales caractéristiques des divers types de handicap.
- RA2. Il identifie les bénéfices de la pratique d'une activité physique adaptée.
- RA3. Il identifie les adaptations nécessaires à la pratique de l'activité physique en fonction des divers types de handicap.
- RA4. Il est en mesure de planifier et d'évaluer des programmes d'activité physique adaptée aux divers types de handicap.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Connaître, évaluer, analyser, élaborer et participer aux programmes d'éducation et de promotion de la santé dans le domaine de l'ergothérapie afin de prévenir les dysfonctionnements occupationnels en général et ceux provoqués par des troubles médicaux, chirurgicaux et psychiatriques et par une inadaptation sociale.
- Effectuer un traitement approprié, en respectant les différentes phases et principes de base, par le biais d'occupations thérapeutiques et en se basant sur des connaissances liées à la science de l'occupation, dans les différents domaines de l'exercice professionnel, en analysant les composantes de l'exécution et les différents environnements et contextes existants.

Fondamentales

- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

CONTENUS

1. Activité physique adaptée
 1. Définition d'activité physique adaptée
 2. Domaines d'application
 3. Bénéfices de la pratique de l'activité physique adaptée
 4. Objectifs de l'activité physique adaptée
 5. Processus d'adaptation des activités motrices (phases)
2. Handicap visuel
 1. Caractéristiques générales
 2. Classification
 3. Caractéristiques de l'activité motrice dans les handicaps visuel
 4. Lignes directrices des soins et de la pratique de l'activité physique des personnes souffrant de handicap visuel
3. Handicap auditif
 1. Caractéristiques générales
 2. Classification
 3. Caractéristiques de l'activité motrice chez les personnes souffrant d'un handicap auditif
 4. Lignes directrices des soins et de la pratique de l'activité physique des personnes souffrant d'un handicap auditif
4. Handicaps physiques
 1. Handicaps moteurs. Caractéristiques
 2. Handicaps organiques. Caractéristiques
 3. Lignes directrices de la pratique de l'activité physique adaptée
5. Handicap intellectuel et troubles mentaux
 1. Définition du retard mental
 2. Caractéristiques générales
 3. Caractéristiques particulières : syndrome de Down, trouble du spectre autiste, trouble de l'hyperactivité...
 4. Lignes directrices de la pratique de l'activité physique adaptée

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation suivie des activités effectuées par l'étudiant par le biais de :

- Les contenus pratiques (25% de la note finale) seront évalués en continu pendant le processus d'apprentissage. Les étudiants qui n'auront pas assisté à 80% des travaux pratiques devront, à la fin du semestre, passer une épreuve pratique portant sur tous les blocs.
- Présentation d'un travail de groupe et exposé oral (25% de la note finale) à rendre à la fin du semestre.
- Les contenus théoriques (50% de la note finale) seront évalués par une épreuve écrite qui aura lieu à la fin du semestre.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50% de la note finale de la matière.

L'évaluation est continue et chacune de ses parties doit être réussie pour que le cours le soit. En cas d'échec de l'une ou l'autre des parties et si cette partie ne représente pas plus de 50 % de l'évaluation totale du cours, le cours est considéré à réévaluer. La partie à réévaluer pourra être rattrapée pendant la session d'évaluation de juin.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

Artistic Activity as Therapy

Artistic Activity as Therapy

Typologie : En option (OP)

Crédits : 3.0

Langue d'étude : anglais

ENSEIGNANTS

- Marco Antonio Raya Ruiz

OBJECTIFS

Artistic Activity as therapy aims to provide a basic approach to the understanding of the relationship between art and therapy, and more specifically, the potential use of artistic tools across therapeutic practice or social intervention. On the other hand, it claims to be an experience of the therapeutic resource by the students themselves, based on a workshop structure. **Although the subject is accessible to all disciplines with a social-health approach, the subject is structured within the framework of Occupational Therapy.**

Objectives

- Provide the student the ability to clearly distinguish the different ways of approach, analytical tools, and objects of work for the disciplines of Art therapy and Artistic mediation, plus the differences between them.
- Encourage the abilities of project analysis, improving skills of reflection, establishment of work hypothesis, evaluation and processing of the results.
- Show examples of different therapeutical interventions based on artistic issues and the application in different targets of individuals and social collectives.
- Experience the artistic tools in professional practice, developing a personal creative work.

ACQUIS

- RA1. The student is able to plans sessions based on different therapeutic tools: art therapy and artistic mediation.
- RA2. The student gets to know the basic principles of different therapeutic resources: art therapy and artistic mediation, with their indications and contraindications.
- RA3. The student is fluent in English as a health communication tool.
- RA4. The student solves problems and situations inherent to occupational therapy with entrepreneurial and innovative attitudes.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Appliquer au cycle de vie l'activité significative, l'étude ergonomique, les nouvelles technologies et la technologie d'assistance en ergothérapie.
- Comprendre et interpréter, dans une seconde langue, les sources d'information, écrites et orales, spécialisées dans les Sciences de la santé.
- Connaître, évaluer, analyser, élaborer des programmes d'éducation et de promotion de la santé et y participer, dans le domaine de l'ergothérapie afin de prévenir les dysfonctionnements occupationnels en général et ceux provoqués par des troubles médicaux, chirurgicaux et psychiatriques et par une inadaptation sociale.
- Effectuer un traitement approprié, en respectant les différentes phases et principes de base, par le biais d'occupations thérapeutiques et en se basant sur des connaissances liées à la science de l'occupation, dans les différents domaines de l'exercice professionnel, en analysant les composantes de l'exécution et les différents environnements et contextes existants.
- Utiliser des stratégies et des savoir-faire qui permettent une communication efficace avec les patients, les familles et les groupes sociaux, et leur permette aussi d'exprimer leurs préoccupations et leurs désirs.

Fondamentales

- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. About art
2. Art therapy and artistic meditation
3. Practice issues
4. Experimentation workshops (theory and practice) by artistic resource (different approaches)
 1. Collage
 2. Drawing and painting
 3. Writing
 4. Photography
 5. Objects + mixed media

ÉVALUATION

1. Fieldnotes (first submission) (20%)
2. Fieldnotes (second submission) (20%)
3. "Doing a workshop" (group evaluation) (20%)
4. Classroom participation and involvement (10%)
5. Final artistic production (project: 10% + final delivering: 20%)

In this subject, there's no final test, because it is practice-based and oriented. If the final result is under 50%, it is retrievable with a comprehension of contents work.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Case, C., Dalley, T. (2014). *The handbook of Art Therapy* (1 ed.). London : Routledge.
- Klein, J.P. (2006). *Arteterapia, una introducción* (1 ed.). Barcelona: Octaedro.
- Marxen, E. (2011). *Diálogos entre arte y terapia* (1 ed.). Barcelona : Gedisa.
- Rubin, J. (2010). *Introduction to Art Therapy* (1 ed.). New York: Routledge.
- Schaverien, J. (1999). *The revealing image* (1 ed.). London: JKP.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Introduction à la théorie de l'intégration sensorielle

Typologie : En option (OP)

Crédits : 3.0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Mireia Roca Deulofeu

OBJECTIFS

Le cours *Introduction à l'intégration sensorielle* fait partie des matières en option de la licence en Ergothérapie.

Il vise à fournir à l'étudiant les connaissances basiques de l'intégration sensorielle. Plus précisément, il permet à l'étudiant de savoir apporter une réponse aux besoins spécifiques des enfants présentant des déficits de traitement sensoriel, de savoir les évaluer et intervenir.

Objectifs généraux de ce cours :

- Connaître les différents systèmes sensoriels
- Connaître la dysfonction dans le traitement sensoriel
- Mettre en uvre des processus d'évaluation et d'intervention propres à l'intégration sensorielle

ACQUIS

- RA1. L'étudiant planifie les séances à partir de divers outils thérapeutiques : principes de l'intégration sensorielle, techniques de groupes ou jeu.
- RA2. Il identifie les différents dysfonctions occupationnelles résultant de troubles moteurs, sensoriels, cognitifs ou dus à des contraintes sociales.
- RA3. Il connaît les principes de l'intégration sensorielle.
- RA4. Il résout des problèmes et des situations propres à l'ergothérapie par des attitudes proactives et novatrices.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Appliquer au cycle de vie l'activité significative, l'étude ergonomique, les nouvelles technologies et la technologie d'assistance en ergothérapie.
- Connaître, évaluer, analyser, élaborer des programmes d'éducation et de promotion de la santé et y participer, dans le domaine de l'ergothérapie afin de prévenir les dysfonctionnements occupationnels en général et ceux provoqués par des troubles médicaux, chirurgicaux et psychiatriques et par une

inadaptation sociale.

- Promouvoir la santé et prévenir les handicaps, acquérir ou récupérer les performances occupationnelles nécessaires à chaque étape du cycle de vie pour atteindre une indépendance et une autonomie dans les domaines du développement occupationnel des personnes se trouvant dans des situations à risque, de déficits organiques, de limitation de l'activité et de participation et/ou de marginalisation sociale.
- Effectuer un traitement approprié, en respectant les différentes phases et principes de base, par le biais d'occupations thérapeutiques et en se basant sur des connaissances liées à la science de l'occupation, dans les différents domaines de l'exercice professionnel, en analysant les composantes de l'exécution et les différents environnements et contextes existants.
- Utiliser des stratégies et des savoir-faire qui permettent une communication efficace avec les patients, les familles et les groupes sociaux, et leur permette aussi d'exprimer leurs préoccupations et leurs désirs.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. Bases théoriques de l'intégration sensorielle. Évolution de la théorie et de la pratique
2. Les systèmes sensoriels
3. Comment déceler les difficultés de l'intégration sensorielle
4. Comment favoriser le développement de l'intégration sensorielle
5. Évaluations et observations cliniques
6. Pratique clinique : comment aider l'enfant qui présente des difficultés d'intégration sensorielle (activité d'apprentissage et de service)

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire

Évaluation suivie des activités effectuées par l'étudiant par le biais de :

- Travaux et activités individuels et de groupes (40% de la note finale du cours) : l'évaluation portera sur des activités écrites réalisées en classe, des activités écrites réalisées hors classe, des discussions et débats en classe et/ou *en ligne* et des exposés oraux.
- Travail d'un cas écrit sur le cas clinique et sa présentation orale en classe (60% de la note finale du cours) : un cas clinique sera étudié pendant le cours, il devra être exposé et présenté en classe la dernière semaine.

La note finale de ce cours sera le résultat de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- A. Jean Ayres (2008). *La integración sensorial en los niños* (1 ed.). barcelona: ediciones TEA.
- Beaudry Bellefeuille, Isabelle (2003). *Problemas de aprendizaje en la infancia* (2 ed.). Espanya: Nobel.
- Viader Vidal, Bàrbara (2012). *Per què em sento diferent?* (4 ed.). Barcelona: Miret.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Psychomotricité

Psychomotricité

Typologie : En option (OP)

Crédits : 3.0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Encarnació Mora López

OBJECTIFS

Le cours de *Psychomotricité* offre à l'étudiant une vision du développement humain en tant qu'unité psychique et motrice et lui en donne une vision holistique.

Pendant le cours, l'étudiant apprendra les origines de cette discipline, les différentes écoles d'interventions, les domaines d'intervention et sa méthodologie.

Ce cours a pour principal objectif :

- Transmettre à l'étudiant la vision préventive de cette discipline qui aide les personnes tout au long de leur vie et contribue à leur expression motrice et émotionnelle.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant décrit les bases théoriques de cette discipline.
- RA2. Il dispose des outils qui lui permettent d'effectuer une séance basique de psychomotricité préventive.
- RA3. Il applique une séance basique de psychomotricité préventive.
- RA4. Il reconnaît les expressions et les émotions des participants pendant une séance de psychomotricité.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Appliquer au cycle de vie l'activité significative, l'étude ergonomique, les nouvelles technologies et la technologie d'assistance en ergothérapie.
- Promouvoir la santé et prévenir les handicaps, acquérir ou récupérer les performances occupationnelles nécessaires à chaque étape du cycle de vie pour atteindre une indépendance et une autonomie dans les domaines du développement occupationnel des personnes se trouvant dans des situations à risque, de déficits organiques, de limitation de l'activité et de participation et/ou de marginalisation sociale.
- Effectuer un traitement approprié, en respectant les différentes phases et principes de base, par le biais d'occupations thérapeutiques et en se basant sur des connaissances liées à la science de l'occupation,

dans les différents domaines de l'exercice professionnel, en analysant les composantes de l'exécution et les différents environnements et contextes existants.

- Utiliser des stratégies et des savoir-faire qui permettent une communication effective avec les patients, les familles et les groupes sociaux, et leur permette aussi d'exprimer leurs préoccupations et leurs désirs.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. Brève histoire de la psychomotricité :
 1. Définitions.
 2. Domaines d'intervention.
2. Bases de la psychomotricité.
3. Écoles d'intervention en psychomotricité :
 1. Psychomotricité cognitive.
 2. Psychomotricité relationnelle
4. IPP, méthodologie, matériaux, intervention :
 1. Habilités motrices, cognitives et socio-affectives.
 2. Types de matériel.
 3. Méthodes d'intervention.
5. Aptitudes et attitudes du psychomotricien :
 1. Écoute active.
 2. Empathie.
 3. Loi du structurant.
 4. Le corps comme médiateur relationnel.
6. Structures des séances de psychomotricité :
 1. Rituel d'entrée.
 2. Espace corporel.
 3. Espace émotionnel.
 4. Espace créatif et de dialogue.
 5. Reconnaissance et rituel de sortie.
7. Objectifs de la psychomotricité dans ses divers domaines d'action.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation suivie des activités effectuées par l'étudiant par le biais de :

- Items de l'évaluation continue :
 1. Participation aux séances de psychomotricité et aux travaux de synthèse : 20% de la note finale du cours. (Non-récupérable)
 2. Évaluations pratiques qui prendront en compte l'implication et l'attitude pendant les travaux pratiques. 40% de la note finale. (Récupérables)
 3. Questionnaire de type test avec question écrite : 40% de la note finale du cours. (Récupérable).
- Participation aux travaux pratiques : si l'étudiant est absent à plus de 20% des travaux pratiques, il ne pourra pas être évalué sur la totalité de cette partie en 1^{re} session et, de ce fait, il devra se présenter à la 2^e session.

La moyenne des diverses notes obtenues donnera la note finale, dans la mesure où les diverses évaluations pratiques et l'examen écrit auront obtenu une note égale ou supérieure à 5. Faute de quoi, l'étudiant devra récupérer les parties échouées en 2^e session. Pour avoir le droit de se présenter à la 2^e session, le total des parties échouées du cours ne devra pas dépasser plus de 50% de la note finale.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50% de la note finale de la matière.

L'étudiant pourra être réévalué sur les tâches, les activités ou les épreuves qui n'auront pas été satisfaisantes lors de la session ordinaire. L'évaluation de cette deuxième période ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale du cours et, en tout cas, elle aura lieu en cohérence avec le processus d'évaluation continue établi pour chaque matière et donc en respectant les activités qui, dans le programme, ont été définies comme non-récupérables.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Aucouturier, B. Mendel, G. (2004). *¿Por qué los niños y las niñas se mueven tanto?* (2004 ed.). Barcelona: Editorial Graó.
- Mila, J (2006). *De profesión psicomotricista* (2008 ed.). Madrid: Miño y Dávila editores.
- Rota, J. (2015). *La intervención psicomotriz: de la práctica al concepto* (2015 ed.). Barcelona: Editorial Octaedro.
- Aucouturier, B. Van Nieuwenhoven, C. Danneels, P. Dezutter, O. Frankard, A. (2004). *Miedo a nada... Miedo a todo... El niño y sus miedos* (2004 ed.). Barcelona: Editorial Graó.

- Aucouturier, B (2004). *fantasmas de acción y la práctica psicomotriz* (2004 ed.). Barcelona: Editorial Graó.

Psychosociologie du handicap

Typologie : En option (OP)

Crédits : 3.0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Jose Antonio Merchán Baeza

OBJECTIFS

Objectifs généraux de ce cours :

- Approfondir la connaissance des caractéristiques des personnes souffrant d'un handicap dans un contexte inclusif.
- Acquérir une maîtrise de base de ce sujet pour pouvoir observer, analyser et prendre des décisions de sorte que les personnes souffrant d'un handicap puissent obtenir un fonctionnement humain et une qualité de vie normative dans une approche inclusive.
- Identifier et connaître les aspects psychologiques et sociaux associés aux personnes handicapées dans le but d'améliorer la qualité des soins dans le domaine de la kinésithérapie, de l'ergothérapie et du travail social.

ACQUIS

- R1. L'étudiant connaît le cadre juridique et administratif de la loi de la dépendance.
- R2. Il connaît l'impact de la dimension psychologique, du milieu social et des conditions politiques et économiques de la personne handicapée ou en état de chronicité.
- R3. Il décèle le degré d'autonomie de l'individu et l'impact de ses limites et reconnaît la possibilité d'intervenir auprès des familles dans une perspective pluridisciplinaire.
- R4. Il comprend et interprète des documents en anglais concernant les sciences de la santé.
- R5. Il met en pratique ses savoir-faire en communication pour travailler avec les patients.
- R6. Il reconnaît les éléments essentiels dont tenir compte dans la prise de décisions dans les interventions avec le patient ou sa famille.

COMPÉTENCES

Générales

- Interagir avec les autres avec empathie et faire preuve de savoir-faire dans les relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Analyser les besoins en soins et en prestation de services des personnes vulnérables ainsi que ceux de leur environnement social et familial, dans une perspective interdisciplinaire et intersectorielle pour garantir une prise en charge complète et la continuité des soins.
- Comprendre et interpréter, dans une seconde langue, les sources d'information écrites et orales spécialisées dans les Sciences de la santé.
- Connaître le contexte professionnel, éthique et juridique de l'ergothérapeute, en reconnaissant et en résolvant les dilemmes et les problèmes éthiques dans la pratique quotidienne.
- Connaître et comprendre les connaissances en Pédagogie, Psychologie et Psychopathologie applicables à l'être humain à tout moment de son cycle de vie, afin de pouvoir évaluer, synthétiser et appliquer des traitements d'ergothérapie.
- Promouvoir la santé et prévenir les handicaps, acquérir ou récupérer les performances occupationnelles nécessaires à chaque étape du cycle de vie pour atteindre une indépendance et une autonomie dans les domaines du développement occupationnel des personnes se trouvant dans des situations à risque, de déficits organiques, de limitation de l'activité et de participation et/ou de marginalisation sociale.
- Utiliser des stratégies et des savoir-faire qui permettent une communication effective avec les patients, les familles et les groupes sociaux, et leur permette aussi d'exprimer leurs préoccupations et leurs désirs.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

1. Trouver des preuves scientifiques.
2. Handicap.
3. Modèle biomécanique vs modèle biopsychosocial.
4. Sociologie.
5. Sociologie du handicap.
6. Expérience personnelle du handicap.
7. Classification internationale du fonctionnement.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

Session ordinaire (1^{re} session)

L'étudiant devra prouver avoir acquis les compétences et les connaissances en la matière.

L'évaluation est formative et continue et portera sur :

- Évaluation continue : 75%.
 - Préparation / présentation du sujet (25%) (non récupérable).
 - Réflexion à partir d'un film documentaire (10 %) (non-récupérable).
 - Réflexion à partir d'un film documentaire (10 %) (non-récupérable).
 - Réflexion reliant les observations faites lors de la visite (10%) (non-récupérable).
 - Développement d'un cas conformément à la CIF (20%) (récupérable).
- Examen : 25 % (récupérable).

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50% de la note finale de la matière.

Si l'étudiant ne réussit pas l'une ou l'autre des parties, celle-ci sera considérée à réévaluer. La partie échouée sera récupérée en 2^e session du même semestre dans la mesure où l'étudiant aura réussi 50% du cours. La note finale est obtenue par la moyenne entre l'évaluation finale et les travaux pratiques.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Alex Rubin, H., Adam Shapiro, D. (2005). *Murderball* [DVD] EEUU: THINKFilm [USA] / MTV Films.
- Movimiento de Vida Independiente (2019). *Foro de Vida Independiente y Diversidad*. Recuperat de <http://forovidaindependiente.org/>
- Walker, L. (2013). *The Crash Reel* [DVD] EEUU: HBO Documentary Films.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Sexualité et chronicité

Typologie : En option (OP)

Crédits : 3.0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Jordi Naudó
- Miriam Molas Tuneu

OBJECTIFS

Objectifs généraux de ce cours :

- Acquérir les concepts de base sur la sexualité humaine. Normalité vs. pathologie.
- Différencier des aspects de l'identité sexuelle, rôle sexuel, stéréotypes et orientation tout au long du cycle de vie.
- Connaître les Droits sexuels universels des personnes handicapées.
- Analyser et aborder les difficultés de la sexualité dans le handicap physique et psychique.
- Connaître les troubles dans la sphère sexuelle de maladies chroniques. Conseil psychologique.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant décèle le degré d'autonomie de l'individu et l'impact de ses limites et reconnaît la possibilité d'intervenir auprès des familles dans une perspective pluridisciplinaire.
- RA2. Il connaît les principes fondamentaux de la sexualité humaine chez les personnes souffrant de maladies chroniques et de handicap, et il identifie les droits universels de la santé sexuelle dans tous les types de populations.
- RA3. Il met en pratique ses savoir-faire en communication pour travailler avec les patients.

COMPÉTENCES

Générales

- Interagir avec les autres avec empathie et faire preuve de savoir-faire dans les relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Établir une relation empathique et de soutien avec les malades et leur famille.
- Promouvoir la santé et prévenir les handicaps, acquérir ou récupérer les performances occupationnelles nécessaires à chaque étape du cycle de vie pour atteindre une indépendance et une autonomie dans les domaines du développement occupationnel des personnes se trouvant dans des situations à risque,

de déficits organiques, de limitation de l'activité et de participation et/ou de marginalisation sociale.

- Utiliser des stratégies et des savoir-faire qui permettent une communication effective avec les patients, les familles et les groupes sociaux, et leur permette aussi d'exprimer leurs préoccupations et leurs désirs.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

1. Introduction à la sexualité humaine. Normalité vs. pathologie.
2. Principes de base tout au long du cycle de vie : l'identité, les rôles, les stéréotypes et l'orientation sexuelle.
3. Mythes et droits sexuels recueillis par l'OMS.
4. Sexualité et handicap physique.
5. Sexualité et handicap mental.
6. Sexualité et maladies chroniques.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Pour réussir l'évaluation globale sur le cours, il faut réussir l'examen final, ainsi que le travail individuel et de groupe.

Les pourcentages sont les suivants :

- Exercices et tâches individuels : 20% de la note finale du cours, non-récupérable.
- Travail de groupe : 30% de la note finale du cours, non-récupérable.
- Examen : 50% de la note finale du cours, récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50% de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Cabello Santamaria, Francisco. (1996). *Sexualidad y Discapacidad* (1 ed.). Barcelona: Institut de Sexologia de Barcelona.
- De la Cruz, Carlos. (2017). *Sexualidades que importan. Guía de educación sexual para familiares de personas con discapacidad intelectual* (1 ed.). Madrid: Meridiano.
- De la Cruz, Carlos. (2018). *Sexualidades diversas, sexualidades como todas* (1 ed.). Madrid: Fundamentos.
- Masters, William H., Johnson, Virginia E., Kolodny, Robert C. (1995). *La Sexualidad Humana* (13 ed.). Barcelona: Grijalbo.

Soins novateurs dans les affections chroniques

Typologie : Option (OP)

Crédits : 3.0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Jose Antonio Merchán Baeza

OBJECTIFS

Le cours de *Soins novateurs dans les affections chroniques* fait partie de la matière Chronicité et Maladies de longue durée, qui correspond à la partie optionnelle de la licence en Ergothérapie. Ce cours insistera tant sur l'application d'innovations technologiques dans la pratique de l'ergothérapie (réalité virtuelle, réalité augmentée, gamification, *eHealth* ou biomécatronique) que sur les innovations thérapeutiques (thérapie assistée par l'animal, *cohousing*, programmes intergénérationnels ou rééducation vocationnelle) tant dans le cadre assistanciel que dans le cadre communautaire.

Objectifs généraux de ce cours :

- Acquérir des connaissances, des compétences et des attitudes sur les concepts et les modèles liés à la chronicité.
- Acquérir des connaissances sur les problèmes sociaux et de santé le plus répandus.
- Connaître les modèles de prestation de soins et de services, le rôle du professionnel, les techniques et les outils nécessaires à une prise en charge novatrice et les stratégies communautaires dans les soins des maladies chroniques.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît les concepts d'innovation et de chronicité, les modèles de référence en chronicité et les systèmes d'information.
- RA2. Il décrit et analyse les fonctions et les rôles de l'équipe interdisciplinaire.
- RA3. Il décèle le degré d'autonomie de l'individu et l'impact de ses limites et reconnaît la possibilité d'intervenir auprès des familles dans une perspective pluridisciplinaire.
- RA4. Il décrit et planifie des actions sanitaires pour des patients chroniques et dépendants, lesquelles incluent des modifications de l'environnement et du milieu social.
- RA5. Il reconnaît les éléments essentiels dont tenir compte dans la prise de décisions lors des interventions avec le patient ou sa famille.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Connaître et comprendre les connaissances de pédagogie, psychologie et psychopathologie applicables à l'être humain à tout moment de son cycle de vie, afin de pouvoir évaluer, synthétiser et appliquer des traitements d'ergothérapie.
- Connaître, évaluer, analyser, élaborer des programmes d'éducation et de promotion de la santé dans le domaine de l'ergothérapie et y participer, afin de prévenir les dysfonctionnements occupationnels en général et ceux provoqués par des troubles médicaux, chirurgicaux et psychiatriques et par une inadaptation sociale.
- Connaître, comprendre et appliquer les bases de l'autonomie personnelle aux activités de la vie quotidienne avec et sans adaptation et/ou aides techniques dans le cycle de vie.
- Connaître, concevoir et appliquer les différentes modalités et procédures générales d'intervention en ergothérapie dans leurs cadres de référence, et évaluer leur efficacité dans un environnement de travail coopératif.
- Promouvoir la santé et prévenir les handicaps, acquérir ou récupérer les performances occupationnelles nécessaires à chaque étape du cycle de vie pour atteindre indépendance et autonomie dans les domaines du développement occupationnel des personnes se trouvant dans des situations à risque, de déficits organiques, de limitation de l'activité et de participation et/ou de marginalisation sociale.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. Chronicité et modèles de soins :
 1. Les maladies chroniques.
2. Concept d'innovation :
 1. Innovation technologique.
 2. Innovation thérapeutique.
3. Soins novateurs appliqués à l'ergothérapie :
 1. Dans un cadre de soins d'assistance.
 2. Dans un cadre communautaire.

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

La note finale du cours est calculée comme suit :

- Participation, expositions et co-évaluation : 20% de la note finale du cours ; non-récupérable.
- Activités d'évaluation individuelles : 20% de la note finale du cours ; récupérable.
- Activités d'évaluation de groupe : 20% de la note finale du cours ; non-récupérable.
- Projet final du cours : 40% de la note finale du cours ; document récupérable et présentation non récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

Techniques d'intervention groupale

Typologie : En option (OP)

Crédits : 3.0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Jennifer Gallego Rodriguez

OBJECTIFS

L'être humain est un être de parole, de communication. Et par la parole, par la culture même qui structure la société, il est inévitablement un être collectif. Le cours *Techniques d'intervention de groupe* veut fondamentalement offrir deux approches : l'une du concept de groupe et d'altérité, démarche nécessaire à notre évolution en tant que personne et, plus concrètement, en tant que professionnel de soins ; l'autre, du travail thérapeutique global puisque la majeure partie des interventions dans des institutions ou dans l'élaboration de projets se fait de cette manière pour des raisons diverses.

Par conséquent, le cours entend aborder la compréhension de l'être humain avec lequel nous travaillons, les relations qu'il entretient avec les autres et avec son environnement et la façon dont cette compréhension peut nous conduire à un accompagnement thérapeutique éthique qui favorise la possibilité de transformation, la signification et l'autonomisation.

Objectifs généraux de ce cours :

- Donner à l'étudiant les notions basiques qui lui permettront d'effectuer des interventions thérapeutiques de groupe.
- Fournir à l'étudiant les connaissances nécessaires lui permettant d'établir une ligne de travail qui lui soit propre dans les interventions thérapeutiques avec des groupes.
- Permettre à l'étudiant d'expérimenter divers rôles au sein d'un groupe, et de réfléchir sur sa structure et sur le mouvement de ses éléments.
- Offrir des exemples concrets d'interventions de groupe sur différents groupes sociaux et culturels.
- Acquérir, développer et mettre en uvre la capacité d'analyse, de réflexion et d'évaluation de ses propres propositions et de ses propres projets d'intervention de groupe.
- Fournir des éléments théoriques et pratiques suffisants pour effectuer des interventions de groupe dans la pratique professionnelle de la thérapeutique.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant reconnaît les expressions, les émotions et les rôles qui se présentent lors d'une séance de thérapie individuelle ou de groupe.
- RA2. Il planifie des séances basées sur les divers outils thérapeutiques : techniques et de groupe.
- RA3. Il connaît les principes de base des diverses ressources thérapeutiques : thérapie de groupes avec ses indications et ses contradictions.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Appliquer au cycle de vie l'activité significative, l'étude ergonomique, les nouvelles technologies et la technologie d'assistance en ergothérapie.
- Connaître, évaluer, analyser, élaborer des programmes d'éducation et de promotion de la santé et y participer, dans le domaine de l'ergothérapie afin de prévenir les dysfonctionnements occupationnels en général et ceux provoqués par des troubles médicaux, chirurgicaux et psychiatriques et par une inadaptation sociale.
- Utiliser des stratégies et des savoir-faire qui permettent une communication effective avec les patients, les familles et les groupes sociaux, et leur permette aussi d'exprimer leurs préoccupations et leurs désirs.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

CONTENUS

1. Théorie de groupes : bases conceptuelles
 1. Individu et groupe
 2. Orientations et typologies
 3. Structure et dynamique de groupes
2. Théorie de l'intervention de groupe
 1. Le groupe thérapeutique
3. Rôle en tant que coordinateur de groupes
4. Modèles d'intervention sur groupe
5. Pratique de l'intervention sur groupe

ÉVALUATION

Selon la norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation suivie des activités effectuées par l'étudiant par le biais de :

- Activités individuelles d'évaluation :
 1. Travail individuel : 30% de la note finale, récupérable.
- Activités d'évaluation de groupe :
 1. Travail de groupe à travers le campus virtuel : 10% de la note finale, non-récupérable.
 2. Préparation et présentation d'un projet de groupe destiné à un organisme : 60% de la note finale, récupérable.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50% de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note ≥ 5 .

Important : dans le cas des activités individuelles la participation équivalente à un examen est obligatoire et doit obtenir une note minimale de 5 pour être acceptée. Dans le cas contraire, un travail de récupération peut être présenté à la date de convocation officielle.

Dans le cas des activités de groupe, la participation au Projet de groupe est obligatoire et doit obtenir une note minimale de 5. Dans le cas contraire, un travail de récupération peut être présenté à la date de convocation officielle.

La non-participation de groupe au projet final (i.e une note 0) entraîne une disqualification directe et elle annule les autres notes et, de ce fait, elle annule aussi la possibilité de récupérer ce cours.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la normative des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Cole, Marilyn (1998). *Group dynamics in Occupational Therapy* (1 ed.). New Jersey: SLACK Incorporated.
- Corey, G., & Aldekoa, J. (1995). *Teoría y práctica de la terapia grupal* (1 ed.). Bilbao: Desclee De Brouwer.
- García Margallo, Pilar (2008). *Manual de dinámica grupal en TO* (1 ed.). Madrid: Aytóna Editores.
- González Núñez, J.J. (1999). *Psicoterapia de grupos* (1 ed.). México: El Manual Moderno.
- Vaimberg Grillo, Raúl (2012). *Psicoterapia de Grupo* (1 ed.). Barcelona: Octaedro.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

ANNEXE

Correspondance entre les noms des matières en espagnol et en français

| Nom de la matière en espagnol | Nom de la matière en français |
|--|--|
| Actividades de la Vida Diaria | Activités de la vie quotidienne |
| Actividad Física y Discapacidad | Activité physique et handicap |
| Artistic Activity as Therapy | Artistic Activity as Therapy |
| Atención Innovadora en las Situaciones de Cronicidad | Soins novateurs dans les affections chroniques |
| Atención Integada | Soins intégrés |
| Bioestadística y Sistemas de Información en Salud | Biostatistique et Systèmes d'information en Santé |
| Bioética | Bioéthique |
| Cinesiología y Sistema Nervioso | Cinésiologie et système nerveux |
| Comunicación y Educación para la Salud | Communication et Éducation à la Santé |
| Cultura, Sociedad y Salud | Culture, Société et Santé |
| Educación Inclusiva y Procesos Pedagógicos | Éducation inclusive et Processus pédagogiques |
| Elaboración de Proyectos I | Élaboration de projets I |
| Elaboración de Proyectos II | Élaboration de projets II |
| English for Health Sciencies | Anglais des Sciences de la santé |
| Estrategias de Intervención en las Situaciones de Dolor Crónico | Stratégies d'intervention en situations de douleur chronique |
| Estudio del Cuerpo Humano I | Étude du corps humain I |
| Estudio del Cuerpo Humano II | Étude du corps humain II |
| Fisiopatología | Physiopathologie |
| Fundamentos de la Profesión I | Bases de la profession I |
| Fundamentos de la Profesión II | Bases de la profession II |
| Fundamentos de la Profesión II | Bases de la profession III |
| Gestión y Administración de Servicios de Salud | Gestion et administration des services de santé |
| Health Politics in Europe. Critical Readings of Documents in English | Health Politics in Europe. Critical Readings of Documents in English |
| Inclusión Sociolaboral | Insertion socioprofessionnelle |
| Neuropsicología | Neuropsychologie |
| Nuevas Tecnologías y Entornos Accesibles | Nouvelles technologies et environnements accessibles |

Nom de la matière en espagnol

Patología Medico-Quirúrgica I
Patología Medico-Quirúrgica II
Practicum I
Practicum II
Practicum III
Practicum IV
Psicología Evolutiva y de la Salud
Psicología Social
Psicomotricidad
Psicosociología de la Discapacidad
Recursos Terapéuticos
Salud Mental
Salud Mental Infantojuvenil
Salud Pública
Sexualidad y Cronicidad
Técnicas de Intervención Grupal
Técnicas Ortésicas y Adaptaciones Funcionales
Terapia Acuática y Rehabilitación Ecuestre
Terapia Ocupacional Basada en la Comunidad
Terapia Ocupacional para la Autonomía de las Personas Mayores
Terapia Ocupacional para la Autonomía Personal en el Adulto I
Terapia Ocupacional para la Autonomía Personal en el Adulto II
Terapia Ocupacional para la Autonomía Personal en la Infancia y Adolescencia
Trabajo de Fin de Grado

Nom de la matière en français

Pathologie médico-chirurgicale I
Pathologie médico-chirurgicale II
Practicum I
Practicum II
Practicum III
Practicum IV
Psychologie évolutive et de la santé
Psychologie sociale
Psychomotricité
Psychosociologie du handicap
Ressources thérapeutiques
Santé mentale
Santé mentale de l'enfant et de l'adolescent
Santé publique
Sexualité et chronicité
Techniques d'intervention groupale
Techniques d'orthèses et adaptations fonctionnelles
Thérapie aquatique et rééducation par l'équitation
Ergothérapie basée sur la communauté
Ergothérapie pour l'autonomie personnelle des personnes âgées
Ergothérapie pour l'autonomie personnelle de l'adulte I
Ergothérapie pour l'autonomie personnelle de l'adulte II
Ergothérapie pour l'autonomie personnelle de l'enfant et de l'adolescent
Travail de fin d'études